

Le taux préférentiel des banques grimpe à 17.5%

par Michel Nadeau

Déjà aux prises avec une situation financière difficile, les entreprises devront, à compter d'aujourd'hui, payer 1/2 de 1% de plus en frais d'intérêt sur les prêts consentis par les institutions financières.

En effet, les banques à charte et la

Caisse centrale Desjardins ont annoncé hier après-midi le relèvement de leur taux préférentiel de 17% à 17 1/2%. Ce taux de base est accordé aux firmes offrant les meilleures garanties; les petites et moyennes entreprises (PMC) versent souvent 2% de plus en moyenne. Une augmentation de 1/2 de 1% signifie \$5,000

de plus par année pour chaque tranche de crédit d'un million de dollars.

Les institutions financières ont réagi à l'accroissement du taux d'escompte de la Banque du Canada qui a augmenté de 15.43% à 15.87%, une hausse de 0.44%. Le taux de la banque centrale est un baromètre financier qui montre la direction

que doivent prendre les taux d'intérêt au Canada. Il est fixé chaque jeudi au moment de la vente des bons du Trésor par le ministère des Finances.

L'augmentation de 1/2 de 1% du taux préférentiel ne devrait pas normalement être suivie au cours des prochains jours d'un accroissement des taux hypothécaires ou des taux réclamés pour les prêts à la consommation. Ces secteurs réagissent plus lentement au mouvement des taux.

Il s'agit en fait d'une réaction voulue par les responsables de la politique monétaire à Ottawa qui s'inquiètent de la baisse du dollar canadien. La devise canadienne a de nouveau perdu un cinquième de cent américain, hier. Elle a clôturé à 80.17 cents US.

Mardi matin, le dollar canadien a été vivement secoué sur les marchés financiers. Il a touché son niveau historique le plus bas à 80.86 cents américains.

Au début de chaque mois, le dollar canadien baisse car plusieurs entreprises canadiennes offrent de la monnaie canadienne pour acheter des dollars de l'Onco Sam. Ces achats visent à verser les dividendes et intérêts aux actionnaires et

Voir page 8: Taux

Limitons les hausses de salaires à 6%, dit Bouey

par Claude Turcotte

OTTAWA — M. Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, cherche un moyen de faire passer les hausses de salaires de 13% à 6% mais «le gel des prix et des salaires n'est pas la solution envisagée maintenant», a-t-il déclaré hier devant le comité des finances de la Chambre des communes qui se penche sur les profits des banques à charte.

M. Bouey n'a pas dévié de sa politique, c'est-à-dire celle de la lutte contre l'inflation qui reste, à son avis, une condition préalable pour une relance sérieuse de l'économie.

Le gouverneur de la Banque du Canada a de nouveau défendu le recours aux taux d'intérêt élevés comme moyen de ralentir l'inflation, qui lui apparaît, du reste, nécessaires par suite de la situation qui prévaut aux États-Unis. «S'il y avait un moyen facile de faire baisser les taux d'intérêts, on le ferait», a-t-il dit.

Mais, comme la politique des taux d'intérêt élevés n'a pas donné jusqu'à maintenant les résultats escomptés, le gouvernement de la Banque du Canada cherche d'autres moyens. Pour lui, le premier est une baisse de la croissance des salaires.

Il a mentionné que les hausses salariales

Voir page 8: Bouey

Le Stade sera recouvert dans un an ou deux...

■ Québec approuve la solution de la RIO



Tout est OK, signale du pouce un officier du navire-hôpital Heola à son entrée dans le port de Montevideo où il a débarqué 18 soldats britanniques blessés aux Malouines, ainsi que 24 prisonniers argentins, membres de l'équipage du bateau Narwal coulé par la marine britannique au début des hostilités.

Des tracts invitent les Argentins à se rendre

Espoir de cessez-le-feu aux Malouines

(d'après AP, AFP et Reuters) — Des accrochages et des duels d'artillerie se sont produits entre les forces britanniques et argentines hier près de Port Stanley, autour duquel les forces de Londres continuaient de renforcer leurs positions en vue d'un assaut final.

Pendant ce temps, un faible espoir de parvenir à un cessez-le-feu avant la tuerie subsistait en raison d'intenses tractations aux Nations unies.

La séance du Conseil de sécurité consacrée aux Malouines a été ajournée jusqu'à aujourd'hui à 16h00. Ce n'est donc pas avant ce soir, au moins, qu'aura lieu le vote sur la motion présentée par l'Espagne et le Panama. Cette motion demande un cessez-le-feu immédiat dans

l'archipel.

Le texte a subi une modification de dernière minute pour y inclure un nouvel appel au retrait des troupes argentines. Le représentant britannique, sir Anthony Parsons, qui avait menacé d'opposer son veto à la première version de la motion, s'est déclaré satisfait de la seconde qu'il souhaite toutefois étudier attentivement avant de se prononcer.

Le calme «presque insupportable», aux dires de certains militaires, qui règne depuis plus de 24 heures sur le front des Malouines est considéré à Buenos Aires comme une «trêve non concertée», en raison des efforts diplomatiques déployés à l'ONU.

Seuls quelques tirs d'artillerie et des es-

carmouches sans conséquence viennent rompre le silence du rude hiver austral qui s'est abattu sur l'archipel avec des chutes de neige et un fort vent glacial. Dans ce climat de plus en plus hostile, les adversaires s'observent aux jumelles et attendent le signal de l'attaque qui peut survenir d'une minute à l'autre, selon l'évolution des contacts à l'ONU.

La Grande-Bretagne a recouru à la guerre psychologique en lançant sur la garnison assiégée de Port Stanley des milliers de tracts appelant les soldats argentins à se rendre.

Deux sortes de tracts ont été largués par des chasseurs Harrier au-dessus de la capitale des Malouines, a indiqué le ministère britannique de la Défense.

Le premier est un sauf-conduit signé par le contre-amiral «Sandy» Woodward, commandant de la force d'intervention britannique. Il est destiné aux soldats argentins désireux de se rendre. Un texte en anglais demande aux forces britanniques de traiter le soldat porteur de ce tract «conformément à la convention de Genève».

Le second appelle les quelque 7,000 soldats argentins de la garnison à se rendre, comme l'ont fait leurs compagnons d'armes de la garnison de l'île de Georgie du Sud. «Pensez aux dangers auxquels vous êtes exposés. Vos rations et vos équipements militaires s'épuisent à cause du blocus naval britannique (...) Pensez à vos proches», conseille le tract.

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le Stade olympique sera «éventuellement» recouvert d'une toiture fixe, mais le moratoire actuel durera au moins un an de plus et, plus probablement, deux ans.

Telle est la décision annoncée hier par le premier ministre à l'Assemblée nationale. Le conseil des ministres a approuvé mercredi la solution qui lui avait été recommandée par la Régie des installations olympiques (RIO), à la suite des études techniques réalisées par la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ).

«Le stade doit être couvert. Je pense que cela tombe sous le sens», a dit M. René Lévesque. La décision retenue est celle de la RIO: un toit fixe, en se servant de la fameuse toile Taillibert, qui serait toutefois situé à un niveau moins élevé que celui de la conception originale de l'architecte français.

Quant aux toits gonflables et autres projets de solution, M. Lévesque retient l'avis des experts voulant qu'ils ne puissent s'appliquer dans un cas comme le stade olympique.

«Jusqu'à preuve du contraire, la solution qui a été retenue nous paraît la plus faisable, la moins mauvaise, si on veut», estime M. Lévesque. Mais un toit fixe et plus bas implique quand même plusieurs dizaines de millions de dollars», en fait \$66.6 millions.

«Dans le présent contexte, ajoute le premier ministre, — on a seulement à penser en particulier aux taux d'intérêt que tout le monde subit — le moins que je puisse dire, c'est que cela ne paraît pas être le moment le plus opportun pour s'embarquer dans des travaux dont les retombées économiques seraient, de toute façon, très modestes... Cela veut dire au moins un an de moratoire additionnel et, plus probablement, deux ans».

Voir page 8: Stade

tourisme



Les palaces d'Asie

Des éventails à hélices tournent encore au-dessus des halls immenses lambrissés de teck. Un peu partout au sud-est asiatique, ces palaces souvent centenaires et toujours très britanniques accueillent encore une clientèle plus variée qu'à leur grande époque de gloire. C'est un vestige élégant d'une hôtellerie en voie de disparition. Michel Nadeau est passé de place en place récemment. Page 9

AU SOMMAIRE

Éditorial

En éditorial, Lise Bissonnette examine le statut spécial accordé à des catégories d'employés du secteur public auxquels le gouvernement épargne les rigueurs de sa loi spéciale sur la rémunération. Elle conclut que ces exceptions sont déterminées selon des critères aussi inexplicables qu'injustes. Page 6

Triste année à La Prudentielle

Un déficit d'exploitation de \$21.3 millions dans le secteur des assurances générales a entraîné en 1981 une diminution de 26% des bénéfices de La Prudentielle, cette compagnie qui a fait les manchettes ces derniers jours. Page 11



le «libre-service»
de Côte-des-Neiges
spécialité italienne
excellent menu
à bon prix!
5400 ch. Côte-des-Neiges
(coin Lacombe)

Les syndicats résisteront aux lois; Gaulin promet «quelques surprises»

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Constatant que le budget de M. Jacques Parizeau et par les trois lois extraordinaires qui les concernent, les trois centrales syndicales résisteront au gouvernement, «qui agit de telle manière qu'il met en place tous les éléments conduisant à une crise de société profonde».

C'est ce que les trois présidents, MM. Louis Laberge (FTQ), Donatien Corriveau (CSN) et Robert Gaulin (CEQ) ont fait valoir hier en conférence de presse, en annonçant qu'une

première manifestation aura lieu vendredi soir prochain, devant l'Assemblée nationale. On y attend quelque 15,000 membres des trois centrales, qui scanderont «Non au budget Parizeau et aux lois anti-ouvrières»; il y aura «peut-être quelques surprises», a dit M. Gaulin, mystérieux.

Les centrales en ont surtout contre les trois lois (no 68, pour diminuer de quelque \$150 millions les régimes de retraite du secteur public; no 70, pour récupérer plus de \$500 millions en augmentations salariales; no 72, pour réglementer sévèrement le maintien

des services essentiels. Par ces trois lois, disent les centrales, le gouvernement bafoue les conventions collectives, porte atteinte à la liberté de négociation et impose des contraintes inacceptables à l'exercice du droit de grève.

Les centrales dénoncent aussi le budget «conservateur, austère et antisocial» de M. Parizeau qui, à leur avis, aurait pu et dû augmenter le déficit de \$3 à \$3.8 milliards pour remettre le monde à l'ouvrage et relancer l'économie.

Quant à la diminution des régimes de retraite, ils la rejettent, même si le

gouvernement s'appuie sur une lettre d'entente pour agir de façon unilatérale. Cette lettre, explique M. Gaulin, permet seulement d'ajuster les cotisations à la hausse, si nécessaire, pas de balayer toute forme de négociation avec les syndicats.

Quant à la récupération salariale de \$521 millions, elle nie le principe même de la négociation et viole la crédibilité du gouvernement. Car les conventions collectives doivent demeurer en vigueur jusqu'à la signature d'une nouvelle entente, et des ententes de

Voir page 8: Syndicats

Une photographie imprimée sur le

tract montre le capitaine Alfredo Astiz «conscient de la supériorité des forces britanniques», en train de signer le document de reddition après la reprise de la Georgie du Sud.

D'après des correspondants de guerre et une radio britannique indépendante, l'assaut n'aura vraisemblablement pas lieu avant le week-end. Pourtant, tout semble prêt: une vingtaine de chasseurs «Harrier» à décollage vertical sont arrivés aux Malouines après 17 heures de vol et une escale dans l'île de l'Ascension, à 3,500 km au nord-est de l'archipel, portant ainsi le nombre de Harriers à 52, tant à terre que sur les deux porte-avions.

Le porte-parole argentin aux Nations unies, M. Jorge Herra Vegas, a averti que la bataille de Port Stanley serait «sanglante» et qu'une éventuelle victoire britannique «créerait un gros problème pour la Grande-Bretagne».

Interrogé par la chaîne indépendante britannique Thames Television, M. Herra Vegas a estimé que, en cas de victoire britannique, «le coût de la protection des 1,800 habitants des Malouines serait énorme. Il faudrait y stationner plus de soldats qu'il n'y a d'habitants», a-t-il poursuivi, ajoutant que quelle que soit l'issue des combats actuels, elle ne signifierait pas la fin de l'engagement argentin.

La suite des travaux du Conseil de sécurité et l'adoption éventuelle d'une résolution de cessez-le-feu aux Malouines seront décidées à Versailles, où le premier ministre britannique Mme Margaret Thatcher, participe à la conférence au sommet, estimaient hier soir les observateurs diplomatiques.

Selon les diplomates présents lors des négociations qui se sont déroulées au siège de l'ONU, sir Anthony Parsons, représentant du Royaume-Uni, devra consulter le chef du gouvernement sur les derniers textes qui ont circulé officielle-

Voir page 8: Malouines

Les professeurs d'université sont bien perçus mais leur travail est mal compris

par Rodolphe Morissette

Les professeurs d'université n'ont pas réussi à informer vraiment le grand public des tâches qu'ils accomplissent dans les établissements d'enseignement supérieur. Néanmoins, le public se fait d'eux une opinion tout à fait favorable.

Voilà l'une des nombreuses données du sondage Sorecom portant sur «Les Québécois face aux universités et aux universitaires du Québec» et que rendaient public hier ceux qui l'avaient commandé, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et la Fédération des associations de professeurs d'université du Québec.

Aux personnes interrogées on a demandé, sans leur suggérer d'hypothèses de réponse, quelles étaient les principales tâches des professeurs d'université, mis à part le fait de donner des cours. 37% des répondants n'ont pu mentionner aucune tâche. Les mentions les plus fréquentes étaient: la préparation des cours (30%), l'encadrement des étudiants (27%), la recherche (15%), le recyclage personnel (12%). Quant aux tâches administratives et de publication, de même qu'aux tâches administratives, les mentions s'élevaient à 2% dans chaque cas. On sait que les professeurs d'univer-

sité se sont efforcés depuis l'été dernier, soit depuis que les compressions budgétaires sont devenues fort substantielles dans les établissements d'enseignement supérieur, de faire comprendre au public qu'ils faisaient bien plus que donner une demi-douzaine d'heures de cours par semaine; il accomplissent, disaient-ils, d'importantes tâches de recherche et participent pour une part substantielle à l'administration de l'université. Le public n'a pas compris, si l'on se fie aux conclusions du sondage.

Les Québécois interrogés n'en considèrent pas moins les professeurs d'université très ou assez compétents (77%) et «très consciencieux au travail» (62%), avec 11% et 20% d'indécis dans l'un et l'autre cas.

L'échantillon initial de ce sondage comprenait 1.322 personnes; 837 d'entre elles ont complété le questionnaire (35 questions), pour une participation de 73%.

L'enquête a été administrée du 30 mars au 6 avril dernier, soit à un moment où aucun événement public particulier n'est survenu au sujet des universités. Le fait des coupures substantielles dans les budgets des universités était toutefois dramatisé dans la presse depuis une année. Les personnes interrogées faisaient toute partie de la population adulte,

anglophone et francophone, du Québec et provenaient de toutes les régions. La pondération pratiquée sur l'échantillon par les sondeurs en fonction de la population de chaque région a eu pour effet d'accroître de 25% à 58% la représentation de la région de Montréal et de diminuer considérablement celle des autres régions.

L'âge médian des répondants est de 37 ans et seulement 30% d'entre eux ont des études supérieures à celles du cours secondaire (18% seulement de l'ensemble ont fréquenté l'université; enfin, les francophones (langue d'usage) représentaient 89% de l'échantillon. Les sondeurs estiment à 95% le taux de probabilité des réponses; ils concèdent qu'il faut cependant prendre avec des pincettes les résultats considérés par région (hormis Montréal).

Toujours est-il que le public estime généralement que les professeurs d'université sont «juste assez» payés; 55% pensent ainsi, tandis que 19% jugent qu'ils sont «trop bien» et que 21% avouent ne point savoir. Cependant, l'ensemble des personnes interrogées estime à quelque \$35.000 le salaire médian des professeurs. Erreur! Il faudrait ajouter au moins \$10.000 à cette somme pour dire la vérité. Moins on est instruit, moins élevé est le

salaire estimé des professeurs: les plus instruits l'évaluent à \$38.650. La moitié des répondants (52%) pensent que les professeurs doivent être syndiqués (32% sont opposés; 12% d'indécis); une proportion semblable (53%) juge que les professeurs se livrent à des grèves inutiles. Plus des deux tiers des répondants soulignent que les journaux et la télévision ne parlent pas assez de cette catégorie d'enseignants (68%). Plusieurs (61%) leur reprochent de ne pas donner assez de leur temps pour faire profiter le public de leurs connaissances (21% d'indécis).

Quant aux universités mêmes, 55% de la population se montre plutôt satisfaite de leur contribution à la société québécoise (19% d'indécis). Presque 70% de celle-ci estime que les universités jouent bien leur rôle; mais moins on est scolarisé, moins on se dit satisfait d'une telle contribution et plus on est indécis au sujet des principaux avantages des universités.

Les rôles «très importants» que devraient jouer les universités sont, dans l'ordre décroissant: préparer les étudiants au marché du travail (67%); former des citoyens responsables (64%); procéder à de la recherche applicable immédiatement (55%) ou à de la recherche fondamentale

(51%); former les étudiants à jouer un rôle social (51%), etc. On compte ici fort peu d'indécis et plus on est scolarisé, plus les appuis sont forts, à peu près dans le même ordre, à chacun de ces rôles.

Dans les faits, les personnes interrogées sont très divisées quand on leur demande si l'université accomplit bien le rôle qu'elle considère premier (préparer un marché du travail): 41% disent oui, autant disent non et 19% restent indécises.

Les universités forment-elles en vérité des citoyens responsables? — Oui, répondent 56% des répondants (62% des hommes contre 51% des femmes), tandis qu'on compte 18% d'indécis.

Moins on est scolarisé, plus on pense que «tout le monde peut aller à l'université». Si 51% de l'ensemble des répondants l'estiment, 45% disent que non. L'accès à l'université est plutôt difficile, dit-on, pour les jeunes qui sortent du cégep (57%), pour les mères de famille surtout (59%) et pour les personnes qui sont déjà sur le marché du travail (46%). De plus, l'ensemble de la population juge que l'université est plus accessible aux anglophones qu'aux francophones: 44% des répondants pensent que plus de 30 jeunes anglophones sur 100 ayant ter-

miné leur secondaire se rendent à l'université; par contre, on pense, à 31%, que plus de 30 francophones en font autant.

Si la vaste majorité des répondants croient savoir que les petites et moyennes entreprises sont en mauvaise situation financière, 48% en pensent autant des universités (33% d'indécis cependant). Certes, 85% des personnes interrogées estiment que le gouvernement devrait augmenter ou au moins maintenir son aide financière aux universités, mais 51% des répondants disent que celles-ci coûtent trop cher au public pour les avantages qu'elles offrent (34% pensent le contraire).

Enfin, les personnes interrogées classent ainsi, par ordre décroissant d'importance, les intervenants principaux dans le milieu universitaire: les administrateurs de l'université (72%), les professeurs et leurs syndicats, comme les étudiants et leurs associations (65%), le gouvernement provincial (60%), puis le fédéral (52%). Si les deux tiers des répondants se disent au fait des coupures importantes aux budgets des universités en 1982-83, ils attribuent ces compressions majoritairement (47%) aux deux gouvernements, fédéral et provincial (10% d'indécis).

en bref...

■ Hibernia: la Cour suprême siégera le 29 novembre

OTTAWA (d'après CP) — La Cour suprême du Canada a annoncé hier qu'elle se penchera à partir du 29 novembre sur la cause de la propriété du gisement Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve. Ottawa, qui a soumis cette affaire à la plus haute instance juridique du Canada, aurait souhaité que la cause soit entendue dès le mois de septembre. Le gouvernement de Terre-Neuve, devant la décision d'Ottawa de saisir la Cour suprême de cette affaire, avait signalé que le haut tribunal devrait attendre au moins que la Cour suprême de Terre-Neuve se prononce sur la question avant d'en étudier les méandres. La Cour suprême de Terre-Neuve, pour sa part, a laissé entendre qu'elle ne pourrait commencer l'étude de cette cause avant le mois de novembre.

■ Lévesque s'en prend à un ministre de Terre-Neuve

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'en est pris au gouvernement fédéral pour avoir présenté son projet de loi C-108 qui permettrait l'expropriation d'un corridor électrique au Québec mais il a surtout fustigé le ministre terre-neuvien de l'Energie, M. Bill Marshall. Selon M. Lévesque, M. Marshall se comporte comme «un matamore et un ignorant» quand il affirme, comme il l'a fait devant un comité de la Chambre des Communes, qu'il n'est pas intéressé à négocier avec le Québec pour ouvrir le contrat d'électricité d'Hydro-Québec et aménager d'autres sections du fleuve Churchill. Citant des extraits des réponses fournies par M. Marshall devant ce comité parlementaire, le premier ministre a soutenu que celui-ci se comportait comme un «petit politicien cynique» qui estime que les gens ont la mémoire courte. M. Lévesque a également souligné que le ministre terre-neuvien avait eu le culot de dire au sujet du projet de loi C-108 qu'il accordait trop de pouvoirs au gouvernement fédéral et n'en élevait pas suffisamment au Québec. Malheureusement, de déplorer le premier ministre du Québec, cela rejoint un masochisme qui circule dans certains milieux à l'effet que la «méchante Hydro-Québec exploite des petits terre-neuviens».

■ La G.-B. satisfaite de l'impact des représailles

OTTAWA (PC) — Le ministre britannique du Commerce, Lord Cockfield, a indiqué hier à Ottawa que la Grande-Bretagne était satisfaite des représailles économiques du Canada à l'endroit de l'Argentine, à la suite de la guerre des Malouines. Ces mesures du Canada et des alliés, a ajouté Lord Cockfield, «ont eu un impact très sérieux sur l'économie argentine». Lord Cockfield s'est entretenu à Ottawa avec les ministres du Commerce, M. Ed Lumley, et de l'Industrie, M. Herb Gray.

■ En éliminant les trains, on ne réduit pas les dépenses

OTTAWA (PC) — Un spécialiste américain des transports en commun, M. John DeLora, est d'avis que la société Via Rail s'y prend bien mal pour réaliser des économies. Devant la commission sénatoriale sur les transports, M. DeLora, directeur du Michigan Passenger Foundation, a expliqué que ce n'était pas en réduisant les services aux passagers que Via Rail pourra réaliser des économies. Les réductions annoncées l'an dernier, et qui devaient permettre des économies de \$150 millions, a-t-il soutenu, ne permettront même pas d'économiser la moitié de cette somme. Via Rail, a-t-il poursuivi, continuera à perdre d'importantes sommes d'argent en raison des méthodes ridicules de remboursement qui ont cours entre Via Rail, le CN et le CP. Au lieu de signer des contrats fermes avec ces compagnies de chemin de fer, explique M. DeLora, Via Rail reçoit chaque mois des factures pour les dépenses anticipées. La société de la Couronne reçoit de nouvelles factures à la fin de l'année et d'autres encore lors d'un règlement final. Les frais généraux de Via Rail sont trop élevés, estime encore M. DeLora, et ses services devraient être élargis pour réduire ces frais généraux comme pourcentage des dépenses générales.

■ La SQ arrête les auteurs d'une prise d'otages

QUÉBEC (PC) — La Sûreté du Québec a arrêté hier les auteurs d'une prise d'otages à Notre-Dame-des-Laurentides, à une dizaine de kilomètres au nord de Québec. Les deux individus ont été appréhendés à la suite d'une chasse à l'homme ponctuée de coups de feu. L'un d'eux a été blessé d'une balle au dos, l'autre d'une balle au front. Les deux hommes avaient séquestré le directeur d'une caisse populaire et sa femme pendant la nuit, puis ont obligé le mari à ouvrir le coffre de la caisse et leur remettre \$10.000. La police n'est intervenue qu'après avoir appris que l'épouse du directeur de la caisse avait été libérée. Les deux ravisseurs, André Blanchet, de Québec, et André Daoust, de Montréal, étaient respectivement recherchés par la police le premier pour un vol à main armée d'un million commis à Limoilou l'été dernier et le second à la suite de son évasion d'un hôpital de Montréal où il était traité après avoir été blessé lors d'un échange de coups de feu avec la police après un vol à main armée.

L'annonce de Playtex est jugée la plus sexiste; le prix Émeritas va à La Parisienne et à Kraft

par Renée Rowan

Le comité pour la publicité non sexiste du Conseil du statut de la femme (CSF) a accordé, pour 1982, le prix Émeritas — ou prix citron de publicité sexiste — à une annonce télévisée pour le soutien-gorge et la gaine Playtex. Le prix Émeritas, au prix d'excellence, accordé pour la première fois cette année, va à deux annonces télévisées qui se sont classées ex-aequo: une publicité pour l'assouplisseur La Parisienne, et une autre pour les macaronis Kraft.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Montréal, la présidente du CSF, Mme Claire Bonenfant, a expliqué que l'annonce de Playtex (agence de publicité Grey) — qui n'a pu être montrée à la presse et à l'assistance nombreuse lors de la remise des prix parce que la compagnie en a refusé l'autorisation — a été sévèrement dénoncée tant par le jury que par un grand nombre de participants à ce concours, le deuxième du genre. Il s'agit d'une annonce mettant en scène un mari qui, d'un air de propriétaire, se dé-

clare fier de sa femme parce que celle-ci porte des vêtements de base qui mettent en valeur sa poitrine et lui amincissent la taille: «J'ai de quoi être fier de ma femme!» La compagnie a déclaré qu'il n'était pas utile de présenter l'annonce puisqu'elle était retirée des ondes.

Quant à la publicité La Parisienne (conçue par l'agence Bergeron, Prieur et Associés), qui met l'accent sur le partage des rôles, elle montre un homme faisant le lavage tandis que sa femme reconduit leur enfant au hockey. On si-

gnale que 250 votes sur 728 en provenance du public ont été enregistrés pour cette seule publicité.

La deuxième publicité à recevoir le prix Émeritas est aussi une annonce télévisée pour les macaronis Kraft (agence J. Walter Thompson) montrant une famille collaborant à la préparation du repas familial. «Ce message positif met en évidence le partage naturel des tâches», a souligné Mme Bonenfant.

Quatre mentions de mérite ont été décernées. Elles vont à

un message télévisé pour la Fédération des magasins Coop et Cooprix, montrant un nombre égal d'hommes et de femmes faisant leur marché; à une annonce pour le poulet Kentucky, soulignant la présence d'une fille au sein d'une équipe de hockey; un message télévisé pour l'isolant Styrofoam, montrant une femme accomplissant des travaux de bricolage et une annonce imprimée pour les jouets Matchbox, présentant une fillette et un garçonnet comme «les ingénieurs du tas de sable».

«On sent depuis 1979, alors que le comité pour la publicité non sexiste était créé, un net progrès, principalement à la télévision, a noté Mme Bonenfant, en remettant prix et mentions. Le sexisme est devenu un mot connu: personne n'ignore ce que veut dire le sexisme. Le sexisme en publicité, il en existe encore, mais de plus en plus de personnes en sont conscientes et le dénoncent, de sorte que la pression de l'opinion publique accélère le changement des mentalités.»

Cinq compagnies ont reçu des mentions de «démérite»: Dunlop, une compagnie qui fabrique des pneus, pour avoir diffusé un calendrier montrant entre autres une femme nue écartelée entre deux roues de moto; la compagnie Piedmont, pour la présence d'une «pin up» dans une publication consacrée à la machinerie lourde, «pin up» accompagnée de la motion «Notre matériel usage à très belle apparence...» (la compagnie Piedmont est un grand fournisseur du gouvernement du Québec en machinerie lourde); Burlington, pour une annonce de basculote Whisper dans le métro montréalais, montrant une femme dans une pose ambiguë, le postérieur en l'air (un homme annoncerait-il son caleçon dans cette pose?); la compagnie NBS, pour un dépliant utilisant comme «gag» publicitaire un quiproquo entre une secrétaire et sa «castouette»; les traitants toutes deux de «jolie, automatique, efficace, rapide, silencieuse et surtout économique», et enfin la Boucherie Pierre, de Verdun, qui diffuse l'image d'une femme nue sur laquelle sont indiquées les coupes de viande, ce qui a entraîné, il y a quelques semaines, une manifestation de protestation dans les rues de cette municipalité. La boucherie a, depuis, cessé cette publicité et a même racheté tous les nappes en circulation qui affichaient cette femme découpée en petits morceaux.

Le juge Laskin très malade?

OTTAWA (PC) — Les jours du juge-en-chef Bora Laskin, de la Cour suprême du Canada, seraient-ils comptés? C'est ce que l'on peut naturellement se demander, vu que l'on n'a pas vu le juge-en-chef, âgé de 69 ans, depuis six semaines. La maladie l'aurait retenu chez lui.

Les autorités près de la Cour suprême affirment pour leur part que le juge sera de retour bientôt.

Il s'attribuent son absence à la fatigue accumulée durant des semaines de travail ardu. Vaguement, ils parlent de difficultés à s'adapter à certains médicaments.

Par ailleurs, des informateurs près de la cour disent que M. Laskin a été victime d'une apoplexie, le 23 avril dernier, et qu'il a dû faire un séjour de 12 jours à l'hôpital. Depuis, il resterait chez lui et, officiellement, personne ne peut préciser la date de son retour.

On sera peut-être éclairé à ce sujet, le 14 juin prochain, car la Cour suprême doit statuer sur la requête du Québec, qui maintient avoir un droit de veto à la nouvelle constitution.

Le haut tribunal du pays ajournera pour l'été, après avoir rendu son jugement sur cette question. Pour ceux appelés à suivre les activités de la Cour suprême, il est évident que M. Laskin ne voudra absolument pas manquer un test constitutionnel d'une telle importance. S'il n'est pas là, le 14 juin, ce sera que sa maladie est beaucoup plus grave qu'on ne le voulait l'admettre ses proches.

Condition féminine: l'argent manque mais Marois espère en trouver durant l'année

par Clément Trudel

QUÉBEC — Pour les 24 maisons accueillant au Québec les femmes victimes de violence, il faudrait \$3.3 millions mais la ministre d'État à la Condition féminine, tout en reconnaissant la justesse de la demande, ne peut offrir que \$1.5 million à ce poste.

En défendant hier les crédits du Conseil du statut de la femme (\$2.7 millions) et de l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) (\$3.7 millions) Mme Pauline Marois a surtout exprimé l'espoir de débloquer de l'argent nouveau en cours d'année pour maintes activités touchant l'avancement de la condition féminine. Mme Marois partage entièrement le diagnostic posé par la députée libérale de L'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux: «Les femmes sont plus durement touchées par la crise et le chômage et tout geste ponctuel propre à corriger cette vulnérabilité sera accueilli avec empressement.

Si l'on tient à toucher concrètement les effets des com-

pressions budgétaires, il n'y a qu'à se rappeler qu'en 1981-82, les \$60.000 prévus pour la publicité des services de garde n'ont pas été utilisés, ils sont passés aux crédits périmés; tout simplement parce qu'on ne voulait pas aggraver davantage de clients alors même que les 2.000 nouvelles places en garderie, en un an, devenaient un maximum en raison des moyens fournis.

Serait-ce que le gouvernement que forme le Parti québécois aurait renoncé à l'accessibilité générale aux services de garderie? a demandé le député libéral de Laurier, M. Christos Sirros. Les chiffres parlent par eux-mêmes, lui a-t-on fait valoir. Si l'OSGE dispose de \$6.4 millions de plus qu'il y a un an, c'est qu'il y a 10 postes permanents de plus, que les paiements de transfert sont en hausse de \$5.6 millions, et que \$1.2 million va à «l'annualisation des places développées» en cours d'année.

La ministre accepterait de remettre en question l'existence même de l'Office des services de garde à l'enfance, pourvu que l'on dispense les services. La superstructure ne lui apparaît pas indispensable. S'il faut conserver espoir, c'est bien parce qu'il existe actuellement 22.700 places en garderies. C'est aussi, a dit la ministre, que 40% des bons d'emploi rejoignent des femmes et que le programme-pilote Transition-Travail a touché 6.000 femmes désireuses d'entrer, ou de retourner



Pauline Marois, ministre d'État à la Condition féminine.

mieux armées, sur le marché du travail — il s'agit de sessions de 5 semaines dispensées dans trois cégeps.

Mme Lavoie-Roux a rappelé la pauvreté qui atteint plus sûrement les femmes au seuil de la retraite, mais ses remarques englobaient tout autant le sexisme dans les manuels scolaires que le sort injuste qui attend certaines femmes dans les services de santé: pourquoi, se demande-t-elle, procède-t-on à autant de ligatures de trompes? Et si les garderies arrivent à surmener, n'est-ce pas qu'elles rognent maintenant sur la qualité des services? La ministre s'est toutefois inscrite en faux sur ce dernier point, attribuant plutôt au bénévolat accru des parents et des intervenants(es) en garderies la fourniture de services d'égale qualité, malgré le rétrécissement des enveloppes budgétaires.

L'étude de ces crédits — le CSF émerge au Conseil exécutif, l'OSGE aux Affaires sociales — a permis de savoir qu'une enquête commune ministère des Affaires sociales-Secrétariat à la Condition féminine vient de prendre fin, que les données permettront,

guérin
l'éditeur
qui
édite

L'Atlas scolaire
Guérin/Gage

ISBN-2-7601-0141-X - 128 p.
(cartonné) 10.95\$



En vente dans toutes les librairies

Édition conforme au SI.
Primaire 2e cycle —
Secondaire 1er cycle.
Le monde — Amérique du Nord — Canada — Terre-Neuve — Provinces maritimes — Provinces de l'Atlantique — Québec — Le sud de l'Ontario — le Nord de l'Ontario — Manitoba — Saskatchewan — Alberta — Colombie Britannique — le Grand Nord canadien — les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent — les États-Unis — Mexique — Amérique Centrale — les

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Adolescent à la chambre à gaz

WILMINGTON, Caroline du Nord (AP) — Un jeune Américain de 17 ans a été condamné à la chambre à gaz pour le meurtre, au mois de décembre dernier, du consul honoraire de Finlande, en Carolides du Nord et du Sud.

Freddie Lee Stokes a également été condamné à dix ans de prison pour le vol d'une voiture. Il doit normalement être exécuté le 16 août prochain.

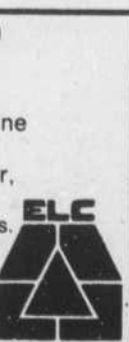
Le verdict a été annoncé après deux heures de délibérations. L'avocat du jeune meurtrier a immédiatement fait appel.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

Cours commençant le 15 juin
ANGLAIS

3 heures par jour, 5 jours par semaine
par mois \$250.
2 heures, 2 fois par semaine, le soir,
8 semaines \$250.
Aussi des cours privés à prix modiques.

Permis du ministère de l'Éducation
Centre Linguistique Européen
1235 rue Guy, tél.: 933-8252



Jeanne Hyvrard
Le corps défunt de la comédie
Traité d'économie politique
coll. Fiction et Cie
160 pages — \$14.55

Voici la plus belle beauté, le plus interpellant des martellements, le sommet d'une recherche entreprise par l'auteur de 4 livres déjà réputés: Les prunes de Cythère, Mère la Mort, La meurtrière, Les doigts du figuier.

SEUIL

LOTO-SÉLECT

Date: 02-06-82
NUMERO GAGNANT: 2760
Ventes: 110 933. \$
Mises de 50c gagnantes
Lot par mise de 50c

dans l'ordre	18	1 941,80\$
dans n'importe quel ordre	185	80,90\$

Vers un «front commun» des médecins?

Les trois fédérations se concertent aujourd'hui

par Marie Laurier

Les dirigeants des trois fédérations de médecins du Québec se concertent pour la première fois aujourd'hui sur les moyens de pression à prendre pour hâter un règlement négocié de leurs ententes respectives.

S'il est encore trop tôt pour parler de «front commun», on peut sans doute présumer que les docteurs Clément Richer, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Paul Desjardins, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et Marc David, président de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec (FMRQ) éprouvent le besoin de faire le point sur le dossier et d'instaurer entre eux un climat de solidarité.

Car aucun des groupes n'est satisfait présentement, les généralistes et les omnipraticiens pour des raisons similaires internes, pour leur part, craignent une conscription de leurs effectifs et la menace d'un décret gouvernemental les forçant à s'exiler dans des régions isolées ou à pratiquer la médecine à rabais dans les milieux urbains.

Hier, les omnipraticiens ont respecté la consigne d'un arrêt de travail généralisé, le deuxième cette semaine. On ne signale aucun incident. Ils prévoient débrayer encore lundi et vendredi prochains. Le 11 juin, il s'agira d'une journée d'étude à l'échelle provinciale qui réunira à Québec et à Montréal les membres des 19 associations régionales. Une séance de négociation aura lieu toutefois aujourd'hui dans la métropole entre la FMOQ et le ministère des Affaires sociales.

C'était au tour des spécialistes hier à se présenter à la table des négociations au lendemain de l'ultimatum lancé mercredi: règlement négocié d'ici le 24 juin ou recours à la médiation. En cas d'échec de ce mécanisme, le FMSQ pourrait déclencher une grève générale qui pourrait avoir lieu à l'automne, la saison estivale n'étant guère propice à ce genre de contestation.

Le cas des résidents et des internes est un peu différent et le fait qu'ils ne participent pas nominalement aux pourparlers suscite chez eux une certaine frustration. Leur cause est défendue par les omnipraticiens et les spécialistes et les jeunes médecins commentent à douter de la qualité de cette re-

présentation.

Au cours d'une conférence de presse mercredi, le Dr Marc David a évoqué la possibilité de fonder une association indépendante dans les semaines ou les mois à venir dans le but de promouvoir les intérêts particuliers des 1.800 résidents et internes. Mais rien n'est encore formellement décidé, contrairement à ce que laissait entendre un article de la Presse Canadienne paru hier dans LE DEVOIR. Les échanges qui doivent avoir lieu cet après-midi entre les trois présidents pourraient donner lieu à une révision de ce projet encore vague, fomenté par les jeunes médecins de Montréal. Une réunion des quatre associations membres de la FMRQ avait lieu hier soir.

Un porte-parole de la FMOQ a nié hier toute accusation voulant qu'elle ne se préoccupe pas des médecins étudiants et des futurs diplômés. Bien au contraire, a-t-on fait valoir, les négociateurs de la FMOQ réclament un traitement de 100% pour leurs jeunes confrères et combattent le «différentiel» de 60% ou 65% que le gouvernement veut accorder aux nouveaux professionnels qui refuseraient d'aller s'installer dans les régions isolées.

Les négociations sont au point mort à la CTCUM

par Alain Duhamel

Une semaine après la grève de 24 heures dans le transport en commun, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) et les principaux syndicats de ses employés n'ont pas encore relancé le processus de négociations.

En fait, depuis deux semaines, les parties en cause font du sur-place en silence. Elles s'échangent les civilités de circonstance.

Plus tôt cette semaine, la CTCUM a annoncé qu'elle rembourserait les titulaires d'une carte mensuelle d'une somme de \$0.70 pour la carte à \$21 et d'une somme de \$0.30 pour la carte à \$9 en guise de compensation pour la journée de service perdue la semaine dernière.

De son côté, la Fraternité des chauffeurs d'autobus, des opérateurs de métro et employés des services connexes a donné instruction aux chauffeurs du métro de ne pas effectuer ce travail. «Ce n'est pas leur ouvrage», affirme le président M. Jacques Bigault. La CTCUM aurait pu au moins

nous le demander.

Cette directive syndicale a suscité chez l'employeur l'envoi d'une directive patronale sévère informant les employés qu'ils seront passibles de sanctions disciplinaires s'ils refusent de rembourser les détenteurs de cartes autobus-métro du mois de mai.

La Fraternité se propose d'exercer d'autres moyens de pression dans les prochains jours. Une nouvelle grève d'une journée paraît toutefois, selon les indications de M. Bigault, exclue pour l'instant.

Il n'est pas impossible que le porte-parole de la Fraternité soient convoqués au ministère du Travail bientôt puisque, hier, les porte-parole patronaux l'ont été. Ces rencontres séparées ont habituellement pour but de préparer une relance des négociations au moment où l'une ou l'autre des parties en cause donne des signes d'ouverture.

Les pourparlers entre la Fraternité et la CTCUM bu-

tent sur le problème de l'embauche des surnuméraires. La Fraternité refuse d'aller plus loin en négociations aussi longtemps que l'employeur n'aura abandonné ou tout au moins modifier en substance sa demande à cet égard.

Aux tables des employés de bureau et des employés d'entretien, les parties n'ont pas négocié depuis plusieurs jours. «Nous savons que, aussi longtemps que nous ne serons pas en grève, il ne se passera rien», affirme le président du Syndicat du transport (employés d'entretien), M. Jacques Morrisette.

Le Syndicat des employés de bureau et le Syndicat du transport, tous deux affiliés à la CSN, négocient ensemble des clauses communes aux deux conventions collectives et séparément les clauses particulières à chaque groupe d'employés.

À leur dernière assemblée générale, les membres de ces syndicats ont accordé un man-

dat de moyens de pression à leurs dirigeants syndicaux en concertation avec la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro. Pour tout arrêt de travail de 24 heures ou plus, les dirigeants syndicaux doivent convoquer une assemblée générale pour en débattre.

Plusieurs sujets demeurent en litige entre ces employés et la CTCUM, notamment le travail à forfait et la normalisation des salaires.

La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.



Le caucus libéral se dit «solidaire» de Ryan

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Les députés libéraux sont sortis de leurs longues délibérations des deux derniers jours en se disant «solidaires» de la résolution adoptée en janvier dernier par le conseil général du Parti libéral du Québec (PLQ).

Cette résolution portait sur la confiance des libéraux à l'endroit du chef, M. Claude Ryan, et lui offrait leur «entier appui», en déclarant leur détermination à travailler avec lui, en unité.

Cette résolution a été remise en lumière par un bref communiqué publié hier par le président du caucus et whip en chef du PLQ, M. Michel Pagé. Selon lui, «d'aucune façon ni directe, ni indirecte quelques députés que ce soient (sic) ne se sont associés à une supposée tentative de «putsch», telle que relatée dans un quotidien de la région de Québec».

Pourtant, il a fallu plusieurs heures pour en arriver à cette laconique manifestation de solidarité et d'unité. Des députés prétendent que le sujet lit-

gieux du leadership n'était que le dernier article à l'ordre du jour, d'où le retard à réagir de façon officielle à une manchette diffusée des mardi matin par Le Soleil, de Québec. Mais, par sa sécheresse même, le communiqué ne trompe plus personne à Québec. On parle de trêve, de sur-sis, de moratoire, mais l'on estime généralement que M. Ryan n'a pas ou n'a plus la confiance d'une bonne partie de son caucus.

De toute manière, les discussions ont dû être animées et laborieuses, puisque M. Ryan a même raté un «rendez-vous» avec le premier ministre. Le chef libéral avait fait savoir que, vers 15 h, il profiterait de l'étude des crédits du premier ministre pour aborder divers sujets avec M. Lévesque. Mais un député, M. Rivest, a dû tuer le temps pendant plus d'une heure, dans l'attente de M. Ryan, retenu par son caucus, alors même que trois commissions siégeaient en même temps. Il était près de 16 h 30 quand M. Ryan est finalement arrivé au salon rouge.



M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec. (Photolaser CP)

Même si les députés sont plus loquaces privement que publiquement, il semble bien

que plusieurs en ont profité pour dire à M. Ryan ce qu'ils avaient sur le cœur. Mais le

chef leur aura remis sur le nez la résolution de janvier et sa détermination de s'en remettre au jugement des militants, réunis en congrès général en septembre, à Québec. De part et d'autre, ils auront convenu entre-temps de maintenir la trêve et d'effectuer la révision du leadership dans la paix et la dignité.

D'autre part, un avant-projet de réforme de la constitution interne du PLQ propose que l'élection du futur chef se fasse par l'ensemble des membres, et non plus par quelque 2.000 délégués. Mais ce projet devra être discuté et agréé par les délégués au congrès de septembre, en même temps qu'ils prendront un vote de confiance à l'égard de M. Ryan.

S'il est encore là. Car la rumeur la plus persistante veut qu'il profite de la pause de l'été pour annoncer qu'il est prêt à se retirer dès que les militants se donneront un nouveau chef, cette fois au suffrage universel.

LES TRIBUNAUX

■ Un «descendant» d'Eric Le Rouge coupable de viol

Un accusé qui se prétend descendant d'Eric Le Rouge, fils légitime du maréchal allemand Von Paulus et qui a allégué devant des jurés anglophones que la reine ne pouvait pas le poursuivre puisqu'il avait lui-même du sang royal français, a pris le chemin des cellules, hier, après que le jury l'eut déclaré coupable de viol.

Jean Clermont, 44 ans, qui se dit entre autres choses conseiller financier, a été accusé d'avoir violé une jeune femme de 28 ans dans son appartement le 5 novembre 1980, rue Victoria. Il l'avait rencontrée dans la soirée dans un restaurant de Côte-des-Neiges, s'était présenté comme avocat et lui avait offert un emploi pour l'attirer chez lui.

En 1975 il avait été condamné à cinq années de réclusion pour viol et avait été libéré en octobre 1979, soit environ un an avant le viol pour lequel il a été déclaré coupable hier.

Au début, Jean Clermont, ayant choisi un procès en anglais, avait présenté sa liste de témoins, qui comprenait entre autres un grand criminaliste américain, l'ambassadeur de l'Allemagne de l'Ouest au Canada et M. Claude Ryan. Il y avait ainsi 40 noms mais le juge Rothman n'en avait autorisé que 19. Le juge avait également cru bon au départ de faire examiner l'accusé par deux psychiatres, qui l'ont pourtant déclaré apte à subir son procès. Le dernier avocat au dossier de Jean Clermont était Me Jérôme Choquette mais, comme plusieurs autres, il se serait désisté et c'est l'accusé, Code pénal en main, qui a assuré sa propre défense en anglais.

Il a dit qu'il était victime d'un complot ourdi par des policiers étant donné qu'il dirigeait, au moment de son arrestation, l'agence James Bond, qui se spécialise dans la recherche de personnes disparues et dans l'éclaircissement de meurtres commis par des policiers et des juges. Il a raconté que le maréchal Von Paulus de l'armée hitlérienne avait déposé un bébé naissant dans un hôpital de Montréal où Mme Clermont venait de donner naissance à un enfant mort-né. Ce bébé, fils de Von Paulus, aurait été élevé par Mme Clermont, son mari étant par ailleurs un espion allemand au Canada.

Candidat du RIN puis de son propre parti politique aux élections générales dans les années 60, Jean Clermont a voulu s'opposer à la demande de l'avocate de la couronne, Me Rollande Matte, pour que les représentations sur sentence soient reportées plus tard. «Moi, je suis prêt à procéder», a-t-il dit, puis il a suggéré au juge quelques jours de prison seulement. Se retournant vers l'auditoire, rubans rouges à la boutonnière, l'accusé a dit: «On me condamne sans preuve, c'est le Canada. Que voulez-vous?»

Les six femmes et cinq hommes du jury n'ont mis que deux heures à délibérer,

(même si le procès a débuté le 11 mai) avant de rendre un verdict unanime de culpabilité. Le juge Rothman a fixé au 11 juin les représentations sur sentence.

■ Un verdict de meurtre annulé

Déclarée coupable du meurtre de son mari le 2 mai 1980 et condamnée à la prison à vie, Mme Colette Tremblay-Loiselle, 40 ans, mère de trois enfants, a été remise en liberté hier moyennant un cautionnement de \$5.000 par le juge Claude Bisson, après que la Cour d'appel du Québec eut cassé le verdict de culpabilité et ordonné un nouveau procès dans cette affaire.

D'après les faits entendus par le jury, c'est le frère de l'accusée, M. Bertrand Tremblay, qui, lors d'une altercation avec M. Luc Loiselle, le soir du 16 janvier 1978, aurait poignardé à mort son beau-frère. Mme Tremblay-Loiselle et son fils Eric auraient assisté au meurtre sans tenter de porter secours à la victime ainsi que la concubine de Bertrand Tremblay, une certaine Louise Dallaire. Bertrand Tremblay est mort depuis, tué semble-t-il, en avril 1979 par un certain Charles Choquette qui aurait disposé du cadavre de M. Loiselle en le jetant dans la rivière Richelieu. Ce cadavre avait été découvert le 23 mai 1978.

La Cour d'appel a cassé le verdict en se basant sur le fait que le juge de première instance n'a pas suffisamment mis en garde les jurés contre le témoignage de Louise Dallaire. Il s'agissait d'un témoignage d'une présumée complice après le fait, témoignage qui n'était pas corroboré par un autre témoin visuel, Eric Loiselle, fils de la victime, et qui a refusé de dire quoi que ce soit au procès.

Les juges Paré, McCarthy et Jacques ont estimé que ce témoignage ne devait pas être retenu parce que non corroboré par un autre témoin et ils ont rendu un jugement unanime à la fin de la semaine dernière.

Lundi, cependant, la Cour suprême du Canada rendait un jugement intéressant dans l'affaire Joseph Vetrovec et Joseph Gaja, condamnés pour trafic d'héroïne en Colombie-Britannique en 1976. Dans cet arrêt la Cour suprême, unanimement, déclare qu'il n'est pas nécessaire que le juge au procès mette en garde le jury contre le témoignage d'un complice même s'il n'est pas corroboré.

La plus haute cour du Canada estime que le juge a toute discrétion sur l'appréciation des témoignages. Les faits ne sont pas exactement les mêmes mais lui ne sait ce que la Cour d'appel du Québec aurait décidé si l'arrêt Vetrovec avait été connu lorsqu'elle s'est prononcée sur le cas de Mme Colette Tremblay-Loiselle.

Il se peut que la Couronne se pourvoie en appel en Cour suprême contre la décision de la Cour d'appel du Québec en citant cette nouvelle jurisprudence. Autrement, Mme Loiselle subira un nouveau procès aux assises.

Guy DESHAIES

Clair tient aux hausses de péage

QUÉBEC (LE DEVOIR) — Le ministre des Transports n'a pas l'intention de remettre en cause les hausses de péage autoroutier qui il a annoncées la semaine dernière, même si les députés péquistes et libéraux des Laurentides et de l'Estrie le pressent de les modifier.

Non seulement M. Michel Clair a-t-il écarté hier toute suggestion de moratoire, mais il a répété que le gouvernement a «fait un choix favorisant le transport en commun», et les décisions prises quant au péage sont «équitables».

Il rejette aussi l'idée, soumise par des députés péquistes, de garder un tarif réduit pour les heures de pointe. «Partout ailleurs dans le monde, a dit M. Clair, le contraire se pratique. C'est en dehors des heures de pointe

qu'on peut avoir des tarifs réduits, et non pas aux heures de pointe».

Quant au covoiturage gratuit, aussi proposé par des péquistes, M. Clair estime que le gouvernement fait un pas en ce sens avec la gratuité pour les taxis et les autobus. Mais il n'est pas question de le généraliser pour l'instant, à cause des difficultés de contrôle et des abus possibles.

Pourtant, selon les députés péquistes de la région Laurentides-Lanaudière, «il en coûtera moins cher au gouvernement d'établir la gratuité pour les covoitureurs que de subventionner un lourd appareil administratif». Dans les deux régions, les députés se plaignent des inégalités et demandent au ministre de revoir toute sa politique.

Les samedis de la

Librairie HERMÈS

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Élisabeth Marchaudon, libraire,
vous donne rendez-vous,
le samedi 5 juin de 14 h à 18 h avec

Roger Fournier
auteur de «Le Cercle des Arènes»
publié aux Éditions Albin Michel

Les entrevues faites à l'occasion des samedis de la Librairie Hermès sont diffusées à TVRQ (canal 25) et TVRQ Québec (canal 23). Pour Montréal, l'entrevue est le samedi 5 juin à 22h et l'entrevue est le samedi 5 juin à 13h. Pour Québec, l'entrevue est le samedi 5 juin à 15h et l'entrevue est le samedi 5 juin à 15h. Pour Québec, l'entrevue est le samedi 5 juin à 15h et l'entrevue est le samedi 5 juin à 15h.

Le Brandy **METAXA** de Grèce vous invite à participer au concours **METAXA** de la

Coupe du Monde de Soccer

parrainé par

CKAC 73
et
LE DEVOIR

Vous pouvez gagner un voyage pour deux (2) personnes à Madrid et assister au match final de la Coupe du Monde de Soccer le 11 juillet 1982. Le voyage, qui aura lieu du 9 au 18 juillet 1982, comprend: le transport aérien aller-retour Montréal/Madrid; huit (8) nuits dans un hôtel **** avec petits-déjeuners; \$1,500. d'argent de poche, et deux (2) billets de loge pour assister au match final de la Coupe du Monde de Soccer.

Règlements: Pour participer au concours, il faut soit remplir le coupon ci-joint, ou communiquer par téléphone au programme «Les Amateurs de Sport» de Pierre Trudel entre 18 h 15 et 19 h 15 à CKAC 73. Le tirage aura lieu le vendredi 18 juin à 18 h 30 au cours de l'émission «Les Amateurs de Sport» de Pierre Trudel. La personne gagnante aura un temps limité pour répondre à une question mettant à l'épreuve sa connaissance du soccer.

Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

Les employés du journal LE DEVOIR, de CKAC 73, de SCHENLEY CANADA INC. ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.

Les prix devront être acceptés comme tel et ne pourront être échangés contre une somme d'argent.

Les coupons de participation devront parvenir à CKAC 73 au plus tard le 17 juin 1982 à minuit.

Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés, et tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

RETOURNER CE COUPON À
LES AMATEURS DE SPORT

CKAC 73
C.P. 730, SUCC. «A»
Montréal, Qué. H3C 4A3

Nom
Adresse App.
Ville Code Postal
Téléphone Domicile Travail



Les partis s'indignent de la clémence envers les comparses

Espagne: 30 ans de prison pour les chefs du putsch raté

MADRID (AFP) — Sévère pour les meneurs du coup d'Etat manqué du 23 février 1981, indulgent à l'égard de leurs comparses, le conseil de guerre qui jugeait les 33 putschistes a prononcé hier des sentences qui ont étonné toute l'Espagne.

Après trois mois et demi d'un procès qui a tenu le pays en haleine et alors que la plupart des observateurs s'attendaient à des sentences considérablement réduites par rapport aux réquisitions du procureur, les chefs de file du coup manqué ont été punis comme requis: 30 ans de réclusion chacun pour le lieutenant-général Jaime Milans del Bosch et le lieutenant-

colonel Antonio Tejero. Le premier, cerveau d'un complot qui prétendait agir au nom du roi, mais que ce dernier a déjoué au cours de la dramatique nuit du 23 au 24 février 1981, avait décrété l'état d'exception et fait défiler les chars dans les rues de Valence (Sud-Est de l'Espagne), siège de la 3ème région militaire qu'il commandait.

Le second, fer de lance de ce complot, avait occupé pendant 18 heures, à la tête de 288 gardes civils en armes, le Congrès, séquestrant quelque 350 députés et le gouvernement au grand complet.

Le général Alfonso Armada, à l'époque chef d'Etat-major adjoint de l'armée de terre, a

été condamné à six ans de réclusion, alors que le procureur avait requis une peine de 30 ans. Les observateurs soulignent toutefois que les témoignages accumulés contre lui ont souvent manqué de consistance au plan strictement juridique. Le général Armada, rappelle-t-on, s'était proposé comme président d'un gouvernement de transition pour «sauver la situation», mais, tout au long du procès qui a suivi, il s'est refusé à impliquer le roi, contrairement à ses co-inculpés.

Le général Luis Torres Rojas, commandant militaire de la Corogne au moment des faits jugés, a lui aussi été condamné à 6 ans de prison.

Quant aux autres inculpés, fidèle à une tradition qui tend à placer la responsabilité au sommet de la hiérarchie et à faire preuve d'indulgence à l'égard des subordonnés en vertu du principe de l'obéissance, la justice militaire espagnole a réduit de moitié ou de trois quarts, selon les cas, les peines requises contre 17 autres militaires, parmi lesquels trois colonels.

Onze militaires (un commandant du service des renseignements de l'armée, deux capitaines et huit lieutenants de la Garde civile) ont enfin été acquittés.

Condescendant à l'égard de l'unique civil du complot, M. Juan Garcia Carres (peine re-

quise: dix ans), le conseil de guerre lui a infligé deux ans seulement.

Le président du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, s'est déclaré «profondément préoccupé» par ce verdict, jugeant que les responsabilités étaient mal réparties du fait de l'acquiescement d'un certain nombre d'officiers subalternes qui avaient pourtant, a-t-il rappelé, tenu séquestres les députés et le gouvernement.

Le chef de l'exécutif a donc annoncé qu'un recours sera présenté devant le tribunal suprême, instance juridique civile, et plusieurs avocats défenseurs ont fait savoir qu'ils en feraient autant.

Le lieutenant-général Jaime Milans del Bosch et le lieutenant-colonel Antonio Tejero ont fait savoir en soirée qu'ils «renonceraient» à la commutation de leurs peines — de 30 à 20 ans de prison — proposée au gouvernement par le conseil de guerre, a-t-on appris dans les milieux proches de la Défense.

La proposition tendant à réduire de dix ans les peines auxquelles le conseil de guerre venait de condamner les deux protagonistes du putsch manqué sera examinée d'ailleurs par le gouvernement au cours d'un conseil ministériel prévu aujourd'hui.

Le comité exécutif du parti socialiste ouvrier (PSOE) a ex-

primé son «profond désaccord avec les sentences, qui hormis celles infligées aux deux principaux inculpés, ne sont pas en accord avec la gravité de la tentative de coup d'Etat». Le PSOE a fait part également de «sa préoccupation, estimant que le verdict peut compromettre le fonctionnement des institutions de la démocratie et celui des forces armées dans le cadre de la constitution».

Le syndicat pro-socialiste Union générale des travailleurs (UGT) a exprimé son «étonnement et son indignation» face à un verdict qui, a-t-il affirmé, «va encourager les secteurs minoritaires de l'armée au coup d'Etat. La jus-

tice militaire n'a pas répondu à la confiance de la majorité des citoyens espagnols».

Pour le parti communiste espagnol (PCE), les peines imposées au lieutenant-général Milans et au lieutenant-colonel Tejero «correspondent à ce qu'attendait la société espagnole». Le PCE s'indigne cependant du fait que les autres peines «supposent que des hommes qui ont violé la constitution et les ordonnances militaires vont pouvoir rester au sein de l'armée».

Euskadiko Ezkerra (gauche basque) estime pour sa part que les sentences prononcées constituent «une victoire des putschistes et élève à la catégorie de farce tout le procès».



Les présidents François Mitterrand et Ronald Reagan avaient le sourire en se retrouvant hier sur les marches de l'Élysée. (Photolaser AP)

Nord-Sud et énergie, oubliés de Versailles

VERSAILLES (AFP) — Deux questions qui avaient dominé les précédents sommets des «Sept grands» — les relations Nord-Sud et la crise énergétique — seront pratiquement reléguées au second plan en cette fin de semaine à Versailles.

En premier lieu, estiment les experts internationaux, parce que les États-Unis, malgré la participation du président Ronald Reagan au sommet Nord-Sud de Cancun (Mexique) en octobre dernier, n'ont toujours pas assumé leur position «dure» à l'égard du dialogue entre pays riches et pauvres.

Ensuite parce que le problème de l'énergie ne se pose pas, pour l'instant, de manière aiguë pour les grands pays industrialisés. La surabondance de la stagnation économique et la montée du chômage ont modifié leurs priorités.

Pourtant, trois conférences récentes viennent de rappeler la gravité des problèmes économiques du tiers-monde et les incertitudes dans le domaine énergétique.

À Helsinki (Finlande), les plus hautes instances du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale ont reconnu à la mi-mai, mais sans y apporter même un début de solution, que les pays en développement, surtout les plus pauvres, restent durement frappés par des multiples conséquences de la récession dans le monde industrialisé.

Les conférences qui ont réuni fin mai à Quito (Equa-

teur) les 13 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et à Paris les 21 pays consommateurs de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont souligné, indirectement, le caractère imprévisible des perspectives énergétiques.

À Quito, les pays de l'OPEP, dont les excédents financiers auront fondu de \$113 milliards à une vingtaine de milliards en moins de trois ans, ont constaté que la tactique de réduction concertée de leur production de brut a marqué un pas vers le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande. Mais, reconnaissant que la réussite dépendra d'une reprise en fin d'année, toujours problématique, dans les pays industrialisés, ils n'ont pas osé modifier pour l'instant leur «plafond» de production.

Quant aux pays consommateurs de l'AIE, dont certains avaient pavisé devant ce qu'ils considéraient comme «l'écroulement» de l'OPEP face aux forces du marché, ils se sont contentés de rappeler la nécessité de poursuivre leurs efforts de conservation d'énergie afin de réduire leur dépendance du pétrole importé. Mais ils ont également souligné les risques «considérables» qui pèsent sur l'approvisionnement en pétrole du fait de la situation au Moyen-Orient.

Selon les experts, le sommet de Versailles n'ira guère plus loin sur ce point, ni, d'ailleurs, sur les problèmes Nord-Sud. Même si l'hôte français du

sommet, le président François Mitterrand, a affirmé à plusieurs reprises, notamment au cours de son récent voyage en Afrique, son intention de soulever les problèmes du tiers-monde.

Il pourra compter sur l'appui de Pierre-Elliott Trudeau, le premier ministre canadien, qui avait fait du Dialogue Nord-Sud le grand enjeu du précédent sommet à Sept, qu'il avait présidé à Ottawa en juillet 1981.

Pour la majorité des Européens, l'interdépendance entre Nord et Sud est une réalité à ne pas négliger, à la fois en raison d'une certaine «moralité» internationale et parce que l'Europe dépendra toujours des matières premières de l'Afrique et des autres régions du tiers-monde.

Cependant, alors que la plupart de leurs partenaires soulignent la nécessité d'une aide accrue au monde en développement, les débats d'Helsinki ont montré que les États-Unis continuent à mettre l'accent sur le rôle du secteur privé, à travers le commerce et les investissements, plutôt que sur les transferts des ressources, bien que les pays du tiers-monde ne croient guère à la «magie du marché» vantée par le président Reagan.

Plus de huit mois après le sommet de Cancun, où le président américain avait déployé tout son charme devant les principaux dirigeants du Sud, les «négociations globales» souhaitées par ceux-ci au sein des Nations-Unies ne sont toujours pas près d'être lancées.

Mitterrand et Reagan s'entendent pour prêcher la modération à Mme Thatcher

PARIS (AFP) — Ronald Reagan et François Mitterrand ont donné un coup d'envoi positif hier à la longue série de rencontres diplomatiques qui se dérouleront dans la capitale française dimanche soir.

Leur entretien de deux heures au palais de l'Élysée s'est déroulé entièrement autour d'un déjeuner dont M. Mitterrand a tenu à préciser en accompagnant M. Reagan qu'il avait été bien sûr «amical» mais aussi «un repas de travail».

La crise des Malouines et la guerre entre l'Irak et l'Irak ont dominé leurs discussions. Sur ces deux conflits, a dit le secrétaire d'Etat Alexander Haig au cours d'une conférence de presse, la France et les États-Unis ont des vues identiques.

Les deux présidents se sont apparemment mis d'accord pour prêcher la modération auprès des Britanniques dans la guerre qu'ils mènent contre l'Argentine aux Malouines. M. Reagan en aura l'occasion dès cet après-midi lors de la rencontre qu'il doit avoir avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, avant l'ouverture officielle du sommet de Versailles.

M. Haig a estimé qu'il n'y avait «pas de différences» entre la France et les États-Unis sur cette question. Avant le déjeuner présidentiel, M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, parlant devant un groupe de journalistes américains, avait indiqué que même si la France soutient la Grande-Bretagne dans cette guerre, «elle n'approuve pas ce qui se passe en ce moment».

«La France, avait-il poursuivi, n'a jamais reconnu que la Grande-Bretagne est souve-

raine dans les Falklands (Malouines)». Le gouvernement, avait-il ajouté, attend «avec anxiété» le début des négociations entre l'Argentine et la Grande-Bretagne. «Je suis désolé, avait-il dit, que les Britanniques n'aient pas employé cette expression au cours des derniers jours».

En ce qui concerne la guerre entre l'Irak et l'Irak, M. Haig a souligné que MM. Reagan et Mitterrand «espèrent que ce conflit ne s'étendra pas, que l'intégrité territoriale des pays concernés sera préservée, et que l'attention et les efforts internationaux

amèneront une solution pacifique au conflit».

Pour ne pas porter d'ombre sur les délibérations qui doivent se dérouler dès ce soir à Versailles avec leurs collègues des pays les plus industrialisés, MM. Reagan et Mitterrand n'ont pratiquement pas abordé les questions qui se posent à l'ordre du jour de ce sommet: la coopération économique, les problèmes monétaires, et les relations Est-Ouest.

Il se trouve que ces trois sujets sont les plus épineux entre Paris et Washington. En leur absence, MM. Reagan et

Mitterrand ont pu affirmer l'amitié qui règne entre leurs deux pays et les «relations peu communes», selon l'expression de M. Haig, qui existent entre eux.

Si le président Mitterrand a accepté une concertation à sept sur les restrictions des crédits commerciaux à l'URSS, manifestement la France entend ne pas se laisser entraîner trop loin sur ce terrain par les États-Unis.

En recevant hier matin des journalistes américains, M. Cheysson a déclaré qu'il ne comprenait pas l'insistance des États-Unis sur ce sujet.

«Ils semblent avoir là-dessus une obsession unilatérale», a-t-il dit. «Ce chapitre n'est même pas inscrit à l'ordre du jour du sommet. Nous regretterions qu'il prenne une ampleur démesurée».

Dans une interview dimanche à la télévision américaine, le président Mitterrand avait déclaré qu'il était prêt à discuter du volume des crédits à l'URSS et il avait rappelé que l'ensemble des pays de la CEE avait récemment décidé de retirer l'Union soviétique de la liste des pays pouvant obtenir des taux de crédit privilégiés.

Les Dix pourraient élaborer une autre résolution sur le M-O

BRUXELLES (D'après AFP et Reuter) — Les dix membres de la Communauté économique européenne (CEE) vont commencer dans les prochains jours des consultations au niveau des experts pour élaborer une nouvelle déclaration sur le Proche-Orient tenant compte des accords de Camp David, apprend-on à Bruxelles de source proche de la présidence belge du conseil des ministres des Dix.

Le 15 juin se réuniront à Bruxelles les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des Dix.

À la suite de sa récente tournée au Proche-Orient, M. Léo Tindemans, président en exercice du conseil des ministres des Dix, proposera à ses collègues l'adoption d'une déclaration des Dix tenant compte des accords de Camp David, «sans renier toutefois les prin-

cipes de la déclaration de Venise» faite en 1980 par les Dix sur le Proche-Orient, précise-t-on de même source.

Le rapport que M. Tindemans fera aux ministres des Affaires étrangères des Dix, ajoute-t-on, se fondera sur les nécessités d'associer les Palestiniens des territoires occupés aux pourparlers, de négocier une meilleure définition de la notion d'autonomie, d'élargir la participation aux discussions à d'autres pays arabes et de prendre des mesures pour rétablir la confiance.

Ces orientations diffèrent de la déclaration de Venise, estime-t-on. On constate que l'association de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) aux négociations, prévue par la déclaration de Venise, n'est pas reprise. Selon des sources proches de la présidence belge, la participation

de l'OLP aux négociations est un motif de blocage de celles-ci.

Par ailleurs, alors que la déclaration de Venise prévoyait de «mettre le peuple palestinien en mesure d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination», il est désormais question de négocier une meilleure définition de la notion même d'autonomie.

On rappelle dans les milieux proches de M. Tindemans que cette notion d'autonomie est interprétée différemment par les Égyptiens et les Israéliens. La CEE refuse d'avoir à choisir entre «Camp David» et la «déclaration de Venise». Cependant, M. Tindemans doit encore faire son rapport aux ministres des Affaires étrangères de la CEE qui se mettront ensuite d'accord sur une nouvelle déclaration, s'ils le jugent nécessaire.

Le conseil des ministres des Affaires étrangères des Dix les 21 et 22 juin à Bruxelles sera l'occasion d'entrer dans le vif du sujet.

Néanmoins, on note qu'à l'issue de ses entretiens hier avec les responsables israéliens, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a indiqué qu'à son avis la CEE n'adopterait pas une nouvelle déclaration sur le Proche-Orient dans un avenir proche.

D'après des diplomates occidentaux, la déclaration de M. Genscher, qui sera présentée au conseil des ministres de la CEE en janvier prochain, semble exclure tout changement de la position européenne dans les douze mois à venir.

LES RÉGIMES DE RETRAITE

Monsieur Lévesque,

Lorsque le Gouvernement fédéral a décidé de couper 600 millions dans les transferts fiscaux, vous avez qualifié de vol cette décision **unilatérale**;

Pourtant aujourd'hui vous voulez, de façon **unilatérale**, réduire nos bénéfices et augmenter nos contributions aux divers régimes de retraite, c'est aussi un vol;

Vous savez cependant que:

- Lorsqu'un employé du Gouvernement, des Commissions scolaires et des hôpitaux verse 100 \$ dans son régime de retraite (R.R.E.G.O.P.), le Gouvernement contribue **140 \$**;
- Lorsqu'un employé du Gouvernement verse 100 \$ dans son régime de retraite (R.R.F.), le Gouvernement contribue **200 \$**;
- Lorsqu'un enseignant verse 100 \$ dans son régime de retraite (R.R.E.), le Gouvernement contribue **236 \$**;
- Lorsqu'un juge de la Cour provinciale verse 100 \$ dans son régime de retraite, le Gouvernement contribue **314 \$**;
- Lorsqu'un policier de la Sûreté du Québec verse 100 \$ dans son régime de retraite, le Gouvernement contribue **372 \$**;
- Lorsqu'un membre de l'Assemblée nationale (Député ou Ministre) verse 100 \$ dans son régime de retraite, le Gouvernement contribue **886 \$**;

Et pourtant, vous n'avez décidé de faire payer pour votre incurie que les employés des secteurs public et parapublic.

Vous n'avez pas indiqué à l'Assemblée nationale, par le dépôt d'un projet de loi, l'intention du Gouvernement de réduire sa contribution pour les autres régimes.

Est-ce là votre préjugé favorable aux travailleurs? C'est un vol manifeste!



ET NOS DROITS?

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC.

Faites la belle vie à l'Estérel.

Ouf!

Reposez-vous de l'inflation de belle façon!

Ouf! C'est le temps de décompresser. C'est le temps de faire la belle vie au grand air, au cœur des Laurentides, à pratiquer vos activités préférées: tennis, golf, natation dans le superbe lac Dupuis ou à la piscine intérieure, ballon-volant, planche à voile, pédalo et encore, et encore... Il y a de tout pour tous, même un centre sportif intérieur complet.

Le soir, pour vous reposer de la bonne fatigue de la journée, la salle à dîner de l'Estérel vous émerveillera. Cuisine superbe! Cellier bien garni! Délices garantis! Et, quand vous vous retirerez dans votre paisible chambre tout confort, vous croirez rêver!

Faites vite vos réservations à l'Estérel. Faites vite la belle vie.

l'Estérel

Ville d'Estérel, Québec, J0T 1E0
Sortie 69, Autoroute 15 Nord, Tél.: (514) 228-2571
A Montréal: 866-8224, Ontario frais vire: (416) 889-7531
Québec, Ontario et Maritimes sans frais: 1-800-363-3623

Vers la noirceur

À la façon désormais caricaturale de M. Allan MacEachen qui amende le budget fédéral comme on rapièce constamment une vieille veste en loques, le gouvernement du Québec n'a pas sitôt déposé ses intentions budgétaires qu'il commence à les rabocher. À la télévision de Radio-Québec, au début de la semaine, le premier ministre se disait prêt à des adoucissements à la loi spéciale qui ira reprendre en trois mois, au début de 1983, \$520 millions des \$800 millions d'augmentations qui auront été versées aux employés des secteurs public et parapublic, durant les six mois précédents. M. Lévesque parle désormais d'écarter sur neuf mois cette récupération que l'État s'octroie par décret impérial. Autrement dit on négocie au petit bonheur sur la place publique ce que rien n'empêchait de négocier à la table où les parties se rencontrent normalement à l'échéance des conventions collectives. Pourquoi demande-t-on, pour apporter des adoucissements à la loi spéciale, des permissions syndicales dont on prétend pouvoir se passer pour casser le régime habituel de négociations? Mystère et arbitraire encore une fois.

Il est dommage que par impatience envers des centrales syndicales qui se sont si souvent moquées allégrement de l'opinion publique, la vigilance ne soit pas plus forte devant cette forme de gouvernement par impulsions erratiques. Il faut mettre les syndicats au pas, dit-on, en se refusant de distinguer entre la fin et les moyens. La somme des injustices que nous accepterions, selon cette logique, serait incalculable. Ainsi, il est de plus en plus évident qu'elle donne à des catégories de salariés un statut spécial que rien ne justifie.

Car de très nombreux employés du secteur public, tout aussi fonctionnaires en pratique que leurs collègues de divers ministères, échappent à la rigueur de la loi 70. Ce sont ceux de sociétés d'État comme Hydro-Québec, ou la Société des Alcools du Québec et, normalement exclus dans le texte de la loi les «agents de la paix» relevant pourtant de l'autorité de la Loi sur la fonction publique, de même que l'ensemble de la Sûreté du Québec.

Hier, Hydro-Québec rendait public son rapport annuel, où on apprend par exemple que ses frais d'exploitation ont augmenté de 28% en 1981, que son personnel a augmenté de 4,5% pour la même année. (Les 12,012 de 1972 sont devenus 19,000 en 1982). Cette croissance n'est pas toute luxueuse; la multiplication des équipements, l'entrée en service de nouvelles centrales, la hausse des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux où s'abreuve Hydro-Québec expliquent une bonne partie de l'augmentation confortable des budgets de fonctionnement, ainsi que du personnel. Mais il est évident à l'oeil nu que l'austérité qui hante la plupart des services gouvernementaux depuis déjà deux ou trois ans, qui met certains programmes en péril et en annule certains autres, n'a pas encore vraiment atteint le quotidien de la plus prestigieuse de nos sociétés d'État. Certes, on a annoncé hier que la cloche venait de sonner la fin de la récréation: 150 postes vacants ne seront pas comblés, et le syndicat des ingénieurs d'Hydro-Québec

a appris que la partie patronale entendait appliquer à son tour la technique de la comparaison avec le secteur privé — encore que dans le cas des ingénieurs, une telle comparaison pourrait devenir une norme salariale plus enviable que douloureuse. En somme Hydro-Québec ralentit un peu, resserre, mais il n'y est surtout pas question de gel de l'embauche, dans quelque secteur que ce soit, et encore moins d'opération de gel salarial brutal, comme celle que le gouvernement s'apprête à faire subir à la vaste majorité de ses employés.

Pourquoi Hydro-Québec jouit-elle d'un statut spécial? On murmure pour la galerie que ses conventions collectives étaient déjà négociées séparément, qu'elles ne contiennent pas les mêmes échéances salariales, même si elles se terminent elles aussi le 31 décembre. On se replie aussi sur l'argument de l'autonomie de gestion: Hydro-Québec et la SAQ ne vivent pas de subventions gouvernementales prises à même nos impôts, mais des fruits de notre consommation. C'est ce qui expliquerait pourquoi les employés des universités ou des écoles privées, qui sont des corporations autonomes mais largement subventionnées, tombent pour leur part sous le coup de la loi 70. Mais alors comment expliquer que la Société des traversiers s'y trouve aussi? Et avec elle la Régie des installations olympiques dont les revenus propres dépassent les subventions gouvernementales? Nous nageons en pleine incohérence, qui se traduit, dans la vie quotidienne de centaines de salariés, en une pleine injustice. Pour un même poste et un employeur public, selon que vous travaillez au ministère de l'Industrie et du Commerce, place Ville-Marie, ou à Hydro-Québec, boulevard Dorchester, votre chèque de paie ne sera pas le même, ni ne subira les mêmes fluctuations au cours des prochains mois.

Quant à la Sûreté du Québec et aux agents de la paix, qui vivent entièrement aux frais de l'État, ils évitent tout la rigueur de la loi 70. Nul besoin de se demander pourquoi, d'autant qu'on ne s'en cache pas jusque dans les plus hautes sphères du gouvernement. Si jamais l'agitation syndicale succédait à la loi spéciale préventive que l'Assemblée nationale va adopter, il ne serait pas très commode de voir les gardiens de l'ordre porter la pancarte. En somme on traite cette catégorie de fonctionnaires de façon plutôt injurieuse, quoique rentable pour eux: pour s'assurer leur loyauté, on ne craint pas de dire publiquement qu'elle est achetée et, au départ, achetée. Il faut qu'une société soit bien fatiguée, et bien résignée, pour accepter sans plus de sursauts un tel étalage de cynisme du pouvoir.

Tant que le jeu de la libre négociation valait pour tout le secteur public, les quelques différences de résultats étaient acceptables, naissant du rapport de forces entre deux parties. Mais quand l'une dicte qui pourra négocier, et qui ne le pourra pas, à partir de critères aussi injustes qu'inexplicables, nous entrons dans une ère où il faudra bien appeler de noirceur. Nul goût du règlement de comptes ne devrait nous le faire oublier.

Lise BISSONNETTE

Des principes importants

Les présidents des huit commissions scolaires de l'île de Montréal déclaraient mardi qu'ils s'opposeraient à une réforme scolaire qui ne respecterait pas les quatre principes suivants: 1) le maintien des commissions scolaires comme gouvernements locaux; 2) l'existence de pouvoirs nécessaires à la bonne administration des écoles; 3) le suffrage universel et 4) le pouvoir de taxation.

Ces quatre principes constituent les fondements de notre système scolaire et ils méritent effectivement d'être très sérieusement discutés avant d'être, le cas échéant, abandonnés.

Constatons d'abord que l'existence des commissions scolaires comme gouvernements locaux n'apparaît pas fondamentalement mis en cause par la réforme envisagée. Effectivement, elles continueraient d'exercer une influence déterminante par rapport à un certain nombre d'objets essentiels à la vie des écoles notamment, l'engagement du personnel, la propriété des immeubles, le transport scolaire, la répartition des services éducatifs en particulier ceux qui ont trait aux options professionnelles, et aux enfants en difficulté d'apprentissage.

Le deuxième principe que défendent les huit présidents nous fait entrer dans le cœur du sujet. Ils veulent que les commissions scolaires «soient dotées de tous les pouvoirs nécessaires» à la bonne administration des écoles. L'essentiel du projet du ministre Laurin consiste à remettre au conseil d'administration de chacune des écoles plutôt

qu'aux commissions scolaires comme c'est le cas actuellement, les pouvoirs directement reliés à l'application du régime pédagogique.

Malheureusement, les huit présidents n'indiquent pas s'ils acceptent ou non cette remise des pouvoirs pédagogiques aux écoles. On ne saurait a priori juger cette décentralisation irrecevable. Si les écoles privées, à l'intérieur des normes prescrites par le régime pédagogique, sont capables de se donner un projet éducatif original, on ne voit pas pourquoi les écoles publiques ne pourraient pas en faire autant.

La vraie question qui se pose est ailleurs et elle est capitale: en décentralisant les pouvoirs pédagogiques aux écoles, le gouvernement est-il prêt à les doter des ressources humaines et matérielles suffisantes pour qu'elles puissent accomplir leur mandat? C'est à cette question que M. Laurin devra répondre clairement. Si à cet égard, il a convaincu le Conseil du trésor que tout cela ne coûterait rien, c'est fort mauvais signe. Cela veut dire que la décentralisation restera une affaire sur papier. Elle s'accompagnera forcément d'une centralisation à Québec car on aura tôt fait la preuve que les écoles ne sont pas capables de s'administrer.

Les huit présidents veulent aussi conserver l'élection des commissaires au suffrage universel et le pouvoir de taxation. Ils ont parfaitement raison de dire que «les commissions scolaires doivent pouvoir compter sur ce pouvoir pour répondre aux besoins particuliers de leur population». Il ne saurait être question

de revenir aux temps anciens où la quantité et la qualité des services éducatifs variaient d'une municipalité à l'autre en fonction de la richesse des assiettes foncières. Mais il faut aussi que les milieux puissent bénéficier d'une marge de manoeuvre raisonnable sans qu'une initiative locale devienne impossible. Or le progrès en éducation surgit aussi de la base et pas seulement dans les bureaux du ministère de l'Éducation.

Il faut donc, si l'on continue de taxer localement tous les citoyens, leur permettre d'être ceux qui vont dépenser leur argent. Est-ce à dire que tous les commissaires devraient être élus? C'est une question qui reste à débattre. Chose certaine, l'argument selon lequel il faut abolir le suffrage universel parce qu'il est un échec est irrecevable car, à ce jour, rien n'a été fait pour remédier aux défauts qu'on lui connaît.

Mais en même temps, le maintien du suffrage universel au niveau de la commission scolaire ne saurait empêcher que les écoles soient transformées en véritable corporation publique dotée de conseils d'administration afin que les pouvoirs qui peuvent concrètement être exercés localement le soient efficacement.

En somme, les principes auxquels tiennent les commissions scolaires de l'île sont effectivement importants mais leur analyse indique qu'à moins de les durcir, ils sont compatibles avec l'objectif fondamental du projet Laurin qui est de faire de l'école le pivot du système scolaire.

Jean-Pierre PROULX

Une leçon de justice

Les autorités italiennes ont échoué lamentablement dans leur tentative d'obtenir de la justice canadienne l'extradition du physicien d'extrême-gauche, M. Francisco Piperno. En effet, non seulement le juge, M. Paul Martineau, n'a-t-il trouvé aucune preuve dans le dossier de la poursuite, mais, fait non moins grave, la Cour supérieure de Montréal a dû stigmatiser le recours au procédé injuste et méprisable de la «culpabilité par association».

À la suite d'un jugement aussi sévère qu'apparemment bien fondé, d'aucuns seront peut-être tentés de juger très sévèrement aussi la justice italienne et ses procédures. Il y a plutôt lieu, dès le point de départ, de faire certains rappels et quelques distinctions. Au temps du FLQ, en effet, et notamment lors de la crise d'octobre 1970, la justice canadienne n'a pas seulement connu des heures glorieuses. De même, entre l'agitation et le terrorisme que nous avons connus ici et les ravages faits en Italie par les groupes armés, il y a une marge qu'on ne saurait escamoter sans légèreté.

Ceci dit, le gouvernement italien devrait faire son profit du jugement porté par la justice canadienne sur son «dossier de preuve» concernant M. Piperno. Il fait peu de doute, en effet, que la police italienne — qu'on y voie ou non une manipulation politique — a confondu opposition et terrorisme. Elle a l'excuse de pouvoir invoquer des écrits qui approuvent la violence armée et y incitent. Mais un livre n'est pas un crime même s'il peut, comme bien d'autres éléments, y compris le comportement des autorités, pousser au crime.

Nous avons connu ce genre de confu-

sion au Canada aussi. Le gouvernement n'a finalement pu s'en sortir qu'en renonçant à voir la sédition dans les seuls propos et écrits des intellectuels.

Il est arrivé, en Italie comme au Canada, que des intellectuels soient aussi passés aux actes et ne se soient pas contentés de tremper «idéologiquement» dans l'opposition «armée». Dans ces cas-là, les écrits ne sont pas des preuves. Dans ses multiples procédures contre Piperno, en France d'abord, au Canada ensuite, l'Italie a finalement invoqué d'autres «preuves». Il s'agit malheureusement de témoignages qui ne sont pas convaincants.

Peut-être certains des intellectuels poursuivis par le gouvernement italien ont-ils été effectivement mêlés à des actes de terrorisme. Mais il faut en faire la preuve et dans le cas de Piperno, l'échec de la poursuite est total.

Pour la réputation même de l'Italie et de ses tribunaux, il n'est pas de meilleure suggestion à faire aux autorités italiennes que de renoncer à mener plus longtemps au Canada les procédures multiples, acharnées, et vexatoires, instituées contre le physicien. Rome ne doit pas mesurer la valeur de sa cause contre M. Piperno au zèle qu'il a trouvé, pour l'arrêter et le poursuivre au Canada, auprès de la Gendarmerie royale et du procureur général.

Au contraire, les procédures bâclées de la GRC, les arrestations à répétition du visiteur italien, et le soutien apporté par Ottawa à une affaire aussi faiblement établie, pour ne pas dire totalement mal fondée, tout cela est inquiétant et répugnant.

En matière d'extradition et d'immi-

gration au Canada, il faut se féliciter qu'il n'y ait pas seulement des policiers ou des magistrats qui signent n'importe quelle déclaration ou n'importe quel mandat, mais encore aussi des juges, tel M. James K. Hugessen, qui soutiennent fermement l'*habeas corpus*, et qui, comme MM. Jean-Guy Boilard et Paul Martineau, ne trouvent pas de «preuves» là où il n'y en a pas.

Des avocats français ont qualifié de «pantalonnade» la poursuite menée à Paris contre M. Piperno. Les procédures qui ont été prises au Canada et qui ont déjà mis à contribution plusieurs juges et les trois niveaux du pouvoir judiciaire ne sont guère plus élégantes. Le juge Allison Smith, renvoyant M. Piperno devant la Cour supérieure, déclarait que si l'accusé est innocent «il pourra légitimement proclamer qu'il a été traité de la manière la plus injuste et agressive». De trainer le physicien en appel n'accablait pas seulement l'intéressé, mais la crédibilité même de la justice canadienne.

Même si l'Italie met fin aux procédures qu'elle a lancées ici, la controverse n'aura pas été résolue pour autant. Cette affaire, en effet, revêt aussi un caractère politique. M. Piperno a été publiquement attaqué au Canada par certains de ses compatriotes et adversaires. Il a lui-même tenté d'intéresser les citoyens d'ici aux problèmes et aux débats de la société italienne. Malheureusement, ces conflits risquent de rester confus aux yeux du public canadien.

Il serait regrettable que l'affaire Piperno, au lieu de favoriser la compréhension de l'Italie chez nous, ne la réduise à de basses machinations.

Jean-Claude LECLERC



LETTRES AU DEVOIR

■ Le Bois-de-Saraguay

(Lettre adressée à M. Jean Drapeau)

Le Bois-De-Saraguay a été décrété arrondissement naturel le 6 novembre 1981 par le gouvernement du Québec.

Depuis ce décret, la Ville de Montréal a approuvé un plan prévoyant la construction de 10 logements par acre net sur environ 20 acres à l'intérieur de l'arrondissement naturel. Ce plan, s'il était approuvé par le Ministre des Affaires culturelles, aurait pour effet de détruire toute la bande Est de la magnifique forêt de Saraguay.

M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal nous a écrit, le 15 février 1982, que suite à un accord entre la Ville de Montréal, le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Affaires municipales, la bande Est a été exclue du BOIS-DE-SARAGUAY et que celle-ci sera développée.

Notre Comité, dans une lettre du 22 mars 1982, a fait remarquer à monsieur Lamarre que la bande Est est toujours bel et bien incluse dans l'arrondissement naturel et lui a demandé de préciser à quel accord il se référait.

Pour toute réponse, M. Lamarre nous a répété, le 19 avril 1982, qu'un accord a été conclu et que la bande Est a été exclue, sans explications additionnelles.

Notre Comité qui prend au sérieux le concept d'arrondissement naturel et la loi des biens culturels se permet donc d'insister et de demander au Maire à quel accord monsieur Lamarre se réfère?

Nous attendons votre réponse en espérant que cette bande Est du Bois-De-Saraguay n'en soit pas à son dernier printemps.

Nicole MEUNIER,
Présidente de comité pour la préservation de la forêt de Saraguay
Montréal, 4 mai

■ Des intérêts convergents

Si on vous disait que la guerre mondiale n'est pas pour demain, que penseriez-vous? Sûrement que les faits tendent à prouver le contraire. Et les circonstances semblent donner raison aux sceptiques. D'abord la crise des Malouines qui menace de s'étendre et ensuite, plus épineuse encore, la folle course aux armements qui met aux prises les Américains et les Soviétiques.

Les médias nous claironnent des hymnes de fin du monde. Les manifestants, de plus en plus nombreux, réclament le droit à la survie. Brejnev et Reagan pensent il est peut-être temps de se rencontrer afin de raisonner l'innombrable escalade. Pour plusieurs, le cynisme est de rigueur: on voit les deux chefs d'État comme de mauvais blagueurs essayant de nous divertir d'une apocalypse dont le destin ne semble pas pouvoir nous priver. Ce biais cynique, apanage normale d'une opinion publique démontée et désorientée n'est cependant pas garant de clairvoyance. Nous nous croyons au bord du gouffre: pourtant les deux grandes puissances qui semblent prêtes à nous y pousser ont plus d'intérêts communs qu'on ne peut le penser.

L'invasion de l'Afghanistan en décembre 1979 a souvent été vue comme une grave menace à l'équilibre des forces dans le monde et, ce faisant à la paix mondiale. Les médias (la presse américaine en tête) nous suggèrent que le Moyen-Orient est dangereusement déstabilisé, résultat de l'intervention russe. Une telle provocation devenait suicidaire dans la mesure où le conflit menaçait de s'élargir pour aller jusqu'à embraser le monde. Si nous soustrayons à l'analyse de la situation la grille d'analyse américaine, nous voyons que l'invasion de l'Afghanistan sert les deux puissances et consolide leurs sphères d'influence.

Pour l'URSS, l'invasion a pour conséquence évidente de brimer toute incertitude du turbulent voisin afghan. De plus, les minorités arabes sous contrôle russe (qui piaffent d'impatience comme nous le montre Hélène Carrère d'Encauste dans son *Empire Éclaté*) voient que toute velléité d'indépendance ou d'adoption de rhétorique islamique se verra brutalement réprimée. Même chose pour les pays d'Europe de l'Est: toute dérogation à l'orthodoxie génère les menaces du grand frère russe ou même une intervention armée.

Les Américains sont aussi bien ser-

vis par la situation. L'Afghanistan était pour ainsi dire étrangère à leur influence. En contrepartie, ils ont fait du voisin pakistanais un allié plus sûr qu'avant l'invasion. Loin d'être devenu incontrôlable, le Pakistan se sent menacé et accepte l'aide économique et militaire américaine. Ensuite, les États-Unis ont vu les circonstances leur permettre de pousser la vente d'armements ultra-modernes aux pays du Golfe (cf: AWACS vendus à l'Arabie Saoudite).

L'établissement d'une coordination armée entre les pays arabes a été facilitée: la force d'intervention rapide, ressuscitée par Carter et renforcée par Reagan aurait difficilement pu être légitimée sans l'intervention russe. Les Américains voient aussi avec plaisir les Russes s'embourber dans une guerre larvée comme eux l'ont fait au début de leur «escapade» vietnamienne. L'éparpillement qui en résulte relâche la pression sur le front européen et décourage tout expansionnisme à l'Ouest. L'appui ouvert de l'Union Soviétique et tacite des États-Unis à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran confirme notre point de vue. Les deux puissances ont un intérêt commun: stopper la propagation islamique dans la région, garante de déstabilisation. La situation en devient même «cocasse»: les Russes pratiquent actuellement en Afghanistan une politique d'endiguement du mouvement islamique semblable à celle qu'avait établie le président Truman en 1947, qui celle-là visait le communisme. Les États-Unis font de même: en armant les puissances amies de la région, ils leur délègue ce rôle.

Comme l'écrivait François Brousseau, il y a une «logique des impérialismes» (Le Continuum, 1er mars 1982). Il faut éviter de tomber autant dans le piège du discours incendiaire américain que dans celui de l'apaisement factice des Soviétiques. Les deux puissances voient leur intérêt dans la consolidation de leurs sphères d'influence. Les grands se divisent le monde et les guerres régionales sont leur outil privilégié. Une guerre mondiale n'est de l'intérêt de personne. Pendant ce temps, les aspirations des peuples sont réduites au rang de raison justifiant ou décourageant l'intervention étrangère.

Pierre LAURIN

Montréal, 10 mai

■ Le service à la BN

J'ai décidé de fermer les comptes bancaires que je possède dans votre institution. Les diverses mesures que vous avez promulguées le 1er mai 1982 sont tout à fait inacceptables et mesquines, même s'il est de notoriété publique que la Banque Nationale connaît actuellement des difficultés financières importantes.

Obliger vos clients à déboursier \$3 pour faire certifier un petit chèque ou exiger \$1 pour les frais de service de paiement d'un compte d'électricité ou de téléphone ressemble à une taxation sur l'alcool ou les cigarettes, défendable pour des produits qui peuvent être dangereux pour la santé mais injustifiable quand elle s'applique à des services auxquels votre clientèle (dont je ne ferai plus partie) a droit.

François LESAGE

Montréal, 31 mai

■ Solidarité avec le peuple irlandais

Quand j'ai entendu que la Grande-Bretagne voulait «défendre la cause de la démocratie» aux îles Malouines, j'ai été dégoûtée. Essaie-t-elle de nous faire oublier sa triste performance en Irlande du Nord?

L'année dernière, le gouvernement Thatcher laissait mourir 10 prisonniers républicains qui réclamaient leur statut de prisonniers politiques. Comment peut-il prétendre parler de démocratie alors que l'Irlande du Nord n'a même pas son propre Parlement?

Actuellement 12.000 soldats britanniques, 8.000 soldats loyalistes occupent ce territoire qui pourrait facilement être inclus entre Montréal et Trois-Rivières! Des milliers de policiers armés jusqu'aux dents aident les soldats à supposément «protéger» un million et demi d'habitants.

Toutes les lois du pays visent à diviser les protestants des catholiques, accorder des privilèges aux premiers et nier des droits fondamentaux aux autres. Les républicains doivent vivre dans des ghettos où le chômage peut atteindre jusqu'à 60%.

Ce sont les Irlandais qui ont servi de cobayes à l'armée britannique pour l'essai de nouvelles armes, de tortures sophistiquées ou de mesures discriminatoires telles qu'utilisées en Afrique du Sud raciste.

Comme pour les îles Malouines, la Grande-Bretagne ne défendra la cause de la démocratie que lorsqu'elle se retirera définitivement de l'Irlande du Nord et laissera le peuple irlandais décider de son propre avenir. C'est ce que Bobby Sands, mort après 66 jours de grève de la faim le 5 mai 1981, a prouvé.

En mémoire de cet événement, le 5 mai, faisons donc savoir à la Grande-Bretagne que nous soutenons la lutte du peuple irlandais, que nous ne voulons rien savoir de sa prétendue démocratie qui humilie, blesse et assassine tout un peuple.

Catherine DAOUST
membre du Comité
Québec-Irlande

Québec, 1er mai

■ L'accouchement à dimension humaine

(Lettre adressée à M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales)

Dernièrement, nous avons appris, avec inquiétude, l'annonce de la fermeture prochaine, sur l'île de Montréal, de six départements d'obstétrique sur 19. Nous comprenons bien que le gouvernement éprouve le besoin de rationaliser les services offerts à la population, et qu'une fermeture de certains centres devient alors inévitable. Mais nous ne pouvons que nous interroger quant à la non-consultation des principaux intéressés par la fermeture de ces centres, soit les usagers de ces services.

Sait-on vraiment dans quel environnement les couples désirent vivre la naissance de leur enfant? Veulent-ils s'entourer du maximum d'équipement médical spécialisé, ou préfèrent-ils un hôpital de dimensions plus réduites, un contexte plus humanisant ou un cadre plus souple? En ce qui nous concerne, nous avons choisi cette seconde possibilité, et ce, d'une façon très réfléchie, à partir de nos attentes et de nos priorités.

Or, en privilégiant les centres suréquipés, monsieur le Ministre, vous imposez votre choix à l'ensemble de la population. N'y a-t-il pas, présentement, une tendance à révaloriser l'accouchement non-médicalisé? Alors qu'un effort réel est fait afin de «normaliser» l'accouchement en lui redonnant une dimension humaine et quotidienne, votre décision vient consacrer l'image de l'accouchement comme événement dramatique nécessitant tout un appareillage ultra-spécialisé, en prévision de multiples complications.

Enfin, nous croyons que si l'ensemble de la population est référé aux centres suréquipés, ces derniers, malgré toute leur spécialisation, pourront, de moins en moins, offrir de services adéquats. Déjà, dans certains de ces centres, en période d'achalandage, des femmes doivent vivre leur période de travail sur des civières, à l'urgence, et d'autres se voient invitées à réintégrer leur domicile, deux jours à peine après leur accouchement...

Il ne faudra donc pas vous surprendre, si aucun autre choix que celui des centres très spécialisés n'est offert aux couples, que de plus en plus de gens préféreront les risques d'un accouchement à domicile aux nombreux inconvénients des grands centres hospitaliers.

Aussi, monsieur le Ministre, souhaitons-nous vivement que des alternatives valables soient offertes aux personnes ayant d'autres attentes qu'un accouchement médicalisé dans un centre sur-équipé.

André FAFARD et
Gérald GUIMOND,
Michèle DOYON et
Lucien GAMACHE
Danielle et Pierre LAJEUNESSE
Nicole DESPRES-DEJOIE
et Roger DEJOIE

Montréal, 1er juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00/par année; six mois, \$55.00; trois mois, \$30.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3381
(lignes groupées).

La flamme de la paix à Montréal

La guerre nucléaire ne laissera aucun survivant

Cette déclaration sur la paix et le désarmement nucléaire porte la signature des personnalités suivantes: le Révérend Donald W. Pipe, de l'Église unie du Canada; Gilles Tardif, président de la Ligue des droits et libertés; Michel Agnaieff, directeur général de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ); Madeleine Brosseau, présidente de l'Association québécoise pour la défense des retraités (AQDR); Claude de Mestral, pasteur; et Edouard Martin Sloan, président du Conseil québécois de la paix.

EN étroite collaboration avec le Comité grec pour la détente internationale et différents autres organismes tant européens qu'américains, un comité de coordination organise, le 5 juin, l'accueil à Montréal de la «flamme de la paix» acheminée depuis Olympe en Grèce, à travers plus d'une dizaine de pays d'Europe. Tout au long de son parcours, le passage du flambeau de la paix sera marqué par diverses manifestations pacifiques en faveur du désarmement. Montréal constituera donc la dernière étape avant New York, où l'arrivée de la flamme coïncidera avec l'ouverture de la Deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement.

Tout ce déploiement d'énergie, toute cette volonté de mobilisation et de sensibilisation de l'opinion publique se veut d'une portée autre que symbolique car l'heure présente est aux sombres réalités et aux inquiétudes d'un monde surarmé où les zones dites de tension encore hier, se transforment progressivement et implacablement aujourd'hui en zones de conflits ouverts. Les affrontements entre l'Irak et l'Iran, l'Argentine et l'Angleterre et l'accroissement du nombre de raids israéliens au Liban sont les indicateurs meurtriers et sinistres les plus récents de l'éclatement du fragile équilibre établi depuis la seconde guerre mondiale.

La tenue de la Deuxième session ex-



Plus de 3.000 personnes ont marché dans les rues de Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 30 mai dernier protestant contre la guerre atomique et les essais de missiles de croisière au Canada.

traordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement constitue un moment privilégié dans la longue et laborieuse démarche de l'humanité vers un éventuel objectif de désarmement. A bien des égards, cette session extraordinaire représente l'une des dernières possibilités dont nous disposons pour éviter l'irréparable. Le temps presse, un simple accident, la moindre erreur de calcul dans le déclenchement d'une opération d'avertissement ou la mise en pratique des théories dangereuses sur la possibilité de «limiter» et de «gagner» une guerre nucléaire ou d'y «survivre» risquent de mettre le feu à la poudrière nucléaire. Le monde s'alarme à l'idée d'une hécatombe.

Déjà, sur la planète, plus de 60.000 armes nucléaires sont prêtes à servir. Elles représentent un million de fois la puissance de la bombe «artisanale» d'Hiroshima. Leur nombre, leur puissance, leur précision ne cessent de croître, et leur coût pèse lourdement sur le progrès social. Qui plus est, la nature des armes nouvelles actuellement mises au point rend de plus en plus difficile leur contrôle et bloque par là même les accords sur la limitation des armements. Ainsi, c'est tout le renforcement militaire qui risque d'échapper aux mécanismes de contrôle.

Ce qui était encore «science-fiction» hier, risque d'être la réalité macabre de demain. Selon M. Rikki Jaipal, secrétaire du Centre du désarmement de l'ONU

(Helsinki, sept. 81), «La discussion sur les nouvelles armes de destruction massive en présence d'experts de différents États membres a révélé les possibilités théoriques existant au sujet de nouvelles armes, telles que les rayons à fragmentation (particle beams) et les armes au laser, les armes génétiques par la manipulation des germes et des bactéries, les armes infrasoniques, les armes à radiation électromagnétiques, les armes «ethniques» se fondant sur la vulnérabilité ethnique de certains enzymes et aussi l'utilisation de la collision de la matière avec de l'antimatière qui dégage apparemment la plus grande concentration d'énergie par unité de volume...»

C'est ce type d'escalade dans le déve-

loppement des armes qu'il faut à tout prix empêcher et cela passe par le refus de continuer à vivre sur une poudrière. Si l'humanité ne met pas fin à la guerre, la guerre mettra fin à l'humanité. Comme le soulignait un récent congrès médical sur la guerre nucléaire tenu en septembre 1981 à Hambourg (R.F.A.) «Un programme médical pour un cataclysme dans le cas d'une guerre nucléaire n'a aucun sens. Il n'y a pas d'assistance médicale. La plupart des hôpitaux seraient détruits, la majeure partie du personnel médical décédé ou blessé. La plupart des vivres inutilisables, la majeure partie des survivants mourraient.»

Une guerre mondiale nucléaire ne connaîtrait, à l'Ouest comme à l'Est, ni vainqueur ni vaincu. Les deux «super-puissances» ont déjà de quoi s'annuler mutuellement plusieurs fois! A quoi rime dans ces conditions la recherche d'armes encore plus meurtrières, de «position de force» ou d'un prétendu «équilibre»? Seule la négociation peut organiser la solution des problèmes et la concurrence pacifique des différents systèmes sociaux! Le désarmement n'est pas une question d'idéologie, c'est une question de survie! La guerre, elle, ne peut rien régler.

Il est donc essentiel que la Deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies ne revienne pas sur les décisions contenues dans le document final de la première session extraordinaire et ne sombre pas dans le défaitisme du fait que bon nombre de ces dispositions n'ont pas été réalisées. Au contraire, il faut voir reconfirmé le consensus important obtenu lors de cette première session extraordinaire sur le désarmement. Il importe d'écarter et de surmonter les obstacles qui entravent la mise en pratique de ces décisions. Et c'est là justement que l'apport de l'opinion publique est inestimable.

Seule cette opinion publique peut dégager la volonté d'agir des Nations unies du rituel stérile d'une diplomatie parlementaire et transformer ses résolutions en autant d'éléments de pression sur les gouvernants de la terre entière.

C'est donc dans cette optique qu'il faut entièrement souscrire aux propos de Jean-Paul II dans son message du 1er janvier 1982:

«Construite la paix ne saurait dépendre

du seul pouvoir des dirigeants. La paix ne peut se construire solidement que si elle correspond à la détermination inébranlable de toutes les volontés. Il faut que les dirigeants soient soutenus et éclairés par une opinion publique qui les encourage et, le cas échéant, leur exprime sa réprobation».

Récemment, le premier ministre Trudeau a été contraint d'admettre que l'aggravation de la situation économique ne pouvait que conduire à la désintégration et au chaos dans notre société. Pourtant, rien qu'avec une fraction de ce qui se dépense actuellement dans le monde pour les armements (\$600 milliards par an), on pourrait résoudre une large part des maux économiques qui nous affligent chez nous et contribuer aussi à la solution des énormes problèmes de développement connus par l'immense majorité des nations.

Les manifestations pacifiques récentes, tant en Europe qu'en Amérique, qu'au Japon et en Asie, démontrent amplement que l'opinion publique est alarmée devant les menaces de guerre qui planent sur l'humanité. Le souci principal du Canada doit être celui d'agir concrètement en faveur de la paix et non seulement d'en parler.

Le public s'attend que le gouvernement d'Ottawa indique la voie vers un monde libre de toutes armes nucléaires, en déclarant que le Canada (situé entre les deux principales puissances nucléaires) deviendra une zone libre où toute production, tout essai, ou tout stockage d'armes nucléaires seront interdits; en exigeant de nos deux voisins du nord et du sud qu'ils s'engagent à respecter cette décision conformément aux volontés de notre population. Plus l'opinion publique réclamera clairement et précisément cette ligne d'action de la part du gouvernement, plus celui-ci sera amené à entreprendre les démarches appropriées tant à Ottawa qu'aux Nations unies, devant le concert des nations.

Il faut récuser la fatalité de la guerre, se refuser de voir dans la paix un simple intervalle entre deux conflits et ne pas craindre de manifester un attachement profond à la cause de la paix et la volonté ferme de contribuer à bâtir un monde de vie, de progrès et de justice dans le respect de la liberté et de la dignité de la personne humaine.

Virage technologique ou dérapage culturel?

Lévesque devrait s'inspirer du New Deal de Roosevelt

par Denis Vaugois

Député de Trois-Rivières

Il faut se serrer la ceinture. Partout où c'est possible, on réduit les dépenses, on coupe dans les budgets. Le secteur culturel est menacé. Au lendemain d'une longue et importante tournée, le ministre des Affaires culturelles lui-même, M. Clément Richard, s'en inquiétait publiquement. Il s'interrogeait en outre sur l'effort de son gouvernement depuis 1976.

Lors d'une crise bien pire encore, le nouveau président Franklin Delano Roosevelt proposa un New Deal au peuple américain. Des mesures innombrables visaient le secteur de l'économie en général, des banques en particulier. Mais aussi on n'hésita pas à mettre de l'avant des travaux de reboisement, d'aménagement de parcs, de stabilisation des sols, etc. Après deux ans d'expériences diverses, l'administration Roosevelt lança quatre audacieux projets dans le secteur des arts. Il en résulta la création de 122 orchestres, de 158 compagnies théâtrales, de 66 centres d'art et une infinité de programmes d'emplois à l'intention des artistes et des créateurs. On diffusa la liste des compositeurs, des designers; des guides furent élaborés pour tous les États et

la plupart des villes. Pendant dix ans, des millions et des millions furent dirigés vers les arts. On peut en penser ce qu'on voudra.

C'était autrefois? Pas du tout. Cet élan s'est consolidé et a donné naissance à combien de musées, de bibliothèques, d'institutions culturelles de toutes sortes.

Dans *Le Soleil* du 22 mai 1982, je lisais un reportage de Robert Lindsey, directeur du bureau du *New York Times* à Los Angeles, sur la capitale de la Californie. «Depuis lors, écrit-il, Sacramento a évolué en une ville étonnamment cosmopolite, complète par elle-même, avec un nouvel accent sur les arts, le théâtre et l'histoire, ce qui a réveillé la vieille capitale endormie et lui a donné une vitalité palpitante.»

A chaque semaine, nous pouvons lire l'équivalent pour l'une ou l'autre des villes américaines ou même canadiennes. C'est vrai de Toronto, c'est vrai aussi d'Halifax! N'en déplaise à ceux qui demeurent convaincus de notre supériorité culturelle!

Jadis, à l'école, on nous parlait de l'interaction des facteurs politique, économique et culturel. Le professeur Maurice Séguin a influencé, sans le savoir, le livre blanc sur la culture. Ses idées s'y retrouvent. Surtout en préface.

Le premier budget du gouvernement élu en novembre 1976 annonça une importante augmentation pour le ministère des Affaires culturelles. On termina l'année avec plusieurs millions de crédits périmés!

L'année suivante, le gouvernement multiplia les programmes de création d'emplois. Tous les plans conservés dans les tiroirs des divers ministères retinrent l'attention. On mit en chantier et on compléta les ponts et les viaducs et la future autoroute 40 entre Trois-Rivières et Québec. On construisit un échangeur pour les futures autoroutes 55 et 30 au coût de \$14 millions. On doubla même l'autoroute 20 à la hauteur de l'éventuelle 55 et on fit construire un second viaduc à un demi-kilomètre de celui qui existait déjà et qu'on avait refait compte tenu des voies secondaires mises en place!

Le ministère des Affaires culturelles pour sa part proposa les seuls plans retrouvés dans ses tiroirs, soit la restauration de vieux manoirs, de moulins et d'églises.

On mit en chantier un projet de cité culturelle à Montréal, au nord de la Place des Arts. L'Hydro-Québec convoita le site. On proposa à ses administrateurs de se rendre responsables du musée de la science et de la technologie prévu dans la cité culturelle dont il fallait abandonner le projet. Les gens du cinéma, ceux de la danse étaient impatientes. À juste titre. La maison du cinéma serait sur Maisonneuve près de Saint-Denis. La maison de la danse irait sur Papineau. Dans les deux cas, on recyclait des bâtiments désaffectés. Fort bien. Des propositions furent faites à la Bibliothèque nationale de se regrouper avec la Bibliothèque municipale. Non. Avec les Archives nationales? Non! Il fallait chercher autre chose. Le

mieux, compte tenu du désir d'autonomie de ses dirigeants, serait d'agrandir sur Saint-Denis même. Souhaitons que des plans soient maintenant en préparation.

Quant au musée d'art contemporain, deux clans s'affrontaient. Les uns voulaient maintenir l'actuel musée et lui donner un pendant au centre-ville. À l'angle de Jeanne-Mance et de Sainte-Catherine. D'autres voulaient un déménagement. Rien d'autre.

Tous ces projets, parfois ces rêves, n'empêchèrent pas d'injecter par le biais d'Ose-Arts, de Design de l'environnement, de la nouvelle politique du 1%, etc., plus d'argent qu'on en trouvait au ministère même des Affaires culturelles. Combien d'ateliers, de boutiques, de galeries sont nés à partir d'Ose-Arts?

Pourtant ces efforts restaient modestes.

La seule indexation du budget de l'aide sociale représentait davantage que tout l'effort consenti au secteur culturel en une année.

Et pourtant, jamais un conseil des ministres ne fut aussi bien disposé face au secteur culturel. L'Orchestre des jeunes, l'Opéra de Montréal vient le jour. Compagnies de danse, de théâtre se développent. Radio-Québec prit un nouveau départ, difficile mais majestueux. Le Musée des beaux-arts vit sa subvention annuelle passer de \$400.000 à \$2.5 millions! Partout en région, des musées s'agrandissaient, des bibliothèques et des salles de spectacles se multipliaient.

Pourtant, tout le monde était persuadé que cet effort restait insuffisant.

Une simple question d'argent? Non. Il fallait des plans. Il n'y en avait pas en 1976. Il y en aurait. Une direction de la planification a été mise en place.

Aujourd'hui le ministère des Affaires culturelles (MAC) peut demander et justifier des millions. Il faut bien comprendre que l'argent ne vient pas d'abord et les projets ensuite.

Mais les projets ne suffisent pas toujours. En 1977, 78 et 79, peut-être auraient-ils permis d'aller chercher des sommes considérables. En période de crise, il faut davantage.

D'abord des clientèles organisées et structurées. C'est la grande faiblesse du secteur culturel. Au cours des dernières années, le MAC a aidé les uns et les autres à se regrouper. Des corporations d'artistes sont nées, également des regroupements en arts visuels, en musique, etc. Ces organismes n'ont pas la force des syndicats par exemple. Qu'on songe seulement aux salaires obtenus par les «placards et placeuses» de Place des Arts. Il a bien peu de peintres, de musiciens, d'écrivains qui gagnent autant.

Est-il bien nécessaire d'attendre d'avoir le couteau sur la gorge pour entendre les revendications des travailleurs culturels, pour reconnaître leurs besoins fort modestes et surtout pour percevoir le rôle majeur qu'ils peuvent jouer dans le développement du Québec.

Jadis, Maurice Séguin enseignait que développements culturels, économique,

social et politique sont étroitement liés.

La crise économique est d'une telle ampleur, le chômage a atteint des proportions dramatiques, on sent l'urgence d'agir. On nous propose un «virage technologique». «Le Québec doit changer de cap (...) en mettant la priorité absolue aux efforts d'innovation et de recherche et au développement des secteurs de pointe».

Pourquoi ne pas se tourner également vers la création et l'imagination?

«Les principaux atouts du Québec faisant l'objet de politiques nouvelles sont l'énergie, l'agro-alimentaire et les pêches maritimes, la forêt, les mines, les transports et le tourisme.» Pour ce dernier point, «il s'agit de mettre en œuvre un accroissement considérable des budgets de publicité et de promotion, surtout aux États-Unis». Ne serait-il pas prudent d'affecter un peu de cet argent au développement culturel lui-même? De quoi veut-on faire la promotion et la publicité? «On accentuera la politique de soutien aux manifestations d'envergure.» Pourquoi pas aussi aux institutions culturelles permanentes? A nos orchestres, à nos troupes de théâtre, à nos compagnies de danse, à nos musées ou plutôt à ceux qu'il nous faudrait, etc.?

Nos artistes sont à l'avant-garde. Nos créateurs ont du génie. Au moins autant que les autres. Il leur faut des moyens.

Ils ne sont pas organisés. Ils ne sauront pas forcer la main de l'État. Il ne leur reste qu'à espérer que les récents propos de John Kenneth Galbraith, ajoutés à ceux de tant d'autres, seront finalement entendus des responsables des politiques économiques. «La plus célèbre des économistes de l'école libérale américaine», rappelait récemment Martine Corriveau, croit que de toute manière les arts vont constituer «un secteur de plus en plus important de la vie économique» et que le fait «d'y diriger des investissements constitue une planification particulièrement indiquée si l'on veut faire face aux problèmes d'emploi».

«Sur une longue période de temps, ajoute Galbraith, les arts et les oeuvres qui sont le reflet de la démarche artistique, vont occuper dans le développement économique une place de plus en plus centrale. Comme la consommation de ces produits augmente, nous assisterons à un complet changement du caractère et de la structure du système économique...»

Faut-il attendre des jours meilleurs pour investir dans la culture? Ou ne s'agit-il pas plutôt d'investir dans la culture pour s'assurer des jours meilleurs.

A cet égard, le New Deal qu'on attend de M. René Lévesque devrait s'inspirer de celui du président Roosevelt. Le pire qui pourrait nous arriver, ce serait d'avoir amélioré la qualité de notre vie sans avoir vraiment réussi à relancer l'économie!

La taxe des autoroutes

Un courageux coup de gouvernail

par François Marcil

L'auteur est directeur technique du mouvement Vélo Québec.

DEPUIS deux ans, le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, laisse entendre qu'il n'est plus possible d'encourager à la fois le transport en commun et le transport privé par automobile. En annonçant récemment une hausse de 100% des tarifs des postes de péage des autoroutes québécoises, le ministre passe aux actes, dévoilant clairement ses préférences.

On serait tenté de voir dans cette mesure une autre des nombreuses taxes cachées destinées à renflouer un déficit budgétaire par trop élevé. Si tel était le cas, on serait en droit de hausser les épaules et de laisser les editorialistes s'occuper de MM. Parizeau et Clair. Au contraire, dans la politique annoncée par le ministre des Transports, c'est plutôt à un choix de société que sont conviés les contribuables.

En effet, en abolissant l'Office des autoroutes du Québec et en doublant les revenus perçus aux postes de péage, le gouvernement récupérera \$2 millions en 1982, dont une partie sera directement injectée dans le transport en commun à Montréal, selon l'annonce du ministre. Ce faisant, l'État trouve une nouvelle source de financement pour le transport collectif... à même les poches des contri-



Troquer l'auto contre des modes de transport moins coûteux individuellement et collectivement...

buables qui ont justement choisi le transport privé et la tranquille vie de banlieue. Ce virage idéologique attaque par contre de plein front le mode de vie «révé» de plusieurs. Subitement, la banlieue cesse d'être le symbole de la réussite au Québec. L'automobile en prend aussi pour son rhume: on cessera d'en posséder deux; on en viendra même à se demander si ses avantages intrinsèques sont encore un «plus» dans le porte-monnaie des contribuables dans la conjoncture

économique de 1982.

Si ces nouvelles mesures font mal à certaines catégories de contribuables, ce n'est qu'un juste retour des choses. Il devenait en effet socialement intolérable de voir les tarifs du transport en commun augmenter systématiquement depuis dix ans (sans que le service s'améliore), pendant que les gens circulant dans un véhicule privé (où l'espace vital est dix fois plus élevé par passager), n'avaient que peu conscience des coûts réels qu'ils en-

gendrent pour la société. Qu'aujourd'hui est évident que les déplacements des autobus s'effectueraient plus efficacement et que le vélo pourra être utilisé de façon plus grande et plus sécuritaire dans les rues.

En fait, de nombreuses solutions à nos problèmes de transport entraînent des coûts qui n'ont rien à voir avec les besoins des usagers. Ainsi à Montréal, les aménagements cyclables coûtent cher parce que les autorités tiennent à séparer la circulation à vélo de celles des automobiles. La majorité de ces aménagements n'ont leur raison d'être que pour contrer la place écrasante de l'automobile dans notre société. Leur coût pourrait être facilement diminué si l'aménagement urbain se faisait en fonction du transport collectif complété par un transport privilégié (vélo et piéton).

Il y a longtemps qu'un tel coup de barre méritait d'être donné. Il ne reste qu'à souhaiter que les édiles de la CUM appliquent les principes du schéma d'aménagement récemment déposé et qui vise à redonner vie (avec du monde et non des machines) au tissu urbain de l'île. Loin de constituer une surtaxe, l'augmentation des tarifs sur les autoroutes s'avère plutôt un courageux coup de gouvernail vers un choix de société conforme à la capacité de payer des contribuables du Québec. Enfin, les coûts réels de l'automobile apparaissent au grand jour et sont reflétés aux premières personnes responsables de ceux-ci, les automobilistes.

Pour les gens qui rêvent d'une ville moins polluée, moins bruyante et moins charcutée par les autoroutes, bref pour les gens qui vivent en ville, c'est là une grande nouvelle.

Pollution

des rivières,

eau potable

en

DANGER!

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Taux

propriétaires américains de compagnies canadiennes. Le même jour, les taux d'intérêt se raffermiraient à New York alors que les bons du Trésor américain sautaient de 11,59% à 12,02%. Une augmentation des taux d'intérêt de l'autre côté de la frontière pousse des investisseurs à placer leur argent aux États-Unis. De plus, le dollar américain a atteint une vigueur remarquable en raison de la chute du taux d'inflation dans ce pays.

Il n'en fallait pas plus pour frapper de plein fouet la devise canadienne qui, mercredi matin, touchait 79,94 cents américains.

La Banque du Canada réagissait aussitôt et annonçait son intention d'emprunter \$750 millions US afin de gonfler ses réserves. Ces devises étrangères servent à acheter des dollars canadiens et contribuent ainsi à maintenir son cours. Ottawa a également dévoilé qu'il avait acquis un milliard de dollars canadiens sur les marchés des changes afin d'empêcher la e-eise canadienne de s'effondrer.

Hier, dans un bref communiqué, la direction de la Banque du Canada déclarait: «L'accroissement des bons du Trésor de 91 jours au Canada reflète l'augmentation des taux d'intérêt à court terme qui est survenue au Canada au moment où le taux de change du dollar canadien en dollar américain baissait plus tôt cette semaine...»

Pour plusieurs analystes monétaires, la hausse du taux d'escompte n'annonce pas une remontée de l'ensemble des taux d'intérêt au Canada. Il faut dire d'abord que les taux aux États-Unis tendent à baisser. Hier, la First National Bank of Boston ramenait son taux préférentiel à 16% imitant ainsi la Citibank qui avait abaissé le sien de 1/2 de 1% également au début de la semaine dernière.

Cependant, la baisse tant attendue aux États-Unis pourrait survenir beaucoup plus tard au Canada en raison de l'écart de 4% entre les taux d'inflation des deux pays. Les spéculateurs sur le marché monétaire réclament un rendement beaucoup plus élevé au Canada tant que la valeur des dollars canadiens sera réduite par l'inflation dans une proportion de 4% de plus qu'aux États-Unis.

La montée des taux d'intérêt ne manquera pas de soulever de nouvelles critiques de la part de l'opposition à la Chambre des communes. Pour le premier ministre, M. Pierre Trudeau, ce sera là un argument de plus dans son plaidoyer à Versailles en faveur d'un assouplissement de la politique américaine des taux d'intérêts.

◆ Stade

Le porte-parole de l'opposition en cette matière, M. Maximilien Polak, député de Sainte-Anne, s'est réjoui de ce que le gouvernement ait prolongé le moratoire, ainsi qu'il l'avait suggéré l'automne dernier. «Je suis heureux de voir que les grands esprits se rencontrent», a conclu M. Lévesque, moqueur.

Entre-temps, cependant, selon un communiqué émis par le cabinet du premier ministre, la RIO poursuivra, au coût de \$21 millions, les travaux nécessaires pour compléter les structures existantes et protéger les ouvrages déjà construits. Il y a notamment la construction d'un appui central sous le mât au coût de \$3,5 millions.

Le toit fixe vise à accroître la rentabilité du Stade et à la parachever. «Cette solution qui est techniquement saine, dit le texte, permettra de réaliser des économies de \$13,6 millions par rapport au toit mobile conçu par l'architecte Faillibert et à l'avantage de ne pas nécessiter de manœuvres délicates d'ouverture et de fermeture. On prévoit de construire le mât jusqu'au niveau de 572 pieds et d'y suspendre une membrane en position fixe et permanente exactement à l'emplacement prévu. L'aspect visuel diffère peu du concept original. Seul le sommet du mât, sur une hauteur d'environ 50 pieds (ou 8%), sera supprimé. Une telle différence est peu perceptible, bien qu'elle allège d'au-

tant les conditions de chargement du mât. Trois éléments sont supprimés: le restaurant, l'observatoire et le funiculaire extérieur. Des études complémentaires seront effectuées sur la qualité de la membrane achetée en France et les façons de l'assembler et de l'installer en position fixe.

Quant aux autres solutions proposées, notamment celles de M. Pierre Jutras et de Aerostat-Modulcan, le gouvernement, en accord avec la RIO et la SEBJ, a décidé de ne pas les retenir, l'une et l'autre exigeant de très coûteuses études de faisabilité, dit le communiqué gouvernemental.

◆ Bouey

les annuelles sont présentement d'environ 12 ou 13%, alors que le taux d'inflation dépasse 11%. Si le Canada veut réduire l'inflation à un niveau comparable à celui des États-Unis, il faut couper de 6%. C'est ce raisonnement qui amène M. Bouey à parler d'une hausse salariale qui devrait se situer aux environs de 6%.

Le gouverneur a ensuite déclaré que le problème était alors de trouver la façon de faire passer les hausses salariales de 12 à 6%. Il n'a suggéré aucun moyen concret de le faire. Il s'est contenté de préciser que «le gel des prix et des salaires n'est pas la solution envisagée maintenant», laissant du même coup entendre que cette solution pourrait être retenue éventuellement. Certains commencent à se demander si cela ne pourrait pas se produire après le Sommet de Versailles.

Pour ce qui est d'une dévaluation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, M. Bouey a déclaré à sa sortie du comité qu'il ne favorisait pas cette tendance qu'il considère comme «fondamentalement inflationniste».

Devant les députés, le gouverneur a cherché le plus possible à s'en tenir à la question des profits des banques, qui était le but de sa comparution.

En substance, M. Bouey a déclaré que les banques à chartre canadiennes sont «raisonnablement en santé», qu'elles ne font pas de profits excessifs mais qu'elles en font suffisamment pour que «le public en général ait confiance en leur solidité et en leur stabilité».

M. Bouey a fait valoir que c'est la concurrence entre les banques qui donne l'assurance que les profits ne seront pas excessifs. Il a soutenu également que les institutions bancaires ne sont pas responsables des hauts taux d'intérêt.

À un député qui lui a fait remarquer que «l'économie subit les conséquences des politiques que vous avez appliquées», M. Bouey a répondu que cela était plutôt le résultat d'une récession mondiale.

Les députés ont aussi voulu savoir pourquoi la Banque du Canada n'exercerait pas un certain dirigisme à l'égard des prêts, puisque l'expérience récente a démontré que des montants importants ont servi à des fins non productives, des fusions d'entreprises, par exemple, alors que d'autres comme les fermiers et les petites entreprises ne réussissent pas à obtenir des prêts des banques.

«Je préfère laisser le marché décider où les prêts doivent aller», a-t-il répondu. Le gouvernement fédéral a des politiques d'aide pour divers groupes spécifiques, a-t-il conclu.

◆ Versailles

près de 10%.

Comme en 1975, le Fonds monétaire international n'arrive pas à obtenir les moyens politiques de discipliner ses membres. Il recherche, depuis plusieurs mois, un engagement politique des membres les plus influents et la réunion de Versailles lui en donne l'occasion. Le directeur général du Fonds a d'ailleurs rencontré à deux reprises semble-t-il, le président français, hôte du Sommet. Les deux hommes préparent un plan où on amènerait les États-Unis à accepter d'intervenir sur les marchés des changes pour éviter des fluctuations trop importantes des autres monnaies par rapport au dollar.

Il n'y a pas, en effet, que le dollar canadien qui sombre face à la devise américaine. Par rapport au yen japonais, le billet vert américain valait 235 yens en octobre dernier, puis seulement 214 le mois suivant, puis remontait à 245 yens en avril, baissait de nouveau à 225 en mai et regrettait en quelques jours cette semaine à 245. Le mark gagnait de 2,2 à 2,4 DM pour un dollar, soit encore un saut de 10%. Plus étrange encore, l'écu européen, un panier de neuf monnaies qui de-

vraient être plus stables qu'une seule monnaie isolée, a fluctué, par rapport à une valeur déterminée, de +3% à -4%. Et même après la dévaluation de 8,5% du franc belge et de 3% de la couronne danoise, l'écu européen a encore fluctué, au cours des trois derniers mois, de +3% à -4%. Au point qu'on parle à nouveau de nouvelles dévaluations en Europe, notamment en France, si la situation ne s'arrange pas d'ici à l'automne.

Pudiquement, et pour ne pas effrayer les Républicains de la Maison-Blanche, on ne parle pas d'interventions, sur les marchés des changes mais de «plus grande coopération» entre les trois zones monétaires du monde: l'écu européen, le dollar et le yen. Les Européens sont passés experts dans ce genre de coordination des taux de change puisque leurs neuf monnaies fluctuent à l'intérieur d'une fourchette et les banques centrales interviennent couramment pour soutenir les devises des uns et des autres. Mais, là encore, les philosophies varient du «fine tuning» allemand au contrôle des changes pur et simple des Français. Le problème des Six sera donc de faire preuve de cohésion devant le président Reagan qui, lui, sait ce qu'il veut: pas d'intervention du tout.

On ne pense évidemment pas à la constitution d'un super-serpent monétaire occidental où les cinq grandes monnaies — dollar, yen, mark, livre et franc français — se maintiendraient dans une fourchette raisonnable, à moins de dévaluations ou de réévaluations publiquement affichées. Au mieux, le Sommet de Versailles «signalerait la volonté des gouvernements de se comporter de façon à établir la confiance dans la stabilité des marchés monétaires internationaux». Un cadre des Finances affirmait cette semaine au DEVOIR, qu'il «faudrait éviter de donner un avantage indu aux spéculateurs».

À minimum, Européens et Américains espèrent s'en sortir avec un engagement de «considérer» cette question et la proposition récente de la Maison-Blanche de réclamer une étude des sept ministres des Finances, de concert avec le FMI, serait un premier pas. Dans ce cas, c'est le Sommet de 1983, aux États-Unis, qui viendrait ratifier la nouvelle politique après que le FMI en ait lui-même discuté dans ses comités tout au long de l'année.

Il aura donc fallu plus de trois ans pour résoudre cette question qui faisait déjà surface au Sommet de Venise en 1980. En 1981 à Ottawa, les États-Unis évitaient la question en promettant un miracle qui n'est pas survenu. Cette année, on n'ose pas encore espérer que le président Mitterrand pose mieux qu'un «petit pas» dans la bonne direction.

Pour permettre cependant aux partenaires des États-Unis d'attendre que le FMI et les ministres des Finances des Sept trouvent une solution technique à ce problème, un assouplissement des taux d'intérêt aux États-Unis serait «comme une piqûre d'adrénaline», selon un haut fonctionnaire canadien.

Les taux d'intérêt américains actuels sont anormalement élevés par rapport à la situation intérieure du pays. Un taux moyen annuel de 3,5% d'inflation ne justifie pas les taux d'intérêt de plus de 14% que maintient la Federal Reserve américaine. Et on parle d'une nouvelle poussée des taux. Le gouverneur, M. Volker, s'excuse en exprimant ses préoccupations face au déficit de plus de \$100 milliards de l'administration, déficit qui risque de relancer l'inflation aux États-Unis.

S'il existe un consensus à Versailles des partenaires des États-Unis, c'est que ces taux menacent carrément la reprise économique. De plus, ils provoquent une spéculation effrénée des milieux financiers.

Toutefois, une baisse des taux américains ne résoudrait pas tout. À plus de 10% d'inflation, le Canada ne peut pas espérer une baisse de ses taux d'intérêt à moins de 14 ou 15%. De plus, il reste aux ministres des Finances des pays occidentaux notamment à M. Allan MacEachen de discipliner ses propres spéculateurs, en particulier les banques à charte, ou alors de leur imposer un contrôle des changes. Sur cette question des taux d'intérêt on prévient, dans la délégation canadienne, que «M. Trudeau va parler assez fort». Le chef du gouvernement canadien semble surtout souhaiter que les Sept prennent leurs distances avec le court terme et qu'ils s'attachent à trouver des solutions durables à la crise.

Mais on ne parlera pas que de monnaie et de taux d'intérêt à Versailles. En fait, ce sujet est presque circonscrit et un projet de communiqué déjà rédigé. On dit d'ailleurs qu'au fur et à mesure que le temps passe, la longueur du communiqué final diminue et sa substance se dilue. On connaîtra la réponse dimanche soir, dans le décor fastueux de la Galerie des glaces du château de Versailles.

Parmi les autres sujets à surveiller au cours du week-end de Versailles, on peut noter:

■ **les questions politiques**, qui font toujours surface à ces Sommets. Dès ce soir, au cours d'un dîner, les Sept établiront leur agenda et feront une première revue de la situation internationale. Tout le monde espère que la crise aux Falklands soit en partie réglée, au moins sur le terrain, mais le Canada «se dit prêt à participer à une position commune... Si tant est qu'il y en ait une». D'autres crises comme celles de la Pologne, de l'Afghanistan ou du Moyen-Orient reviennent sur le tapis mais il faut noter que, cette année, la réunion de Ver-

Guy L'Heureux en deuil de son frère

M. Guy L'Heureux, journaliste au DEVOIR, est en deuil de son frère, le Dr André L'Heureux, décédé subitement le 2 juin à LaTuque à l'âge de 53 ans.

Le Dr L'Heureux laisse dans le deuil sa femme Thérèse Boisclair, sa mère, Mme Louis-Adélard L'Heureux, et sa belle-mère Mme Donat Boisclair. La dépouille est exposée au salon LeSieur, au 406 de la rue Laurier, à Saint-Jean. Les funérailles seront chantées samedi à 14 h en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, à Saint-Jean.

LE DEVOIR offre ses condoléances à la famille.

Archipel: les consultations seront dirigées par le BAPE

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a déclaré hier lors de l'inauguration de la «table de concertation» sur le projet Archipel que son ministère avait commencé à élaborer des «directives» d'impact en vue de permettre éventuellement l'évaluation de ce projet par le public dans le cadre d'une consultation dirigée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

M. Léger a donné deux indices du mûrissement de ce dossier à son ministère: d'une part, il entend assurer, en tant que promoteur, l'harmonisation de son plan d'assainissement des eaux dans la région métropolitaine avec le méga-projet gouvernemental; d'autre part, il a décidé d'adopter une attitude «protectionniste» pour neutraliser les impacts nuisibles du projet et pour maintenir le pouvoir oxygénéateur du fleuve ainsi que son haut potentiel faunique.

De son côté, le ministre d'État à l'Aménagement, M. François Gendron, a tenu à assurer les nombreux intervenants que la réalisation d'Archipel n'a pas encore fait l'objet d'une décision ministérielle. La démarche de consultation entreprise jusqu'à présent, a-t-il souligné, vise à introduire les vœux de chacun dans la définition même du projet au lieu de les consulter après coup.

Si la ville de Montréal et celle de Laval ont souhaité recueillir la manne d'emplois du méga-projet le plus rapidement possible, Hydro-Québec tient solidement les cordons de sa bourse et laisse carrément entendre que la négociation sur sa part de financement n'est pas chose faite.

En effet, son président, M. Joseph Bourbeau, après avoir loué la souplesse du mécanisme de consultation et la volonté gouvernementale d'intégrer toutes les préoccupations du milieu, a dit que ce projet devra répondre à ses propres critères de «rentabilité énergétique». En clair, le coût du kilowatt devra être comparable à ceux de ses autres projets. Et ce que M. Bourbeau a appelé le «partage des investissements» pourrait imposer au trésor public la différence entre le coût d'un projet standard et celui d'Archipel... Il n'y a d'ailleurs que Montréal pour parler d'autonomie financière grâce à la production d'électricité...

Les municipalités riveraines affichent pour leur part beaucoup d'inquiétudes. Verdun, Lasalle et Lachine ne tiennent absolument pas à faire les frais des ouvrages de régularisation des crues qui affectent les autres régions de l'archipel, elles

saillies sera immédiatement suivie du sommet de l'OTAN où les questions de sécurité de l'Occident y seront plus directement discutées. Les Japonais ne seront pas à Bonn cependant et il se peut que, dès demain soir, comme c'est la tradition depuis Venise, le président français, hôte des Sept, publie une déclaration «politique».

■ **le commerce international**, une situation, elle aussi, explosive mais que le Japon vient de désamorcer quelque peu en annonçant un assouplissement de sa politique tarifaire sur les importations. Les Sept feront valoir aux Japonais qu'un trop grand dépendance des marchés d'exportation n'est pas forcément saine pour le Japon. Mais les Canadiens, soucieux comme M. Mitterrand de ne pas transformer le Sommet de Versailles en tribunal d'Inquisition, disent déjà que, dans leurs relations avec le Japon, «il y a des crises de parcours — comme celle de l'automobile — mais il faut éviter de leur donner une importance exagérée».

■ **le dialogue Nord-Sud**, on se demande bien qui, sinon M. Trudeau lui-même, oserait pousser cette discussion à un moment où les pays riches, face à une situation intérieure préoccupante, font preuve d'un égoïsme remarquable. Il n'y a rien de bon à attendre de Versailles pour les pauvres mais le Canada, qui a réussi à faire de ce sujet le centre des discussions d'Ottawa, voudra assurer une certaine continuité. On espère que les Américains feront un pas de plus vers la «négociation globale» en exigeant toutefois de connaître à l'avance ce que signifie cette expression, et en voulant réviser eux-mêmes l'ordre du jour de toute réunion.

■ **l'énergie**, un sujet qui a dominé les Sommets de Tokyo (1979) et Venise (1980). Mais la situation mondiale du pétrole a résolu, mieux que les résolutions des Sept, la crise. En effet, en 1979 les Sept s'engageaient à réduire leurs importations. Ils ont plus que rempli leur objectif, mais à cause des politiques de conservation et grâce à la récession plus qu'à cause de leurs propres politiques. En 1980, on voulait «briser le lien entre croissance et consommation du pétrole». Le lien existe toujours, mais inversé: la récession a entraîné une chute de la consommation!

■ **Relations économiques Est-Ouest**: un sujet qui tient à cœur les Américains mais leurs motivations sont suspectes à leurs partenaires européens. On ne sait très bien si, en réclamant un embargo sur la coopération technologique avec l'Union soviétique, les États-Unis veulent punir les Soviétiques ou s'ils ne veulent pas protéger leurs propres multinationales.

■ **technologie** enfin, un sujet imposé par le président Mitterrand. Il semble que le projet du président français se soit raffiné depuis le premier «brouillon» qu'on faisait parvenir aux membres du Sommet au début du printemps. «Le président Mitterrand mérite des félicitations pour avoir porté à l'attention des dirigeants du Sommet une question qui affectera profondément la santé à moyen terme de nos sociétés», dit-on ouvertement dans la délégation canadienne. «La pertinence du thème est acquise, déclarait récemment un haut fonctionnaire, et la façon dont il est traité est loin de diluer cette pertinence». C'est toutefois un sujet dont se méfient les États-Unis, plutôt habitués à conserver le monopole de la recherche industrielle qu'à la partager avec leurs Alliés.

En somme, le climat qui entoure ce huitième Sommet n'a jamais été aussi sombre. C'est pourquoi, peut-être, chacun n'ose croire qu'il n'en sortira pas, au moins, quelque chose de rassurant.

Après le «Sommet de l'impuissan-

craignent aussi l'accumulation à leur porte de la pollution des Grands Lacs à cause de la sédimentation causée par la rétention de l'eau. Elles prévoient aussi une dégradation de leur eau si un barrage y mêle celles de l'Outaouais.

La région de Laprairie a déjà fait les frais d'un canal comme on pense en aménager un pour la sortie des turbines sur la rive métropolitaine: elles ont affirmé que ce canal de la voie maritime, en plus de leur couper un accès au fleuve, leur a apporté pollution, odeurs nauséabondes, et perte de récréation.

D'autres régions comme celles de Châteauguay et Saint-Eustache sont d'accord avec certains «objectifs» du projet, mais exigent un réel assainissement ou une meilleure régularisation des eaux à leurs portes.

Les associations de récréation s'opposent massivement au projet parce qu'il ne rend pas les rives «privatisées» aux ci-

toyens du Montréal métropolitain. Elles ont même réclamé — avec certaines municipalités — une action gouvernementale afin de retirer aux promoteurs et aux spéculateurs toutes les berges actuellement non construites.

Au nom du ministre des Affaires municipales, le député Elie Fallu, a reconnu que la loi actuelle aurait avantage à évoluer de ce côté, à court terme pour éviter une flambée de spéculation et à long terme, pour préserver ce patrimoine collectif.

En somme, trois langages: un gouvernement qui se dit capable d'harmoniser des intérêts souvent contradictoires; de grosses municipalités qui comptent sur les retombées économiques de cette manne et beaucoup de craintes et d'opposition chez les groupes ou petites municipalités dont la taille ne leur permet pas d'influencer véritablement des enjeux d'une telle envergure, du moins à leur avis.

L'ambassadeur d'Israël à Londres est grièvement blessé dans un attentat

LONDRES (Reuter) — Un homme armé d'une mitrailleuse a grièvement blessé hier soir M. Shlomo Argov, ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne, alors que celui-ci sortait d'un hôtel situé dans le centre de Londres.

Touché à la tête, M. Argov a été transporté à l'hôpital où il a subi une opération compliquée. Selon la police, le diplomate est dans un état critique.

Son agresseur a lui-même été blessé à la tête par un garde du corps. Il a été hospitalisé et placé sous la garde de la police. L'éditeur Robert Maxwell, témoin de l'attentat, a déclaré qu'il semblait être originaire du Proche-Orient.

L'ambassadeur est sorti de l'Hôtel Dorchester à 22 h 07 GMT. Il a fait quelques pas dans Park Lane et il a été abattu au moment où il se préparait à entrer dans sa voiture», a déclaré un policier.

La police a par la suite intercepté une voiture dans le sud de Londres, à plusieurs kilomètres du lieu de l'attentat. Deux hommes ont été appréhendés pour

interrogatoire et une arme a été saisie, a déclaré un porte-parole de la police.

En poste à Londres depuis 1979, M. Argov avait participé à un dîner offert à des diplomates par la Société britannique de la rue, spécialisée dans l'impression de billets de banque.

Selon des témoins, un homme qui rôdait devant l'hôtel s'est soudain précipité et des coups de feu ont éclaté.

M. Argov s'est affaîssi à côté de sa voiture», a rapporté un témoin.

L'ambassadeur a d'abord été transporté à l'hôpital Westminster d'où il a été dirigé sur un autre hôpital spécialisé en neurologie, a indiqué la police.

Elle a ajouté que son agresseur avait été placé en réanimation mais que l'on pensait qu'il survivrait.

M. Argov est marié. Il est père de deux filles qui vivent en Israël.

L'attentat dont il a été victime intervient deux mois après celui qui a coûté la vie à M. Yacov Barsimantov, attaché à l'ambassade d'Israël en France, abattu devant son domicile.

◆ Syndicats

plus de trois ans sont interdites. Les centrales demandant au gouvernement de retirer sa loi «inhumaine», plutôt que de faire du chantage sur le dos des gagne-petits, et de convoquer une commission parlementaire. Elles se disent toujours disposées à négocier, mais sans couteau sur la gorge, sans menace législative.

Concernant le projet de loi sur les services essentiels, les centrales le qualifient d'inepte, démagogique et dangereux. Et la tâche du futur Conseil des services essentiels sera «impossible et irréalisable». «Ce projet de loi procède d'une conception bureaucratique des négociations collectives et, pour vouloir concéder au patronat, politise une multitude de conflits locaux». Le gouvernement s'arroge un pouvoir réglementaire excessif et antidémocratique, et il détourne même le recours collectif de son sens en l'encourageant contre les travailleurs.

MM. Laberge, Coriveau et Gaulin ont répété que leurs membres ont déjà été largement consultés; ils ont déjà rejeté le «coup de force» gouvernemental, et ils n'ont pas l'intention de se plier aux «lois iniques» du gouvernement.

Quant à prédire ce qui arrivera, ils se contentent de noter qu'ils s'opposent présentement à des projets de loi et que la réplique sera très vive si le gouvernement persiste dans ses intentions.

◆ Malouines

ment et officiellement au Conseil et qui tient d'une manière plus ou moins explicite un cessez-le-feu avec un engagement ferme de retrait des forces argentines de l'archipel.

Sir Anthony avait fait savoir qu'il rejeterait le projet de résolution révisé de Panama et de l'Espagne qui établissait une simultanéité entre un cessez-le-feu et l'application de la résolution 502 du Conseil de sécurité, mais sans souligner clairement le dispositif de celle-ci qui exige «le retrait immédiat de toutes les forces argentines des Falklands (Malvinas)».

Selon les milieux informés, les États-Unis et la France auraient soumis des amendements au projet révisé pour le rendre plus acceptable au Royaume-Uni. La délégation américaine, pour sa part, aurait communiqué ces amendements au président Ronald Reagan et au secrétaire d'État Alexander Haig, à Versailles, en vue de discussions éventuelles avec Mme Thatcher.

Dans les milieux latino-américains, on déclare que l'Argentine est prête à accepter ces amendements qui la mettraient en demeure d'annoncer et de commencer un retrait de ses troupes de l'archipel, et qui consacrerait le rôle des Nations unies dans un futur règlement de la crise des Malouines.

Dans l'entourage de la délégation britannique, on fait valoir que toute résolution du Conseil de sécurité doit correspondre à la réalité de la situation et être dépourvue d'ambiguïté.

Rectificatif

Une malencontreuse erreur s'est glissée hier dans le titre coiffant une nouvelle sur les marais de Kamouraska publiée en page 10. Il aurait fallu lire dans le titre que M. Garon, ministre de l'Agriculture avait refusé des études d'impact sur l'endiguement des marais de Kamouraska, et non M. Lessard, comme nous l'écrivions.

dépourvue d'ambiguïté.

On notait à Buenos Aires que le général Miguel Mallea Gil, le brigadier-général Jose Miret et l'amiral Alberto Moya, tous trois détenteurs de postes gouvernementaux importants, ont été mandatés par la junte, avec «pratiquement carte blanche pour obtenir une paix honorable», en réponse à une demande de Washington, à la suite d'une intervention du représentant des États-Unis à l'ONU, Mme Jeanne Kirkpatrick.

Cette «junte en second» étudie aux Nations unies une nouvelle proposition américaine d'un arrêt des hostilités basé sur le retrait des troupes des deux camps à une distance équivalente et l'établissement d'une administration provisoire des archipels sous le contrôle de l'ONU, tandis que se dérouleraient les négociations entre Londres et Buenos Aires.

À Cuba, M. Nicanor Costa Mendez, le ministre des Affaires étrangères de l'Argentine, a reçu un accueil très chaleureux et l'assurance d'un soutien très ferme de la part de M. Fidel Castro.

M. Costa Mendez a appelé jeudi les 94 pays membres du mouvement des non-alignés à condamner «l'agression militaire et coloniale de la Grande-Bretagne contre l'Argentine» dans la crise des Malouines.

S'adressant à ses homologues réunis à la Havane, le ministre argentin a demandé leur «soutien et compréhension envers notre cause», ajoutant qu'aujourd'hui cette agression a le soutien des États-Unis et que la Grande-Bretagne essayait d'établir un régime néo-colonialiste aux Malouines.

D'autre part, un bombardier Vulcan de la Royal Air Force a été intercepté jeudi dans l'espace aérien brésilien et forcé de se poser sur une base militaire de Rio de Janeiro.

L'avion a été intercepté par deux Mirage de la force aérienne brésilienne, et a failli s'écraser sur une île de la baie de Rio balayée par des vents violents.

Dans une déclaration, le ministre brésilien a précisé que le bombardier britannique serait autorisé à regagner sa base, sans armes. Il ne précise cependant pas si l'appareil était armé lors de l'atterrissage.

Enfin, dix-huit militaires britanniques, blessés au cours des premiers combats aux Malouines, sont arrivés en Grande-Bretagne hier en provenance de Montevideo.

Les militaires — neuf marins du destroyer Sheffield, cinq soldats, un aviateur, deux fusiliers-marins et un militaire non identifié — ont atterri à la base de Brize Norton (100 km à l'ouest de Londres), d'où ils ont été immédiatement conduits vers des hôpitaux militaires. Les journalistes n'ont pas été autorisés à les interroger.

Ces blessés avaient été évacués des Malouines avec 24 prisonniers argentins blessés à bord du navire hôpital Hecla, qui est arrivé en Uruguay, mercredi.

4 juin

par la PC et l'AP

1979: le président sud-africain John Vorster démissionne après avoir été accusé par une commission d'enquête d'avoir cherché à étouffer un scandale politique.

1959: les plantations et les installations industrielles américaines à Cuba sont expropriées.

1944: les troupes alliées font leur entrée dans Rome.

1878: la Grande-Bretagne et la Turquie signent un accord secret destiné à faire échec à la pénétration soviétique en Asie mineure.

1859: l'armée française bat les Autrichiens à Magenta et Libère Milan.

Il s'est né un 4 juin: Le roi George III d'Angleterre (1738-1820). L'actrice américaine Rosalind Russell (1912-1976).

AUJOURD'HUI

De 19 h 30 à 21 h 30, à Regina Asumpta, 1755, rue Franchville, le père O. Gignac, c.s.s.r., donnera une conférence spirituelle sur le silence intérieur. Les frais d'inscription sont de \$1,50. Pour inf. 388-5926.

De ce vendredi 4 juin à 20 h au dimanche 6 juin à 16 h, un week-end de réflexion sur la vie religieuse est organisé à l'intention des jeunes filles qui s'interrogent sur l'appel de Dieu dans leur vie. On s'inspirera de la vie de mère Marie-Rose Durocher, fondatrice des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Pour inf. 651-2744.

Le Salon du Saint-Laurent, une exposition nouvelle vague sur la valorisation de nos richesses nationales, aura lieu jusqu'au 11 juin au Manège militaire de Québec. Pour inf. 871-9214.

Le groupe Scout-Guide de la paroisse Notre-Dame de Grâce célèbre cette année son 50e anniversaire de fondation. Tous les anciens et anciennes sont invités à venir y prendre part. Il faut réserver ses billets d'avance en téléphonant au presbytère de Notre-Dame-de-Grâce à 481-0115.

«Le comptable en management d'hier à demain», tel est le thème du congrès provincial 1982 de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec qui se tient à l'Auberge Chéribourg, près de Sherbrooke.

En appui à l'action des Nations unies en faveur du désarmement, près de vingt organismes se sont unis pour organiser l'accueil de la Flamme de la paix. Plusieurs centaines de personnes, coureurs et marathoniens, achèveront le flambeau de l'aéroport de Mirabel au Stade olympique. La flamme sera ensuite transportée à New York pour l'ouverture de la deuxième session extraordinaire des Nations-unies sur le désarmement (7 juin).

La Chambre de commerce française au Canada vous convie à un déjeuner

Le charme discret des palaces asiatiques

R IEN n'embellit plus un paysage exotique que des oeufs et du jambon anglais, écrivait, un jour, Mark Twain, dans un récit de voyage. Au temps bœni des colonies, les Britanniques ont développé un art de vivre assez remarquable... à l'étranger. C'est probablement ce qui explique encore aujourd'hui l'attachement sentimental et financier à un empire dont on trouve les derniers vestiges dans les vieux palaces du Sud-Est asiatique.

Des éventails à hélices tournent encore lentement au-dessus d'un lobby aux murs de teck, encombré de plantes étranges et de meubles en bambou. Calé dans un vieux fauteuil de velours usé jusqu'à la toile, le visiteur peut encore humer l'odeur de ce whisky qui rappelait la Vieille-Angleterre. Ces établissements étaient fréquentés par des planteurs d'hévéas, des trafiquants d'opium, des romanciers égarés, des commerçants à la recherche de quelques miettes du commerce avec la Chine. Plus tard se joindront les agents de la CIA et les voyageurs qui ne pouvaient pas se payer les Hilton ou l'Intercontinental de la capitale.

Curieusement, le Japon ne renferme aucun de ces musées de l'hospitalité anglaise. Le plus ancien des grands hôtels de Tokyo — le prestigieux Imperial — n'a pas 30 ans. Quant aux auberges campagnardes, les « ryokans », elles n'ont fait aucune concession aux « geïngs » avant ou après le dernier shogunat.

C'est à Hong Kong, à l'intersection des rues Salisbury et Nathan, qu'on trouve un des plus beaux joyaux de cette époque. À la pointe du quartier de Kowloon, le Peninsula se tient derrière la Tour de l'horloge, face à l'île de Hong Kong, « The colony ». C'est dans ce vieux hôtel de pierre que les voyageurs logeaient avant de prendre le Trans-sibérien reliant Canton-Pékin et Paris.

Le hall de 20 pieds de hauteur est le rendez-vous du Tout Hong Kong pour le thé de 16 heures. À la porte, seules les automobiles de modèle Rolls-Royce, Jaguar et Mercedes peuvent être garées. (Récemment le consul américain a fait une histoire parce que sa Cadillac a été déplacée vers le terrain de stationnement à l'arrière.)

De jeunes garçons, tout de blanc vêtus, manoeuvrent d'immenses portes de verre en lançant un « Good Morning, Sir » sans accent. Evidemment, le prix des chambres reflète l'activité de ce centre financier international; il faut compter au moins \$125. Mais le journaliste du DEVOIR sait fort bien qu'il est possible de loger dans l'immeuble qui jouxte le Peninsula; il s'agit d'un YMCA qui offre une vue tout aussi belle, pour le sixième du prix. Par ailleurs, il est possible de prendre le petit déjeuner à la Veranda du Peninsula qui aurait la réputation de servir les meilleurs oeufs bénédicins à



Principal lieu de rencontre de la communauté d'affaires de Singapour au tournant du siècle, le Raffles Hotel a perdu beaucoup de son charme avec l'arrivée du tourisme en groupes.

par
Michel Nadeau

l'est de Suez. Pour le déjeuner, le bar offre un forfait de rôt de bœuf au jus pour \$6 avec un verre de vin français fort acceptable.

C'est dans les toilettes qu'on trouve la touche anglaise la plus typique. Là, de vieux « coolies » attendent en silence, depuis des siècles semble-t-il, des visiteurs de l'Occident pour leur essuyer les mains, brosser leur complet, cirer leurs chaussures... toujours avec des gants blancs.

À 40 minutes de bateau du Peninsula, au bout de la presqu'île de Macau, le Bella Vista n'a évidemment pas la classe du « Pen ». C'est un vieux hôtel décrépi qui affiche son caractère victorien dans un environnement portugais. En 1901, Français et Britanniques se

disputèrent âprement cette superbe résidence qui fut durant un certain temps un sanatorium.

Pour le touriste d'aujourd'hui, le Bella Vista offre certainement la meilleure aubaine de toute l'Asie. Des chambres spacieuses avec balcon s'ouvrent sur une vue imprenable sur la Chine, la rivière Pearl et les casinos de Macau. Le gîte quotidien ne coûte qu'une douzaine de dollars. L'établissement est situé à un kilomètre du Lisboa, le célèbre casino-hôtel de Macau.

L'an dernier, la revue *Institutional Investors* a demandé à un groupe de gens d'affaires « qui habitent tous les Hilton de la terre », quel était le plus bel hôtel du monde? C'est le fameux Oriental de Bangkok qui l'emporta. Ce grand bâtiment blanc longeant le fleuve Chao Phya a célébré cette année son centième anniversaire.

Ce n'est en effet qu'en 1878 que le roi de la Thaïlande per-

mit aux étrangers de s'établir dans ce pays. L'endroit devint le lieu le plus dangereux de l'Asie en raison de bagarres célèbres. La vieille noblesse européenne l'adopta par la suite. Bismark y logea le jour de ses 80 ans. Le duc de York y célébra ses noces à l'Oriental. Le prince consort de Russie avait l'habitude de vider le bar au début du siècle. Les Japonais en firent leur quartier-général lors de la dernière guerre; c'est là que les prisonniers de la rivière Kwai prirent leur bain. La direction poussait alors le goût du luxe à mettre deux draps dans chaque lit... phénomène rarissime à l'époque.

Il y a une dizaine d'années, on a ajouté une aile moderne avec quelques centaines de chambres « tout confort ». Des suites rappellent la présence de visiteurs de marque: Somerset Maugham, Joseph Conrad... Personne ne raconte cependant que ce pauvre Maugham fut littéralement jeté à la porte lorsqu'on découvrit chez lui des traces de paludisme.

Le lobby offre un spectacle saisissant. Le teck et le marbre se rencontrent dans un cadre verdoyant qui fait presque oublier la désolation de l'autre côté de la rivière.

Evidemment, le visiteur moyen peut difficilement s'offrir cet environnement à \$120 par jour. (Il faut ajouter en Thaïlande un supplément de 27% pour les taxes et le service.) Mais un restaurant amé-

nagé en forme de bateau, le Lord Jim, propose tous les midis un buffet mémorable pour \$10. Des stewards préparent des filets mignon qui ont parcouru au moins 2,000 kilomètres. Les homards sont tout simplement succulents.

Le plus anglais des hôtels asiatiques demeure le Raffles, à Singapour. Ce petit établissement doit sa célébrité au fait que Rudyard Kipling y séjourna quelques heures et en vanta, par la suite, le charme. On découvre ici le sens du mot « cosy ». Tous les touristes du Commonwealth se rendent à cette Mecque de l'Empire pour avaler un scotch, au Palm Court.

À l'image de Singapour, l'hôtel a été dévasté par les promoteurs touristiques. Le décor est là mais l'âme est disparue. Le bar Tudor semble s'être éteint avec le souvenir de Sir Stamford Raffles, le fondateur de cette ancienne colonie britannique. Comble de malheur, le groupe Hyatt s'approprie à ériger le Raffles Battery Park, un monstre de béton qui écrasera complètement le petit bâtiment colonial.

Le vieil hôtel Majestic, de Kuala Lumpur — les initiés disent tout simplement KL — a pour sa part conservé tout son charme.

L'attrait du lieu se trouve d'abord dans son emplacement. À un jet de pierre de la Mosquée nationale, juste en face de la gare de la capitale de la Malaisie, le Majestic devient un havre rêvé pour observer l'agitation de K.L. Les hommes d'affaires chinois — qui dominent l'économie du pays — y viennent encore prendre un verre les belles

journées d'été... en janvier. Pour quelques dollars, la salle à manger présente un repas avec six plats.

Mais le plus pittoresque de tous les hôtels asiatiques demeure le Strand, à Rangoon. L'immeuble se tient au garde-à-vous devant le delta de l'Irrawaddy, ce cours d'eau sur lequel apparaissent les plus beaux couchers de soleil du monde. En débarquant en Birmanie, on note tout de suite que les Anglais sont passés par là... mais il y a fort longtemps! Au début des années 60, le gouvernement optait pour le socialisme et fermait ses frontières. L'architecture britannique témoigne du passage des Occidentaux, mais c'est là la seule concession à l'Europe.

Le Strand est demeuré anglais. Dans les vieux ascenseurs de bois, une note rédigée à l'intention des visiteurs porte la date « octobre 1954 ». Le personnel semble lui aussi avoir cet âge. Le matin, on sert toujours le grua et les oeufs frites. Pour déjeuner, le visiteur appréciera les politiques de prix socialistes en ne déboursant que \$3 pour un homard bouilli. La plus belle chambre coûte \$18. Evidemment, la vie nocturne à Rangoon n'a rien de grisant. En dehors des marchés publics, le point central est le bar du Strand qui ferme à 21 heures... C'est le seul endroit où il est possible de savourer la bière locale. L'unique bière du pays, la Mandalay.

Dans cette liste des palaces britanniques, il faudrait ajouter également les noms du Windsor à Melbourne, du Constellation et du Royal Hotel à Phnom Penh, du Lenika aux Îles Fidji... Au moment de



Le lobby de l'hôtel Oriental à Bangkok. Un siècle de confort, d'hospitalité et de charme.

l'Armistice, le général MacArthur était tellement heureux de retrouver le Manila Hotel, aux Philippines, qu'il abattit un malheureux Japonais sur son passage. Malheureusement, dans bon nombre de ces hôtels, la direc-

tion a opté pour le tourisme de masse. Le voyageur solitaire a l'impression de déranger. C'est un signe que la vie se passe ailleurs et qu'il faut chercher un autre toit pour goûter ce plaisir sensuel du dépaysement.

Voyage en Grèce

L'AGENCE DE VOYAGES DARMIS est votre meilleur choix.

Nous avons une grande expérience de ce pays. Nos coûts de voyages sont très raisonnables. Exemple: voyage séjour de 15 jours, chambre double, par personne \$592.00. Incluant:

— Logement à Athènes, hôtel cat. «A».
— Tour complet d'Athènes (visite de musées, etc.)
— Tour classique de 3 jours Delphes, Meteores, etc.

— Croisière d'un jour
— Logement 5 nuits dans une île du Saronique
— Son & lumière, danses folkloriques
— Accueil et transferts

Billet d'avion en sus dépendamment de la date de départ. Nous pouvons même combiner votre séjour en Grèce avec un voyage de 4 jours à Sofia, Bulgarie, pour un supplément de \$365.

Téléphone: 849-6077

Darmis *et ses Agences de Voyages*
72 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 1X3
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

On y va ou on n'y va pas... mais si l'on y va, que ce soit dans les meilleures conditions...
... un mauvais voyage coûte toujours trop cher !

VOYAGE EN GRÈCE
avec croisière

16 juillet au 1er août

Athènes et 6 jours de circuit en Grèce continentale. Croisière d'une semaine à bord du meilleur navire. Groupe québécois homogène. Prise en charge totale. Le prix de la croisière vient de baisser pour le mois de juillet.

NOUVEAU PRIX:

Prix du voyage imprimé dans notre brochure: (avion non-compris)
avec cabine intérieure \$2256.00
avec cabine extérieure \$2382.00

NOUVEAU PRIX:
\$2129.00
\$2239.00

Profitez-en. Les prix qui diminuent sont rares...

Voyages André Malavoy Inc.
1255 rue Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9. Tél.: 861-2485
La maison aux milliers de références.

POUR L'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

WARDAIR PARIS à partir de \$590 CAN; — New-York-Bruxelles A.R. ouvert un an \$489 US. — N.-Y.-Bruxelles confirmé \$275 US. Stand by Bruxelles-Frankfurt \$189 US. Londres \$205 US. — WARDAIR, Montréal-Paris, tarif jeunesse spécial.

DEPUIS 1948 LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPER POUR L'EUROPE — VENTES et LOCATIONS hors-taxe, assurances internationales, etc...

"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"

Louer hors taxe depuis Paris - Bruxelles - Amsterdam - Frankfurt - Prix spécial deux, trois semaines; jusqu'à un an pour RENAULT, VW etc... Automobile neuve. Assurances internationales tous risques, kilométrage illimité — 3 semaines.

Volkswagen Polo \$469 - Renault 5 GTL \$538 - Renault 18 GTL \$661 - Citroën Visa \$549 - Samba \$540 - (Citroën 2 C.V. \$299 avec billet d'avion).

SERVICE EUROPÉEN
DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 30 ans au service des voyageurs a inventé et innové pour vous le plan TT financé dit "Achat-Rachat" et le kilométrage illimité. Profitez-en au maximum.

tél. 281-1040

2050 rue Mansfield — Mezzanine B.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES

Tous billets d'avion-bateau-train-eurailpass pour l'Europe. Tours vers CUBA, le MEXIQUE, Les ANTILLES, CLUB MED etc... Pour Paris tarifs spéciaux groupes.

MONTRÉAL - PARIS - MONTRÉAL: Prix spécial VOL VACANCES SPECIAL AIR FRANCE/air canada. Consultez-nous pour nos dates de départs. Tarifs spéciaux air-auto.

TOURING CLUB DE FRANCE

2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

LA MÉDITERRANÉE À PARTIR DE

1,820. \$ U.S.:

Le super luxueux DANAE — Croisières de 14 jours en Méditerranée Orientale et Terre Sainte. Départ de Venise vers Katakolon, Alexandrie, Haifa, Kusadasi, Istanbul, Athènes, Corfou et Dubrovnik.

Le charmant Enrico C — Croisières de 7 jours en Méditerranée Occidentale. Départ de Gênes vers Barcelone, Palma, Tunis, Palerme et Naples. Prix de 790. U.S.

L'Italia à l'ambiance intime — Croisières de 7 jours dans les îles grecques et l'Adriatique. Départ de Venise vers Rhodes, Athènes, Mikonos et Dubounik. Prix de 705.\$

L'ALASKA À PARTIR DE 675. \$ U.S.:

Enfin l'Alaska sur le DAPHNE au luxe incomparable à prix imbattables — Départ de Vancouver tous les dimanches du 30 mai au 13 septembre. Escales à Alert Bay, Skagway, Juneau, Ketchikan en passant par Endicott Arm ou Tracy Arm.

Les croisières costa*

MONTRÉAL
Centre-ville
Tél.: 284-8655
Les Promenades St-Bruno
Tél.: 461-2203 / 4
Le Carrefour Laval
Tél.: 687-3870

La Boutique du voyage
chez Simpsons
Simpsons
Agence de
voyages Simpsons

Les Galeries d'Anjou
Tél.: (514) 353-4360
Centre commercial Fairview
Tél.: (514) 697-5280
Ottawa
Tél.: (613) 235-1827
Défendeur d'un permis du Québec

Nouveau complexe touristique

au Sud du Québec

Vacancestris
Réservez maintenant
pour juin — juillet
août

Accueil chaleureux
Dépaysement complet
Site historique
exceptionnel
Cuisine de haut niveau
Plein air
Danse — Jeux
Sports et loisirs
intérieurs

Bain de Minuit



Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)

20 km au Sud de Sherbrooke
200 km au sud de Québec
* Par personne
Occupation double.

LA BELLE VIE...
UN PLACEMENT
DE TOUT REPOS

Votre propre villa au
Hameau
du Domaine
Saint-Laurent
de Compton (Estrie)



Société de développement touristique du Sud-Est québécois inc. (819) 835-5464

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La demande d'électricité stagne au Québec

Les profits d'Hydro chutent de 25%

par Michel Nadeau

En raison notamment d'une augmentation record de plus de \$200 millions, ou 28,3% des frais d'exploitation et d'en-

tretien, les profits d'Hydro-Québec ont baissé de 25% l'an dernier pour s'établir à \$559 millions, soit \$187 millions de moins que les deux années précédentes.

Par ailleurs, la remontée prévue des bénéfices suite à la hausse de 16,3% des tarifs en janvier ne s'est pas encore manifestée, car les gains du premier trimestre de 1982 sont demeurés identiques à ceux des trois premiers mois de l'an dernier, soit \$392 millions.

Cette chute de la rentabilité s'accompagne d'un arrêt de la croissance de la demande au Québec. L'an dernier, les ventes d'électricité régulière n'ont augmenté que de 1,3% pour les trois premiers mois de 1982, on enregistre une légère baisse des ventes au Québec par rapport au premier trimestre de 1981.

Le président du conseil d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, en dévoilant hier les états financiers, a déclaré que la direction préparait actuellement un nouveau plan des installations «qui tiendra compte non seulement de la demande québécoise, mais de celle de nos clients de l'extérieur». Pour Hydro-Québec, la croissance se trouve nettement du côté des exportations, qui ont grimpé l'an dernier à \$375 millions, en hausse de 25%. Mis à part la stagnation de la demande, trois facteurs expliquent l'affaiblissement des profits:

■ Les frais d'exploitation et d'entretien ont fait un bond de 28,3% l'an dernier pour atteindre \$904 millions. Au premier trimestre, la hausse fut de plus de 20% à nouveau. Le nombre d'employés a grimpé de 850 pour atteindre 19.482. L'augmentation du personnel

s'explique en partie par la mise en service de LG2.

Le nouveau président, M. Guy Coulombe, s'est dit conscient de ce fort taux d'accroissement. Aussi, il a été décidé de couper \$45 millions dans les dépenses prévues et de ne pas combler 150 postes au cours de l'année.

■ Hydro-Québec a payé en 1982 près de \$1,7 milliard en frais d'intérêt seulement. La progression de \$300 millions s'explique par la montée des taux d'intérêt — Hydro enrume actuellement au taux de 15% environ — et à l'augmentation totale de la dette à long terme, qui dépasse \$13,7 milliards. Selon le vice-président aux Finances, M. Georges Lafond, il faudra de nouveau emprunter \$2,3 milliards cette année pour répondre à des besoins d'investissements de \$2,7 milliards. La faiblesse du dollar canadien a entraîné des pertes de change de \$118 millions en 1981.

■ Hydro-Québec est maintenant assujéti à une taxe de 3% sur les ventes d'électricité et les consommateurs doivent payer indirectement la taxe de vente de 9%. Le ministre du Revenu du Québec a perçu \$106 millions en impôts alors que son collègue aux Finances touchait \$7 millions en dividendes, selon la formule adoptée dans le cadre de la nouvelle loi 16. Au premier trimestre de 1982, la rubrique «Impôt provincial» a atteint \$42 millions contre \$16 millions l'an dernier. M. Parizeau prévoit toucher \$58 millions en dividendes cette année.

Dans l'ensemble, les revenus augmentent de 15% en 1981 pour atteindre \$2,8 milliards. C'est la vente excédentaire d'électricité à l'extérieur du Québec qui a permis cette croissance, car la hausse de revenus des ventes régulières sur le marché intérieur ne fut que de 12%. Les ventes à l'exportation représentent maintenant 17,3% de la production d'Hydro-Québec.

M. Bourbeau a mentionné hier que différents scénarios seraient soumis au gouvernement à l'automne en tenant compte d'augmentations de la demande de 4,7%, de 3,6% et même d'une demande plus basse.

Pour ce qui est de concilier ce développement avec celui du gaz naturel, la politique d'harmonisation n'est pas pour demain. Il y a eu quelques rencontres de techniciens d'Hydro-Québec, de Gaz Métropolitain, de Gaz Inter-Cité et du ministère de l'Énergie.

Au chapitre du nucléaire, «il n'y aura pas de nouveau développement avant l'an 2000», a lancé un dirigeant lors de la rencontre avec la presse. L'unique centrale d'Hydro, Gentilly 2, sera mise en service l'an prochain avec une puissance de 685 mégawatts.

Par ailleurs, le président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James, M. Claude Laliberté a indiqué que la production électrique débutera à LG-3 le 20 juin prochain. L'année 1982 marquera la fin du chantier de Caniapiscau et le dernier élan à LG-4.

La Prudentielle a connu une année difficile en 1981

par Michel Nadeau

Les résultats financiers du groupe La Prudentielle révèlent que 1981 ne fut pas une bonne année. Les bénéfices de l'ensemble des filiales ont fondu de 26% en raison notamment d'un déficit d'exploitation de \$21,3 millions dans le domaine des assurances générales.

Ces états financiers, dont LE DEVOIR a obtenu copie, seront envoyés prochainement aux assurés de l'entreprise, qui a fait la manchette au cours des derniers jours en raison du déménagement de son siège social à Kitchener, en Ontario. La Prudentielle est établie à Montréal depuis 1923.

Le secteur de l'assurance-automobile et de l'assurance-habitation a été durement touché. Les primes nettes de \$141,7 millions n'ont pas été suffisantes pour combler des dépenses de \$152,5 millions. Des revenus de placements ont cependant réduit le déficit à \$1,6 million. Cette perte marque un changement important par rapport à 1980, qui avait laissé des gains de \$17,8 millions.

L'actif n'a progressé que de 7% pour atteindre \$225 millions.

Dans le domaine de l'assurance-vie, les résultats ont été variés. La Constellation, compagnie d'assurance de Toronto, a vu ses profits dégringoler de \$433,000 à \$55,000 au cours du dernier exercice. Par ailleurs, La Prudentielle (vie) a connu une hausse sensible de ses gains, qui ont atteint \$17,4 millions. L'augmentation s'explique surtout par un accroissement de 34% des primes acquises.

La compagnie a également modifié sa politique de placements pour jouer davantage à court terme. «Nous avons misé sur les produits faisant appel à l'argent frais», note la direction.

«La catégorie de son actif qui a connu la plus forte croissance est celle des obligations mais ses placements immobiliers ne

sont pas non plus négligeables. Ils comprennent l'immeuble dont la construction vient de se terminer à Kitchener et un immeuble à bureaux acquis récemment à Toronto».

C'est dans ce bâtiment de Kitchener que La Prudentielle a installé son centre informatique et une partie importante du personnel du siège social, qui oeuvrait auparavant à Montréal.

La Prudentielle a entrepris la construction d'édifices à bureaux dans plusieurs villes canadiennes, comme le signalent les numéros récents du journal de l'entreprise Contact. Aucun édifice n'a été érigé au Québec alors que plusieurs firmes d'assurances (Manu-Vie, Aetna, L'Alliance...) ont entrepris la construction d'immeubles à Montréal au cours des dernières années. Ironiquement, le président de la Prudentielle d'Amérique, de Toronto, sera à Montréal, mardi, pour annoncer les travaux d'un édifice au coeur de Ville Saint-Laurent.

Enfin, la compagnie indique que ses placements dans le domaine de l'assurance des personnes ont rapporté 10,7% l'an dernier un taux qui se situe autour de la moyenne des entreprises financières au Québec.

«Les difficultés d'exploitation qu'a connues la branche des assurances générales ont nui à la croissance de son actif et, par conséquent, la stratégie de placement de ce secteur a d'abord visé à maximiser le revenu de placements, qui a cru de 12,5% par rapport à 1980.»

La Prudentielle est une des rares compagnies oeuvrant à la fois dans les domaines de l'assurance des personnes et de l'assurance des biens. Elle fait partie du groupe Prudential Corporation, de Londres, qui étend ses ramifications dans 34 pays. Son objectif «est d'être parmi les 10 premiers assureurs privés dans toutes les catégories d'assurance qu'il nous est permis de pratiquer au Canada».

au jour le jour

■ TIW perd \$22 millions

La société TIW Industries, d'Ottawa, a enregistré une perte de \$22 millions en 1981, en regard d'un léger profit de \$156,000 l'année précédente. Ce résultat négatif est surtout attribuable aux difficultés financières rencontrées par sa filiale Radisson, le plus important manufacturier de meubles au Québec et à l'arrêt des activités de Global Travel Computer Services. Les ventes ont grimpé de \$123 à \$140 millions.

■ Champion à la Bourse

Un étudiant de la polyvalente A.N. Morin, de Mont-Rolland, M. Richard Campeau, a mérité le premier prix au concours de la Bourse de Montréal, destiné à susciter l'intérêt des jeunes dans les placements boursiers. Un groupe du Lower Canada College, de Montréal, et M. Joël Vaillancourt, de Laval, ont terminé aux deuxième et troisième rangs. Le ministre d'État au Développement économique du Québec, M. Bernard Landry, a indiqué que la Bourse recevrait \$75,000 pour l'organisation de ce concours annuel. La Caisse de dépôt et de placement versera pour sa part \$15,000 et la Fondation Jean-Louis Lévesque, \$3,000.

■ Peu d'espoir pour la PME

Une enquête menée en avril par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès d'une partie de ses 64.000 membres révèle que la situation économique des petites et moyennes entreprises reste précaire. Environ 80% des personnes interrogées affirment que la conjoncture va rester mauvaise et même empirer pendant le reste de l'année. Dans 29% des entreprises, on prévoit de nouveaux licenciements d'employés.

■ Blair étonné

Le président de Nova Corp., M. Robert Blair, s'est dit étonné que le gouvernement fédéral subventionne partiellement la construction du gazoduc entre le Québec et les Maritimes mais il a promis que ces sommes seront dépensées avec beaucoup de prudence. Le réaménagement du Programme national de l'énergie prévoit que \$45 millions en dépenses de génie seront fournies par Ottawa. Nova et Trans-Canada Pipelines détiennent chacune 50% de TransQuébec, qui finance la construction du gazoduc.

■ Moins de voitures vendues

En mai, les trois principaux manufacturiers de voitures au Canada n'ont vendu que 48.974 automobiles, comparativement à 62.408 durant le même mois l'an dernier. Il s'agit d'une baisse de 21%. Les ventes de camions ont fleuri de 30%, passant de 25.681 à 33.408. Malgré cette autre mauvaise performance, General Motors, Chrysler et Ford demeurent confiants de voir un jour le consommateur se présenter à nouveau en grand nombre à leurs portes.

■ En raccourci

Le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, a publié hier le rapport des résultats officiels du scrutin tenu dans 48 caisses d'entraide économique le 22 mai... Depuis le début du printemps, les bureaux de **Tourisme-Québec** ont reçu plus de demandes d'information que durant toute la saison dernière... Les ventes de la chaîne de magasins **Sears Roebuck**, aux États-Unis, ont augmenté de 7,2% en mai par rapport au même mois en 1981... Le bénéfice net de la **Banque Continentale** a atteint \$1,9 million au deuxième trimestre, en hausse de \$550.000 sur le premier trimestre... Le producteur d'acier **Ivaco**, de Montréal, offrira à tous ses détenteurs d'actions votantes d'acheter une nouvelle série de 1,7 million d'actions... La compagnie immobilière torontoise **A.E. LePage** vient de s'assurer une présence aux États-Unis en fusionnant avec Fuller Commercial Brokerage, de Chicago... Le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, a dit hier que d'autres faillites de compagnies aériennes et de l'industrie touristique sont à craindre au cours des deux ou trois prochaines années... **Javelin International**, de Montréal, une firme du secteur des ressources naturelles, a perdu \$381.846 à son premier trimestre terminé le 31 mars 1982.

André Bouthillier

Camco: CGE revient à la charge

La Compagnie générale électrique du Canada (CGE) a demandé hier à la Cour Supérieure de l'Ontario d'annuler son union avec GSW dans la firme Camco, un important fabricant d'appareils électroménagers qui possède une usine à Montréal.

Si CGE obtient son «divorce», elle offrira à nouveau d'acquiescer la totalité des actions de Camco, afin de lui imposer seule sa politique d'exploitation et de croissance. CGE a déjà essuyé un refus de la part de l'Agence d'examen des investissements étrangers (mieux connue par son abréviation anglaise «FIRA»). CGE est une filiale de la multinationale américaine General Electric.

Camco a été créée en 1977 à la suite de la fusion des secteurs électroménagers de CGE et de GSW, et de l'acquisition du département de l'électroménager de Westinghouse Canada. CGE et GSW se sont partagées à parts égales les actions votantes de Camco.

Dès le début du mariage, toutefois, les deux partenaires ont divergé d'opinion quant à la façon d'administrer les affaires de la nouvelle compagnie. Plusieurs tentatives de séparation ont eu lieu depuis, mais sans succès. Le 12 décembre 1980, GSW acceptait de vendre ses intérêts dans Camco à CGE, à la condition de recevoir l'approbation de FIRA avant le 30 juin 1981.

Une réponse négative fut reçue après cette date, soulevant ainsi la colère du caucus des députés péquistes de l'Est de Montréal et du syndicat des employés de Camco. Un projet d'expansion de l'usine montréalaise soumis par CGE a en effet été annulé suite à ce refus, qui a été suivi par de nombreuses mises à pied.

Dans un communiqué émis hier en fin d'après-midi, le président du conseil d'administration et chef de la direction de CGE, M. Cartwright, a déclaré: «Nous avons soigneusement étudié toutes les solutions possibles afin d'atténuer les divergences fondamentales qui existent entre CGE et GSW. Mais nous en sommes venus à la conclusion que ces divergences étaient irréconciliables et que la poursuite de notre association avec GSW causerait des torts irréparables à Camco, ses employés et ses clients». **A.B.**

Dernier jour pour acheter des obligations

Le ministère des Finances du Québec a annoncé hier que la vente au comptant des obligations d'épargne 1982 prendrait fin ce soir à minuit.

Les titres portent un intérêt de 16,5% la première année. Les obligations peuvent être achetées dans les institutions financières ou auprès des courtiers en valeurs mobilières.

En ce qui concerne le programme de souscription directe, les envois devront être mis à la poste au plus tard lundi prochain. Pour sa part, le programme d'achat par retenues sur le salaire n'est pas touché par la fin de la vente au comptant ce soir.

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre à la Banque Royale

État des résultats — non vérifié (en milliers de dollars)

	Pour le trimestre terminé le 30 avril		Pour le semestre terminé le 30 avril	
	1982	1981	1982	1981
Revenu d'intérêts				
Revenu des prêts	\$2,359,698	\$1,813,419	\$4,724,079	\$3,430,751
Revenu de crédit-bail	20,053	9,663	35,083	19,508
Revenu des titres	193,207	178,618	405,302	329,671
Revenu des dépôts auprès de banques	474,252	376,184	983,083	680,427
	3,047,210	2,377,884	6,147,547	4,460,357
Frais d'intérêts				
Intérêts sur dépôts	2,578,929	1,959,915	5,281,366	3,567,792
Intérêts sur débentures de la Banque	35,333	15,884	59,516	31,040
Intérêts sur les éléments de passif autres que les dépôts	9,379	60	11,262	679
	2,623,641	1,975,859	5,352,144	3,599,511
Produit net des intérêts	423,569	402,025	795,403	860,846
Provision pour pertes sur prêts	89,000	41,055	152,000	78,038
Produit net des intérêts, après provision pour pertes sur prêts	334,569	360,970	643,403	782,808
Autres revenus	141,238	119,536	279,474	235,757
Produit net des intérêts et autres revenus d'exploitation	475,807	480,506	922,877	1,018,565
Frais autres que les intérêts versés				
Salaires	234,942	190,578	455,324	375,222
Contributions à la caisse de retraite et autres avantages sociaux	24,994	18,224	46,341	35,417
Frais des établissements et du matériel, y compris l'amortissement	67,655	50,164	123,989	98,524
Autres frais	94,592	81,326	179,949	151,570
	422,183	340,292	805,603	660,733
Bénéfice net avant provision pour impôts sur le revenu	53,624	140,214	117,274	357,832
Provision (recouvrement) pour impôts sur le revenu	(32,000)	35,456	(49,000)	110,348
Bénéfice net avant participations minoritaires	85,624	104,758	166,274	247,484
Participations minoritaires dans des filiales	298	242	264	3,543
Bénéfice net	\$ 85,326	\$ 104,516	\$ 166,010	\$ 243,941
Bénéfice net par action ordinaire				
(après déduction des dividendes privilégiés)				
Non dilué	\$ 0.92	\$ 1.25	\$ 1.80	\$ 2.98
Dilué	\$ 0.88	\$ 1.25	\$ 1.75	\$ 2.98
Dividendes déclarés				
Actions privilégiées de premier rang	\$ 2,774	\$ 2,864	\$ 5,570	\$ 2,864
par action	\$ 0.47	\$ 0.47	\$ 0.94	\$ 0.47
Actions privilégiées de deuxième rang	\$ 5,775	—	\$ 10,647	—
par action	\$ 0.6875	—	\$ 1.2675	—
Actions ordinaires	\$ 41,835	\$ 32,727	\$ 83,703	\$ 61,944
par action	\$ 0.50	\$ 0.40	\$ 1.00	\$ 0.76

État sommaire du capital et des réserves — non vérifié (en millions de dollars)

	Pour le semestre terminé le 30 avril	
	1982	1981
Solde au début de la période	\$ 2,701	\$ 2,155
Emission d'actions ordinaires	20	35
Emission d'actions privilégiées de premier rang	—	152
Emission d'actions privilégiées de deuxième rang convertibles	210	—
Achat d'actions privilégiées de premier rang pour annulation	(2)	—
Bénéfice net de la période	166	244
Dividendes	(100)	(65)
Divers	(80)	25
Solde à la fin de la période	\$ 2,915	\$ 2,546

Bilan sommaire — non vérifié (en millions de dollars)

	Au 30 avril	
	1982	1981
Encaisse et dépôts auprès de banques	\$16,414	\$14,272
Titres	6,948	6,319
Prêts	59,493	48,104
Autres éléments d'actif	6,332	3,531
Total de l'actif	\$89,487	\$72,226
Dépôts à demande	\$ 7,449	\$ 7,181
Dépôts à préavis	15,038	12,649
Dépôts à terme	56,349	45,877
Total des dépôts	78,836	65,707
Autres éléments de passif	6,613	3,382
Débentures de la Banque	1,123	591
Capital et réserves	2,915	2,546
Total du passif, du capital et des réserves	\$89,487	\$72,226



BANQUE ROYALE

Port de Vancouver

APPEL D'OFFRES DE CONCESSION ROBERTS BANK

Le Port de Vancouver, C.-B., membre du Conseil des Ports Nationaux, procède au développement de ses installations portuaires de manutention en vrac de Roberts Bank dans le but principal de charger le charbon en provenance du continent canadien.

Un concessionnaire sera requis pour le développement et l'exploitation de la zone terminale non-attribuée de l'expansion des installations.

Le Port de Vancouver sollicite donc, par la présente, les offres de concession détaillées de compagnies individuelles ou de consortia ayant pour but la conception, la construction, la gestion et l'exploitation des installations de manutention en vrac de Roberts Bank.

Il s'agit d'une demande d'offres de concession et non d'un appel de soumissions en adjudication, par conséquent, tous les renseignements reçus seront traités à titre essentiellement confidentiel.

Une offre détaillée contenant les directives destinées aux proposants, un plan des installations ainsi que les termes de référence est à la disposition des partis, ayant de l'expérience dans ces domaines et financièrement viables, au bureau du directeur-général, Port de Vancouver, au montant de deux mille dollars (\$2,000.00) qui sera remboursé au moment où les documents précités seront retournés en bon état dans un délai d'un mois après la date fixée ci-dessous pour le renvoi des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ces délais, le dépôt sera perdu.

Les offres, en réponse à cet appel, doivent être reçues par le directeur-général au plus tard le 3 août 1982.

M. F. J. N. Spoke, P. Eng.
Directeur-Général
Port de Vancouver
1900 - 200 rue Granville
Vancouver, C.-B.
V6C 2P9

Le Conseil ne s'engage nullement à accepter une offre quelconque résultant de cet appel d'offres.

Canada

ARTS ET SPECTACLES

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.01 En mouvement
9.15 Poup et Riqui
9.30 Animagerie
9.45 Tape-tambour
10.00 Miroir
10.00 Magazine-Express
10.30

11.00 Les filles et mes garçons
11.30 Le monde en liberté
11.55 Harold Lloyd
12.25 Le téléjournal
12.30 Aïd Bou Bou
12.30 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma

"Le cave se rebiffe" (Français 1961) Comédie variétés réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin et Bernard Blier.
16.00 Bobino
16.30 Don Quichotte

Adaptation libre du célèbre roman de Cervantes
17.00 Daniel Boone
17.00 Ce soir
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Téléx arts
19.00 L'incroyable Hulk

Série américaine de science-fiction mettant en vedette Bill Bixby
20.00 Laprade pop, pop et pop
Emission de variété animée par Serge Laprade, avec l'orchestre Montréal Pop, sous la direction de Marc Fortier
Hors série:

"Maltres et valets" Feuilleton qui retrace la vie d'une famille bourgeoise de Londres ainsi que de ses domestiques
21.30 Répères
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin

"Les privautés pour encourager la publicité non-sexiste" — "La réévaluation des arrières commerciales dans les villes". Qu'en pensent les citoyens, les hommes d'affaires et les architectes? "Les zones d'exploitation contrôlée". L'accès du grand public aux anciens?

"Clubs privés" de chasse et de pêche. "L'accès aux plages". L'accès à la pollution, il est plutôt limité pour les citoyens. Les meubles et équipements divers de patios et jardins sont-ils indispensables?
22.30 Téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma

"Le canard à l'orange" (Italien 1975) Comédie réalisée par Luciano Salce, avec Ugo Tognazzi, Monica Vitti, John Richardson et Barbara Bouchet.
Ciné-mat.
"Quelque part, quelque un" (Français 1971) Drame réalisé par Yannick Bellon, avec Lohé Leblond, Roland Dubillard et Guguu Duster.
Ciné-mat.

2.50 Fin des émissions

10 CFTM

11.00 Horaire
11.15 Gringo et Cie
11.45 Les télépoupes
12.15 Le dix jours informé
12.30 A la bonne franquette

CINÉMA

ASTRE I: 9480 Lacordaire (327-5001) — "Les Charlots contre Dracula" 19 h 30. "Les farceurs" 21 h 00.

ASTRE II: "Nerfs d'acier" 19 h 30. "Coup pour coup" 21 h 20.

ASTRE III: "A nous la victoire" 19 h 30. "Maman très chère" 21 h 35.

ASTRE IV: "Tendres souvenirs d'une bouche gourmande" 19 h 30. "Claudio" 20 h 55. "Petites filles pour le week-end" 21 h 55.

AVENUE: 1224 Avenue Greene, Westmount (537-2747) — "Victor Victoria" 18 h 30, 21 h 00.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc (844-1932) "The sexually liberated female" 11 h 00, 13 h 25, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40. "The opening of Misty Beethoven" 11 h 50, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.

BERRI I: 1280 St-Denis (288-2115) — "Les nerfs d'acier" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. "Attaques à mains nues" 14 h 55, 18 h 20, 21 h 50.

BERRI II: "Chez Porky" 13 h 10, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 40.

BERRI III: "La valise de la mort" 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40. "Police frontière" 14 h 00, 17 h 40, 21 h 20.

BERRI IV: "Devoirs de vacances" 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

BERRI V: "La femme d'acier" 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50.

BIJOU: 5030 Papineau (527-9131) — "Pamela" 12 h 10, 16 h 16, 20 h 27. "Vivants érotiques de Marianne" 13 h 25, 17 h 31, 21 h 47. "Desirs secrets des pucelles" 14 h 43, 18 h 49.

BONAVENTURE I: 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Hanky Panky" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II: "Dead men don't wear plaid" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I: Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5008) — "Hanky Panky" 19 h 30, 21 h 30.

BROSSARD II: "Conan the barbarian" 19 h 05, 21 h 20.

BROSSARD III: "New York 1997" 19 h 50. "Attaques à mains nues" 18 h 15, 21 h 40.

CARÉ ST-LOUIS: 3800 St-Denis (842-2351) — "Fibre dans la peau" 11 h 30, 15 h 15, 19 h 05. "Exercice érotique" 15 h 50, 16 h 40, 20 h 35. "L'irrésistible tentation" 14 h 00, 17 h 50, 21 h 45.

CHAMPLAIN I: 815 Est. Ste-Catherine (524-1655) — "Conan le barbare" 19 h 10, 21 h 15.

CHAMPLAIN II: "La maison du lac" 19 h 30, 21 h 30.

CHATEAU I: 6956 St-Denis (271-1103) — "Deux fois vingt ans" 13 h 20, 14 h 55, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 45, 21 h 30.

CHATEAU II: "La folle histoire du monde" 12 h 45, 14 h 25, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 30.

SUR SCÈNE

ARLEQUIN, 1004 Est. Ste-Catherine (288-2943) ou (288-4261) — Raymond Devos. Jusqu'à 6 juin. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — "Cœur Fyè à tour de contrôle" écrit par Christian Girard et Jacques Potvin du Théâtre de Carleton, joué par Jacqueline Potvin. Mar. à sam.: 21 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE: Place des Arts — "C'est élitier" de Harold Pinter. Mise en scène: Jean Saly. Avec: Michelle Magny, Louise Marleau, François Tassé. Lun. à jeu.: 20 h. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 12 juin.

CENTAUR: 453 François-Xavier (288-3161) — "The riddle of the world" de David French. Mise en scène: Henry Tavinier. Avec Richard Grenblatt. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'à 20 juin.

CARGO: 4177 St-Denis, 3e étage — Inf.: 523-1675. "Vie privée" par le Théâtre Les Enfants du Paradis, 21 h 30. Avec la participation de Ron Allen et David Pithch.

CAFÉ MOLIERE: 1200 St-Hubert (844-7000) — "J'opéris ou chus popettes" de Jocelyne Beaulieu avec Josette Couillard, Marie-Denise Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rivin. Mar. à dim.: 20 h 30. Répète lun. mar. jusqu'à 26 juin.

CAFÉ NELLIGAN: 550 Est. Dorchester (288-9535) — (273-7977) — "Phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourdoy, prolongation Jeu. ven. sam. 22 h 00. Jusqu'à 19 juin. Femmes d'attente de Pierre K. Malouf. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'à 27 juin.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (844-4384) — Marie Labrecque, jusqu'à 6 juin à 22 h 00.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée — (1373-3262) — "Si Guitry m'était conté" de Sacha Guitry avec Marie-Claude, Jean-Pierre Leduc, Louis Sincennes. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'à 27 juin.

ÉGLISE ST-JAMES UNITED CHURCH: 463 Ouest. Ste-Catherine — Le Choeur et l'orchestre Ars Philharmonia, dir.: Yvan Provost, sam. le 5 juin 20 h 00. Avec Sylvianne Alain, Claudette Roy, Paule Verscheider, Georges Coulombe, Claude Létourneau. Le Requiem de G. Fauré et le Magnificat de J.S. Bach. (billets en vente chez Archambault Musique, Maximusque, Musique Internationale).

FORUM: 2313 Ste-Catherine (932-6131) — Claude Dubois, 20 h 00.

13.00 Inv.: Claude Michaud.
Votre amie Suzanne:
"Confort et élégance"; "Droits et privilèges"; "Une pomme ou une friandise".

14.30 Ciné-quiz:
"Le cynique, l'infâme, le violent" (Italien 1977) Drame policier réalisé par Umberto Lenzi, avec Maurizio Merli, John Saxon, Tomas Milian et Renzo Palmer.

16.30 Que sera sera:
Sujet: "Le soleil et la peau".

17.30 Le 10 vous informe
18.00 Mission impossible
19.30 Les hommes d'argent
20.30 Intrigues à la maison blanche:
12.30 Cadeau de la CIA

21.30 Michel Jamin
22.29 La quotidienne
23.30 Les nouvelles TVA
23.30 Sports
23.30 Des chiffres et des lettres
23.30 Ciné week-end:
"La colère du vent" (Hisp. It. 1971) Drame réalisé par Mario Camus, avec Tereza Hill, Maria Grazia Buccella, Fernando Rey et Mario Pardo.
Ciné week-end:
"L'immortel" (Américain 1969) Film de science-fiction avec Christopher George, Des années 60 jusqu'à la révolution de 1960.
2.30 Berry Sullivan

17 RADIO-QUÉBEC

15.30 Justice pour tous:
"Vol à l'étalage". En compagnie de Me Louis-Paul Allard, un regard sur la justice.

16.00 Émissions spéciales du mercredi:
"Le Conservatoire de musique du Québec. Après presque un demi-siècle d'existence, le Conservatoire de musique du Québec demeure toujours une pépinière de musiciens québécois.

17.00 Surville:
"Un dimanche en ville". Une filière du dimanche dans divers quartiers de Montréal.

17.30 "Un état passif". Un regard sur l'histoire québécoise depuis la grande révolution de 1960.

18.00 On aura tout vu:
Les amateurs Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous entraînent par une insolite de la science moderne.

18.30 Téléservice:
Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.

19.00 Retraite-action:
Les personnes du troisième âge discutent les problèmes qui les concernent aujourd'hui, les activités de plein-air et les tentatives pour les personnes du troisième âge.

19.30 Recours:
Aujourd'hui, le cas des automobilistes qui entraînent les limites de vitesse et la situation des couples qui vivent ensemble hors du mariage.

20.00 Les p'tits plats du Québec:
En compagnie de Reine Malo, nous parcourons le Québec, à la découverte des particularités régionales et de la cuisine locale.

20.30 Prise I:
"Les récupérateurs" et "Le scrappeur". Deux films de Bruno Carrière qui jettent un coup d'œil sur l'arrière-cour de no-

21 h 15
CINÉMA DE MONTRÉAL: 1584 Est. Mont-Royal (521-7870) — "Cactus Jack" 12 h 25; 16 h 10; 19 h 55. "Happy birthday, souhail de ne jamais être invité" 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40.

CINÉMA DE MONTRÉAL II: "La valise de la mort" 12 h 10; 15 h 50; 19 h 30. "Police frontière" 13 h 50; 17 h 30; 21 h 10.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ouest. Ste-Catherine (861-2996) — "Final exams" 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 335 Est. De Maisonneuve (842-9763) — "The plot that broke the plain" (de Pare Lorentz). "The river" (de Pare Lorentz). "The city" (de Ralph Steiner et Willard Van Dyke) 18 h 00.

Petit hommage à Boris Ivens: "La pluie"; "A Valparaiso"; "Le petit chapiteau"; "Pour le mistral"; "Entraînement au cirque de Pékin" 20 h 00.

CINÉMA X: 6430 Papineau (722-7393) — "Salle I" — "Stimulation". "Leave to the doctor". "Do it to me". "Country fever". "It's nice to be home". etc. Salle II: — "Veronica". "The adventures and the woodcutter". "Seductive Sylvia"; etc.

CINÉ-PLEX I: 2001 Université, suite 100 (840-4518) — "On golden pond" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CINÉ-PLEX II: "Partners" 12 h 40, 14 h 25; 16 h 10, 19 h 40, 19 h 45, 21 h 35.

CINÉ-PLEX III: "Not a love story" 12 h 40; 14 h 20, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 05, 22 h 00.

CINÉ-PLEX IV: "Cat people" 12 h 45, 14 h 15, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 45.

CINÉ-PLEX V: "Emmanuelle" 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.

CINÉ-PLEX VI: "My dinner with André" 12 h 55; 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 40.

CINÉ-PLEX VII: "Richard Pryor: live in concert" 12 h 35, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45.

CINÉ-PLEX VIII: "Caligula" 12 h 35, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 10.

CINÉ-PLEX IX: "Personal best" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

CLAMORET: 5038 Ouest Sherbrooke (486-7985) — "Quest for fire" 18 h 00, 21 h 30.

COMMODORE: 5780 Ouest. boul. Gouin (334-8560) — "Les aventures amoureuses de monsieur O" 18 h 25, 21 h 15. "Les mystères du plaisir" 12 h 20, 22 h 15. "Droit de passage" 20 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I: Complexe Desjardins (288-3141) — "Au delà du réel" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II: "La malédiction" 13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III: "Visions érotiques de Marianne" 12 h 15, 16 h 15, 20 h 15. "Desirs secrets des pucelles" 13 h 30, 17 h 30, "Pamela" 15 h 10, 19 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS IV: "Un mauvais fil" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 50.

CONSERVATOIRE D'ART

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, angle Ontario — "Vie et mort du roi boiteux" suite et fin "La Cité et la mort" par le Nouveau Théâtre Expérimental. Mar. à dim.: 20 h 30.

Beilche lun. jusqu'au 20 juin. Rés. 521-4191, 521-4199.

L'AIR DU TEMPS: 191 Ouest. St-Paul (842-2003) — Spectacle à 21 h 30. Dutch Robinson.

LE ST-VINCENT: 410 rue St-Vincent. Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 30.

Serge Mondor, le duo Manon Robert et Michel Pigeon. (Spectacles à 20 h 15 pour le mois de juin).

LE ZOO: 87 Est. Ste-Catherine (849-8865) — Wonder Brass, jusqu'à 6 juin, 21 h 30.

L'IMPÉVU: Hôtel Inroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-6397) — Sem.: 22 h 00, 24 h 00. Vin. sam.: 22 h 30, 24 h 00. 1 h 30. Yves Cloutier, jusqu'à 6 juin.

SALLE WILFRID-PELLETIER: Place des Arts, 175 Ouest. Ste-Catherine (842-2112) — "L'Opéra de Montréal présente" "Le Trouvère" de Verdi, Franz-Paul Decker, chef d'orchestre. Avec Lynne Strow, Mariana Pau-nova, Vincenzo Bello, Richard Fredericks, Joseph Rouleau, Yves Cantin, Thérèse Sévigny, 20 h 00.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 Est. Ste-Catherine (253-8974) — "Pontiac", fresque historique de Pierre Goulet. 13 h 30.

THÉÂTRE DE QUATRE SOUS: 100 Avenue des Pins (845-7271) — "Monogamy", comédie de Claude Meunier et Louis Sala avec France Castel, Remy Girard, Pauline Martin, Serge Thériault. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'à 13 juin.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 320 Est. Notre-Dame (879-1306) — 2e Festival de créations de femmes, jusqu'au 7 juin.

LE ZOO: 87 Est. Ste-Catherine (849-4211) — "Splinters" 20 h 00.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington Hill (771-6669) — "La toile d'araignée" de Agatha Christie. Avec Yannick Besner, Luc Chabre, Benoît Côté, Jenny Courville, Gilles Du-park, Danielle Fouché, Jean-Maurice Laeud, Reine Lavoie, Luc Marchildon, Michel Rushdy, Jérôme Verzat. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER: 64 Merry Nord Magog (847-0470) — Le Choeur des Saisons, les 4, 5, et 6 juin à 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ATELIER: Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke (819) 563-1778 — "L'heure d'avant après" de Michel Pigeon. "Boucher avec Rita Lafontaine. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'à 12 juin.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (613) 237-4400. Opéra — National Ballet of Canada, 20 h 30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Théâtre Roger Giguère, 20 h 00.

22.00 tre société de consommation.
Surville:
"Ère bête en ville". Un documentaire sur certains aspects misérables de la vie des bêtes en ville.

TVFQ (Câble)

9.30 Laser
Magazine d'actualité pour adolescents. La prolifération des organismes S.O.S. La mode et ses contradictions.

10.00 Les visiteurs du jour
Magazine d'actualité — Inv.: Isabelle Aubré et Jean-François Chénouin.

10.30 Sports
Inv.: Mort Shuman.
Des chiffres et des lettres.

10.45 Émissions impromptus et inattendus avec des Français rencontrés dans la rue ou dans les lieux publics aux quatre coins de la France.

11.00 Des chiffres et des lettres.

11.30 Aujourd'hui la vie:
"Arts ménagers 1982". À Paris, au salon des arts ménagers, Marie-Josée Denis a organisé à fait la classe des derniers gadgets ou robots destinés à rendre la vie des femmes plus facile.

12.30 Opéra: Viva Napoli.
Musique de: Francis Lopez. Lyrics de: Claude Ramey. Dans le festival de Distribution: Rudy Hingony, Henri Genes, Yolande Guérard, Angelina Crist et Arta Verlin.

14.30 Mémoires de France:
Magazine historique. L'histoire, côté régions — Un peuple: Pasquale Paoli, le plus grand des patriotes corse. — Un témoin: Pascal Arghenti. Le passé de l'île et ses problèmes. — Un lieu: Hôpital de notre système juridique. — Une promenade au château de la Busine, dans la banlieue de Marseille.

15.30 Passez donc me voir:
Inv.: Michèle Gurcio, Daniel Druet, Claude Rielle et Roger Pierre.

16.00 Actualités régionales.

17.00 Laser
Magazine d'actualité pour adolescents. "Travailleurs à domicile". Reportage effectué à Périgean avec la participation de Michèle Serrière.

17.30 Les visiteurs du jour
Magazine d'actualité — Inv.: Jean-Claude Ramey. Dans le festival de Distribution: Rudy Hingony, Henri Genes, Yolande Guérard, Angelina Crist et Arta Verlin.

18.00 J'ai la mémoire qui flanche
Émission jeu — Inv.: Hugues Autry.

18.15 Émissions impromptus et inattendus avec des Français rencontrés dans la rue ou dans les lieux publics aux quatre coins de la France.

18.30 Des chiffres et des lettres.

19.00 Aujourd'hui la vie:
"Paysannes". Cinq paysannes témoignent de leur vie. Locataire, propriétaire ou salariée agricole, chacune de ces femmes exprime à travers ses espoirs et ses craintes, son envie de lutter pour mieux faire comprendre ce qui se passe aujourd'hui le monde agricole.

20.00 Au théâtre ce soir:
"Si tout le monde en faisait autant". Comédie de J.B. Priestley. Mise en scène: André Villiers. Avec Henri Garçon, Catherine Seneur et Laure Sabard.

22.00 Gaby Verlor:
Gaby Verlor évoque sa très longue carrière en compagnie de sa fille Catherine avec qui elle interprète deux chansons. Entourée de Moustou, Catherine Sauvage, Simon et Lise Dardel et

22.00 KENT I: 6100 Ouest. Sherbrooke (489-9707) — "Deathtrap" 19 h 30, 21 h 40.

KENT II: "Charlots de fire" 19 h 00, 21 h 15.

LA CITÉ I: 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Taps" 19 h 15, 21 h 20.

LA CITÉ II: "Deathtrap" 19 h 15, 21 h 20.

LA CITÉ III: "Charlots de fire" 19 h 10, 21 h 20.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Deux fois vingt ans" 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35.

LAVAL II: "Ragtime" (français) 18 h 00, 20 h 50.

LAVAL III: "Une semaine de vacances" 19 h 15. "Beau père" 20 h 55.

LAVAL IV: "Scandale" 18 h 00, 19 h 55, 21 h 50.

LAVAL V: "Les chiens sont lâchés" 19 h 00. "Éclatement" 21 h 00.

LAVAL-ODEON I: Centre 2000, 8195 Ouest. boul. St-Martin, Chomedey (682-5015) — "Coup pour coup" 19 h 40. "Attaques à mains nues" 18 h 15, 21 h 35.

LAVAL-ODEON II: "Vieux-tête mon garde du corps" 20 h 00. "Chez Porky" 18 h 20, 21 h 45.

LOEWS I: 954 Ouest. Ste-Catherine (861-7437) — "Fighting back" 13 h 20, 15 h 20; 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

LOEWS II: "Heartaches" 12 h 40, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 20.

ARTS ET SPECTACLES

Dutoit et l'OSM triomphent au Forum

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Concert hors abonnement sous la direction de Charles Dutoit avec la participation des chœurs de l'OSM, du Chœur de Montréal, du Chœur Guillaume-Couture et du Chœur Saint-Laurent sous la direction de Jean-François Sénot. Solistes: Colette Boky, soprano; Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano; Mark Dubois, ténor; John Paul Bogart, basse. Programme: Symphonie no 5, en do mineur, op. 67; Symphonie no 9, en ré mineur, op. 125 (Beethoven). Au Forum, mercredi soir.



Charles Dutoit, directeur artistique de l'OSM.

Diane Dufresne, Robert Charlebois, Claude Dubois et les autres n'ont qu'à bien se tenir! Sur le plan de la popularité, ils ont maintenant un nouveau rival en la personne de Charles Dutoit et de son OSM, une combinaison qui a réussi à déplacer plus de 12.000 personnes pour venir entendre deux chefs-d'œuvre de Beethoven. L'accueil triomphal et prolongé que le public a réservé au directeur

artistique de l'OSM dès son entrée puis à la fin du concert, ne laissait aucun doute quant au statut de grande vedette qui est maintenant celui de Charles Dutoit.

On dira que l'OSM a déjà attiré d'aussi grandes foules dans le même amphithéâtre du temps des concerts populaires commandités par le défunt *Montreal Star*. Mais le prix d'entrée était alors d'un dollar ou un peu plus. Cette fois, le public n'a pas hésité à venir même en payant un prix sensiblement plus élevé, soit \$10, au surplus en un temps de récession.

Le défi était donc de taille et Charles Dutoit lui-même n'avait pas caché son inquiétude il y a une semaine ou deux. Une fois de plus, cet homme extraordinaire a gagné son pari sur tous les plans.

Pendant près de deux heures, la foule a écouté avec une attention remarquable le message éternel véhiculé par ces deux grandes œuvres que sont la Cinquième et la Neuvième Symphonies de Beethoven. Ce fait est digne de mention quand on songe au sabotage subi par ces pages sous forme de versions tronquées ou d'arrangements infâmes que la radio et le disque ont propagés. Mercredi, on avait souvent l'impression qu'une partie du public découvrait littéralement ces œuvres. Même le long et sublime adagio de la Neuvième Symphonie a été écouté avec une ferveur et une concentration admirables.

De leur côté, Dutoit, l'orchestre, les solistes et la masse chorale n'ont rien ménagé pour faire passer ces deux œuvres, pour en communiquer l'essentiel. Tous se sont dépensés avec une rare intensité et il est certain que le seul spectacle offert par

tout ce monde au travail, attentif à la direction d'un chef déterminé à rejoindre à tout instant son public, a contribué dans une bonne mesure au succès obtenu.

L'étourdissante coda qui termine la Neuvième Symphonie résonnait encore lorsque la foule s'est levée d'un seul coup pour accorder aux exécutants une ovation qui allait se prolonger durant plusieurs minutes. Il est fort probable que l'OSM voudra répéter l'expérience. Le succès en est assuré tant qu'il pourra compter sur la présence et le magnétisme de son directeur artistique.

Ce concert marquait les débuts de Richard Roberts, le nouveau violon solo de l'OSM. Eugène Husaruk, qui a occupé ce poste de façon intérimaire durant deux saisons, devient violon solo associé. Au pupitre de l'alto solo, on a retrouvé un

ancien de l'OSM, Leslie Malowany, mais il n'occupera ce poste que pour la saison d'été.

Le concert était donné au profit de la caisse de retraite des musiciens de l'OSM.

UN FILM EXCEPTIONNEL,

des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran

RENE MALO PRÉSENTE

DIVA

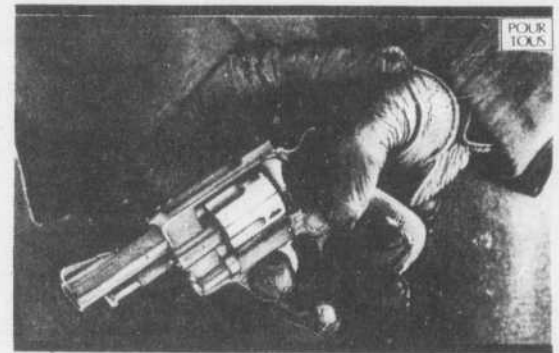
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 12,40.
2,55, 5,20, 7,30, 9,40.
SEM. 7,30, 9,40.

Un très bon thriller politique, hyper réaliste.

René Homier-Roy - Bon Dimanche



IL FAUT TUER BIRGITT HAAS

un film de LAURENT HEYNEMANN

avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT

6. SEM. 10. DAUPHIN 1

LUN. à sam.: 7,20
9,20 - Dimanche: 1,20
3,20 - 5,20 - 7,20 - 9,20

"UN FILM DÉRANGEANT, PARFOIS IRRITANT, QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA DÉMARCHE DE MARCO FERRERI!"

Francine Laurendeau, Le Devoir



CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE

4^e SEMAINE

Le PARISIEN 5

480 STE CATHERINE 0 866 3856

1,20, 3,20, 5,20, 7,20, 9,25, SAM. DERNIER PROGRAMME 11,25.

REQUIEM G. Fauré

MAGNIFICAT J.S. Bach

Solistes:

Sylviane Alain, soprano;

Paule Verschelden, mezzo soprano;

Claudette Roy, soprano;

Georges Coulombe, ténor;

Claude Létourneau, Baryton.

avec Le Chœur & l'Orchestre ARS PHILHARMONIA

sous la direction de Yvan Provost

le samedi, 5 juin 1982, à 20h.

St. James United Church

463, Ste-Catherine ouest

Billets: 5,00\$. Étudiants et Âge d'Or: 3,50\$

En vente chez: Archambault Musique, 500 est, Ste-Catherine, Maximusque, 276 ouest, Sherbrooke et Musique Internationale, 1334 ouest, Ste-Catherine

Didier FARRÉ présente

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

120 comédiens - 10.000 figurants - 200 danseurs

LES UNS ET LES AUTRES

Le PARISIEN 1

TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

"UN SUSPENSE EXTRAORDINAIRE!"

— Francine Laurendeau, Le Devoir



Das Boot (le BATEAU) Un nouvel aspect de la Deuxième Guerre Mondiale.

ÉLYSÉE 2

35 MILTON 842-6053

En Allemand avec sous-titres Français

SAM. DIM. 12,30, 3,25, 6,30, 9,10, SEM. 6,20, 9,10.

MONOGAMY

Une nouvelle comédie de Claude Meunier & Louis Saia

avec: FRANCE CASTEL RÉMY GIRARD

PAULINE MARTIN SERGE THÉRIAULT

Décor: FRANÇOIS SÉGUIN Costumes: SUZANNE HAREL Éclairage: JEAN-CLAUDE LEBLANC Mise en scène: LOUIS SAIA.

CE SOIR et jusqu'au 19 juin

480US

100 avenue des Pins est, Sherbrooke, autobus 144 Réservations: 845-7277

Des bibliothécaires de 115 pays en congrès à Montréal

Plus de 2.000 délégués de 115 pays qui discuteront en cinq langues, à Montréal pour la première fois, voilà qui enrichit un «livre déjà ouvert» sur la culture.

La 48^e conférence générale de l'IFLA, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et bibliothèques, se déroulera du 22 au 28 août dans la métropole, et se déplacera ensuite vers Munich, Nairobi, New York, Nagasaki, Vienne, Londres et Paris... en 1990.

Les intervenants de la documentation sont appelés à planifier longtemps à l'avance, dit M. Denis Rousseau, président du sous-comité de l'information et de la publicité.

«Justement, le rôle du congrès est non seulement d'échanger, mais surtout de planifier l'avenir et de discuter de nos vécus entre nations», ajoute-t-il.

Coiffée du thème «Les réseaux», afin de mieux s'adapter et «planifier les modifications informatiques» qui envahissent les centres d'information, le congrès sera agrémenté d'une exposition de divers ouvrages.

L'IFLA remplit plusieurs missions, dont un objectif politique et un rôle d'information, puisqu'elle collabore avec l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la science.

Parmi les conférenciers du congrès annuel figurent le ministre canadien des Communications, M. Francis Fox et, du côté québécois, MM. Gerald Godin, ministre de l'immigration, et Clément Richard, ministre des Affaires culturelles.

◆ Télévision

Suite de la page 12

mission de la Coupe du monde de soccer, du 13 juin au 11 juillet. Vingt-quatre pays. La guerre anglo-argentine nous privera sans doute de matches intéressants car ce sont deux grandes puissances dans ce domaine. Radio-Canada présentera en tout 23 parties.

Ah! j'allais oublier la partie originale de cette saison d'été: Avis de recherche, une émission de variété avec Gaston L'Heureux, suivie des Trouvailles de Clémence, du lundi au vendredi, à partir de 12 h 30.

◆ Ciné-parcs

Suite de la page 12

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV: «Le trou noir»: «Un cosmonaute chez le roi Arthur»; «Histoire d'Olivier».

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V: «Le chanteur de jazz»; «Quelque part dans le temps».

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I: Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — «Moi, Christiane F.»; «Les casseurs»; «C'est dans la poche Matilda».

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II: «Happy birthday, souhai-tes de ne jamais être invité»; «Cactus Jack»; «La fureur sauvage».

CINÉ-PARC ST-MATHIEU: route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — «Conan le barbare»; «Le loup garou de Londres»; «Tu fais pas le poids shérif!».

CINÉ-PARC VAUDREUIL I: Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — «Conan le barbare»; «La guerre des abîmes»; «Tu fais pas le poids shérif!».

CINÉ-PARC VAUDREUIL II: «Attaques à mains nues»; «L'école en délire»; «Cyclone».

danse lab pildowi Hélène O'BOMSAWIN pour la première fois du Lac St-Jean: DANSE et MUSIQUE EXPERIMENTALES avec le groupe "TALI"

3-4 et 5 juin, 21h.

"Maternité," "Feutrages," "Coloris."

"VÉHICULE-ART" 307 rue Ste-Catherine Ouest Billets à 4,00\$ - Rés.: 844-9623

l'actualité ne tient qu'à un fil...un fil conducteur

LE DEVOIR

Tous les matins



LES CINEMAS DU COMPLEXE DESJARDINS

Prix de groupe disponible sur demande 288-3142 Basilaire 1 Métro: PLACE des ARTS Tel: 288-3141

L'expérience la plus terrifiante de l'histoire de la science échappe à tout contrôle...

AU-DELA DU REEL

ALTERED STATES

WILLIAM HURT BLAIR BROWN

Le nouveau film de KEN RUSSELL

desjardins 1

13.15 - 15.15 - 17.15 19.15 - 21.15

Personne ne pouvait rendre meilleure performance!

ROMY SCHNEIDER



LA BANQUIÈRE

UN FILM DE FRANCIS GIROD

desjardins 2

13.15 - 15.40 - 18.05 - 20.30

PATRICK DEWAERE

un mauvais fils



BRIGITTE FOSSEY JACQUES DU HILHO YVES ROBERT CLAIRE MAURIER

desjardins 4

12.30 - 14.35 - 16.40 18.45 - 20.50

Inauguration du Centre de gestion du trafic maritime, aux Escoumains

par Pierre Beauregard
de la Presse Canadienne

À l'issue d'une période de rodage de plus de six mois, le nouveau Centre de gestion du trafic maritime exploité par la Garde côtière canadienne (GCC), aux Escoumains, doit être inauguré aujourd'hui par le ministre d'État aux Petites Entreprises et au Tourisme, M. Charles Lapointe.

Le centre a été construit au coût de \$4,7 millions et remplace les installations provisoires utilisées par la GCC pour contrôler le trafic maritime dans cette partie du fleuve où se trouve la zone d'embarquement et de débarquement des pilotes du Saint-Laurent qui guident les océanographes jusqu'aux ports intérieurs.

Un centre de gestion provisoire a été établi en 1974, lorsque les autorités décidèrent d'accroître la sécurité sur ce secteur du fleuve particulièrement achalandé et rendu dangereux en raison du brouillard et de la convergence du trafic.

Le ministère des Transports espérait ainsi éviter la répétition de la série d'accidents importants survenus aux Escoumains au début des années 70, a

indiqué un porte-parole de Transports Canada.

La location temporaire du centre avait été décidée à l'origine parce que l'on s'attendait à ce qu'il soit possible, dans un avenir plus ou moins rapproché, de contrôler la région des Escoumains à partir du centre de contrôle de Québec.

C'est en 1978 que le Conseil du Trésor approuva le projet, qui fut mis en chantier en juin 1979, après divers travaux préparatoires.

L'instrument principal du centre est un radar de poursuite fabriqué par la société française Thomson-CSF, une entreprise spécialisée dans le matériel de télécommunications.

La partie électronique du centre a nécessité à elle seule des débours atteignant plus de \$3 millions.

Le centre GTM des Escoumains est en liaison constante avec les autres instances chargées d'assurer la sécurité des 12.000 navires qui voguent chaque année sur le Saint-Laurent.

Dans chaque centre GTM (Montréal, Québec et les Escoumains), des régulateurs as-

sument des fonctions qui rappellent étrangement celles des contrôleurs du trafic aérien.

Ils surveillent l'ensemble du trafic maritime de leur secteur, transmettent des renseignements aux navires, autorisent des manœuvres et confient systématiquement les navires qui quittent leur secteur à leurs collègues des autres secteurs.

En poste 24 heures par jour, les aiguilleurs maritimes utilisent le français ou l'anglais, au choix des navires avec lesquels ils communiquent.

Les centres GTM diffusent également sur demande les derniers renseignements météorologiques, les rapports sur l'état des glaces, l'état des bouées de la voie navigable et tout autre avis relatif à la sécurité de la navigation.

Les communications se font sur le réseau VHF.

Tous les navires marchands de plus de 7,5 mètres et les bateaux de plaisance de plus de 20 mètres sont tenus de se conformer aux procédures établies pour assurer la bonne marche du système.

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte \$5,30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte \$0,20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrés

\$0,65 la ligne avec
Minimum \$10,40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Appartements/logements à louer

CARRÉ ST-LOUIS, 3^e renové, balcon sur parc, meublé, \$525, chauffage compris. 849-1830 ou 270-1042. 7-6-82

ST-DENIS près Mont-Royal, métro, 3^e, neuf, cuisinière, réfrigérateur, chauffage électrique, occupation immédiate. \$425. 274-3797. 733-7241. 7-6-82

ST-DENIS près Mont-Royal, métro, 4^e, neuf, murs briques, parquet, fenêtres pin, chauffage électrique, cuisinière, réfrigérateur, occupation immédiate. \$550. 274-3797. 733-7241. 7-6-82

VEUVE MONTREAL, super appartement sis dans un vieil immeuble restauré, très ensoleillé, 16 fenêtres, vue sur l'église Notre-Dame, grandes pièces, murs de briques, de bois, 2 foyers, appareils électro-ménagers, \$975 par mois, tél. 272-8649. week-end 1-228-2745. 7-6-82

N.D.G., rue Kind Edward, haut duplex, 5^e, chauffé, 1er juillet, 2 balcons, \$425, près autobus 103. 489-0730. 14-6-82

OUTREMENT, haut duplex, 6^e, chauffé, garage, tapis, juillet, \$625. Jour: 731-1149, soir: 735-1211. 5-6-82

SNOWDON, haut duplex, 6^e, chauffé, cuisine neuve, références \$500. 486-3830. 9-6-82

N.D.G., haut duplex, 7^e, chauffé, rue Marci, foyer, 2 grands balcons, juillet, \$550. 484-6253. 7-6-82

CÔTE DES NEIGES, près Outremont, tranquille, grand 6^e, haut duplex, tout fourni, cour, garage, 24 juin pour 2 mois. \$700. 737-5759. 5-6-82

■ Autos/Motos

CAMARO 77, 8 cylindres(305), 46 000 miles, très bonne condition, meilleure offre. 671-7003. 7-6-82

RENAULT 12, famille, verte, 1976, 80 000 miles, bon état, \$1000. Après 6h, 279-1921. 10-6-82

HONDA ACCORD 78, 5 vitesses, am-fm, 56 000 km, excellente condition, mécanique A-1 facturé à l'appui, 9 pneus, vente privée. \$3700. 738-9677. 5-6-82

■ Bureaux à louer

ST-LAURENT, grand 5^e moderne, propre, chauffé, garage, loi quartier, \$400, libre 1er juillet. 336-2316 après 19h. 07-06-82

ADJACENT WESTMOUNT, Grosvenor, près de Sunnyside, bas duplex 6 pièces, foyer, salon et s à manger séparés, Jardin Chauffage \$700/mois, libre juillet, 738-3347 après 6h. 7-6-82

4^e chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur fournis, limites d'Outremont, \$375/mois. Tél. 738-3947. 5-6-82

OUTREMENT, appartement moderne, chauffé, 800 Bimblett, \$450. Tél. 272-0351 ou 761-6439. 21-6-82

OUTREMENT, appartement 8^e, chauffé, en béton armé, moderne, 2 salles de bain, \$850. Tél. 272-0351 ou 761-6439. 21-6-82

C.D.N., adj. Westmount 7^e, bas duplex entièrement détaché, jardin privé, totalement rénové, boisières. Tél. 844-7264, soir. 7-6-82

C.D.N., 7^e, sous-sol de duplex, entièrement rénové, très bon état, chauffé, Victoria au sud de Queen Mary. 844-7264, (soir) 7-6-82

VAN HORNE - DECELES, 2^e, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Tél. 844-5819. 7-6-82

SNOWDON, 7^e, haut duplex magnifique, tout fourni, libre 1er juillet, \$800/mois. 737-4431. 7-6-82

BOUL. ST-JOSEPH, 1250 est, 6^e pièces, chauffé, rez-de-chaussée, planchers et boisières de chêne, 2 s.b., \$625/mois, 522-4535, 721-1073. 12-6-82

BAS, 7 pièces, boisières, impeccable, garage, rue Lajunette, métro Jarry, idéal professionnel. \$550/mois. Bonnes références. 387-9498. 5-6-82

N.D.G., rue Harvard, haut duplex 7^e, chauffé, libre 1er juillet, ensoleillé, foyer, \$625, références. Tél. entre 21h et 22h: 489-5850. 7-6-82

N.D.G., bas duplex, 6^e, boisières, chauffé, \$630. 482-5956. 8-6-82

OUTREMENT, 2e étage, 6^e, chambre de lavage au sous-sol, chauffé, eau chaude, libre 1er juillet, \$700/mois, soit et week-end: 276-1718. 8-6-82

OUTREMENT, rue Déom, duplex 1er étage 9^e, 3 c.c., sur cul-de-sac, près Université, excellent pour professionnel, \$900/mois. 738-9883. 8-6-82

N.D.G., Hampton, 6^e, bas de duplex, avec sous-sol fini, petit jardin, cuisinière, réfrigérateur, garage. Libre 1er juillet ou avant, chauffé, \$720. 738-1662. 844-8349. 7-6-82

ANGLE LAVAL et Square St-Louis, 5^e, 2e, chauffé, libre, \$575, aussi 2^e, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, \$225. 738-8872. 843-7819. 7-6-82

N.D.G., bas de duplex pour couple tranquille, 6^e, foyer, boisières, \$340/mois, non chauffé, Disponible 1er juillet, 489-7467, de 19h à 21h. 7-6-82

ST-LAMBERT, centre, logement chauffé à louer, 3 c.c., salle à manger, salon, cuisine, 1er étage d'une maison de 2. 571-7177. 7-6-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 112-312/412, 1er juillet. Concierge. 935-5321. 17-06-82

N.D.G., rez-de-chaussée, près métro Villa Maria, 6^e, équipé, services communs, très propre, foyer, grand balcon, \$650. Après 3 h. 482-5025. 07-06-82

5^e, chauffé, eau chaude fournie, rue Lajeunesse, Outremont, \$475/mois. 738-7378. 7-6-82

McEACHAN, face collégiale Stanislas, 7 pièces, meublé, chauffé, \$800, libre 1er juillet, durée 6 mois — 1 an, possibilité d'arrangement. 271-6885. 7-6-82

BOULEVARD ST-JOSEPH près Papineau, super, superbe logement chauffé, de dix (10) pièces (ancienne résidence d'un médecin), poêle, réfrigérateur, tapis n. n., libre 1er juillet, \$750. Soir: 658-5010 ou jour: 274-7875. 7-6-82

Appartements/logements à louer

CARRÉ ST-LOUIS, 3^e renové, balcon sur parc, meublé, \$525, chauffage compris. 849-1830 ou 270-1042. 7-6-82

ST-DENIS près Mont-Royal, métro, 3^e, neuf, cuisinière, réfrigérateur, chauffage électrique, occupation immédiate. \$425. 274-3797. 733-7241. 7-6-82

ST-DENIS près Mont-Royal, métro, 4^e, neuf, murs briques, parquet, fenêtres pin, chauffage électrique, cuisinière, réfrigérateur, occupation immédiate. \$550. 274-3797. 733-7241. 7-6-82

VEUVE MONTREAL, super appartement sis dans un vieil immeuble restauré, très ensoleillé, 16 fenêtres, vue sur l'église Notre-Dame, grandes pièces, murs de briques, de bois, 2 foyers, appareils électro-ménagers, \$975 par mois, tél. 272-8649. week-end 1-228-2745. 7-6-82

N.D.G., rue Kind Edward, haut duplex, 5^e, chauffé, 1er juillet, 2 balcons, \$425, près autobus 103. 489-0730. 14-6-82

OUTREMENT, haut duplex, 6^e, chauffé, garage, tapis, juillet, \$625. Jour: 731-1149, soir: 735-1211. 5-6-82

SNOWDON, haut duplex, 6^e, chauffé, cuisine neuve, références \$500. 486-3830. 9-6-82

N.D.G., haut duplex, 7^e, chauffé, rue Marci, foyer, 2 grands balcons, juillet, \$550. 484-6253. 7-6-82

CÔTE DES NEIGES, près Outremont, tranquille, grand 6^e, haut duplex, tout fourni, cour, garage, 24 juin pour 2 mois. \$700. 737-5759. 5-6-82

■ Autos/Motos

CAMARO 77, 8 cylindres(305), 46 000 miles, très bonne condition, meilleure offre. 671-7003. 7-6-82

RENAULT 12, famille, verte, 1976, 80 000 miles, bon état, \$1000. Après 6h, 279-1921. 10-6-82

HONDA ACCORD 78, 5 vitesses, am-fm, 56 000 km, excellente condition, mécanique A-1 facturé à l'appui, 9 pneus, vente privée. \$3700. 738-9677. 5-6-82

■ Bureaux à louer

ST-LAURENT, grand 5^e moderne, propre, chauffé, garage, loi quartier, \$400, libre 1er juillet. 336-2316 après 19h. 07-06-82

ADJACENT WESTMOUNT, Grosvenor, près de Sunnyside, bas duplex 6 pièces, foyer, salon et s à manger séparés, Jardin Chauffage \$700/mois, libre juillet, 738-3347 après 6h. 7-6-82

4^e chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur fournis, limites d'Outremont, \$375/mois. Tél. 738-3947. 5-6-82

OUTREMENT, appartement moderne, chauffé, 800 Bimblett, \$450. Tél. 272-0351 ou 761-6439. 21-6-82

OUTREMENT, appartement 8^e, chauffé, en béton armé, moderne, 2 salles de bain, \$850. Tél. 272-0351 ou 761-6439. 21-6-82

C.D.N., adj. Westmount 7^e, bas duplex entièrement détaché, jardin privé, totalement rénové, boisières. Tél. 844-7264, soir. 7-6-82

C.D.N., 7^e, sous-sol de duplex, entièrement rénové, très bon état, chauffé, Victoria au sud de Queen Mary. 844-7264, (soir) 7-6-82

VAN HORNE - DECELES, 2^e, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Tél. 844-5819. 7-6-82

SNOWDON, 7^e, haut duplex magnifique, tout fourni, libre 1er juillet, \$800/mois. 737-4431. 7-6-82

BOUL. ST-JOSEPH, 1250 est, 6^e pièces, chauffé, rez-de-chaussée, planchers et boisières de chêne, 2 s.b., \$625/mois, 522-4535, 721-1073. 12-6-82

BAS, 7 pièces, boisières, impeccable, garage, rue Lajunette, métro Jarry, idéal professionnel. \$550/mois. Bonnes références. 387-9498. 5-6-82

N.D.G., rue Harvard, haut duplex 7^e, chauffé, libre 1er juillet, ensoleillé, foyer, \$625, références. Tél. entre 21h et 22h: 489-5850. 7-6-82

N.D.G., bas duplex, 6^e, boisières, chauffé, \$630. 482-5956. 8-6-82

OUTREMENT, 2e étage, 6^e, chambre de lavage au sous-sol, chauffé, eau chaude, libre 1er juillet, \$700/mois, soit et week-end: 276-1718. 8-6-82

OUTREMENT, rue Déom, duplex 1er étage 9^e, 3 c.c., sur cul-de-sac, près Université, excellent pour professionnel, \$900/mois. 738-9883. 8-6-82

N.D.G., Hampton, 6^e, bas de duplex, avec sous-sol fini, petit jardin, cuisinière, réfrigérateur, garage. Libre 1er juillet ou avant, chauffé, \$720. 738-1662. 844-8349. 7-6-82

ANGLE LAVAL et Square St-Louis, 5^e, 2e, chauffé, libre, \$575, aussi 2^e, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, \$225. 738-8872. 843-7819. 7-6-82

N.D.G., bas de duplex pour couple tranquille, 6^e, foyer, boisières, \$340/mois, non chauffé, Disponible 1er juillet, 489-7467, de 19h à 21h. 7-6-82

ST-LAMBERT, centre, logement chauffé à louer, 3 c.c., salle à manger, salon, cuisine, 1er étage d'une maison de 2. 571-7177. 7-6-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 112-312/412, 1er juillet. Concierge. 935-5321. 17-06-82

N.D.G., rez-de-chaussée, près métro Villa Maria, 6^e, équipé, services communs, très propre, foyer, grand balcon, \$650. Après 3 h. 482-5025. 07-06-82

5^e, chauffé, eau chaude fournie, rue Lajeunesse, Outremont, \$475/mois. 738-7378. 7-6-82

McEACHAN, face collégiale Stanislas, 7 pièces, meublé, chauffé, \$800, libre 1er juillet, durée 6 mois — 1 an, possibilité d'arrangement. 271-6885. 7-6-82

BOULEVARD ST-JOSEPH près Papineau, super, superbe logement chauffé, de dix (10) pièces (ancienne résidence d'un médecin), poêle, réfrigérateur, tapis n. n., libre 1er juillet, \$750. Soir: 658-5010 ou jour: 274-7875. 7-6-82

AMÉRIQUE

Les régions de l'est se sont dégagées graduellement la nuit dernière à l'approche de la crête de haute pression qui est située sur les Maritimes et continuera à se déplacer vers l'est. Des nuages associés à une faible perturbation demeurent en bordure des régions du sud-ouest aujourd'hui. Cependant ces nuages devraient envahir les régions de l'extrême sud-ouest samedi.

MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum près de 20. Aperçu pour samedi: nuageux avec possibilités d'averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 08
COUCHER DU SOLEIL: 20 h 38

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 20. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 20. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 20. Aperçu pour samedi: nuageux avec possibilité d'averses.

Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 20. Aperçu pour samedi: nuageux et possibilité d'averses.

Estrie, ciel variable. Maximum 20. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses.

Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 20. Aperçu pour samedi: nuageux avec possibilité d'averses.

Québec, Maurice, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 18. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Lac-St-Jean, Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 18. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon, Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Maximum 12. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé et passages nuageux, vent modéré. Maximum 1. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui: Températures en degrés Celsius.)

TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	10	19
Victoria	8	19
Edmonton	—	—
Calgary	—	—
Whitehorse	2	14
Regina	9	24
Winnipeg	10	26
Toronto	10	13
Ottawa	10	13
Québec	3	18
Halifax	5	17
Fredericton	2	19
Charlottetown	2	16
St-John's	—	—

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui: Températures en degrés Fahrenheit.)

TEMPS	MIN	MAX
Albany	48	63
Atlanta	68	86
Atlantic City	58	68
Boston	57	58
Buffalo	49	66
Burlington	45	65
Charlotte NC	60	75
Chicago	42	68
Cleveland	50	66
Dallas	67	89
Denver	47	70
Detroit	47	67
Hartford	50	60
Honolulu	66	84
Houston	72	93
Kansas City	51	64
Las Vegas	80	91
Los Angeles	59	73
Miami Beach	75	84
Minn. St. Paul	45	72
New Orleans	73	92
New York	57	63
Norfolk	68	78
Oklahoma City	60	75
Orlando	73	89
Philadelphia	53	69
Phoenix	70	102
Pittsburgh	53	67
Portland Me	47	58

SPORTS

Devant seulement 4,158 spectateurs à Pittsburgh

Les Expos subissent un revers crève-cœur

par Daniel Caza
de la Presse Canadienne

PITTSBURGH — Un double de Tony Pena, après un retrait à la dixième manche, a fait croquer le marbre à Jason Thompson et procuré une victoire de 5-4 aux Pirates de Pittsburgh sur les Expos de Montréal, hier soir.

Défaite crève-cœur s'il en est une pour les porteurs de couleurs montréalais, qui ont pourtant utilisé tout leur arsenal dans l'espoir de mettre un terme à la poussée tardive de leurs rivaux. Rod Scurry (3-3), en relève, a été crédité du gain.

Après que les releveurs Jeff Reardon et Woody Fryman eurent sorti leurs coéquipiers de l'eau bouillante en deux occasions en septième et huitième manches, le rôle ingrat de tenir le coup plus longtemps est revenu au jeune Bryn Smith, qui a connu la défaite à sa première décision de la campagne.

Dans les circonstances, il a cependant bien paru. Sauf pour un but sur balles accordé au premier frappeur à lui faire face en dixième manche, Jason Thompson, et pour un petit coup sûr dans la gauche de Tony Pena. Les Pirates doivent d'ailleurs à Pena leurs deux derniers triomphes de dernière minute, puisque la veille, celui-ci avait coulé les Dodgers dans une situation si-

milair.

Les Pirates ont d'abord effacé un déficit de deux points en septième manche et chassé le lanceur débutant Steve Rogers, ce qui a obligé la prolongation. Dale Berra a d'abord fait marquer Mike Easler sur un simple chanceux, avant de compter lui-même sur le ballon-sacrifice de Bill Madlock, appelé à frapper en re-

EXPOS (4)	PIRATES (5)
Raines, 2b	Moreno, cc
Frankon, cf	Lacy, cd
Dawson, cc	JRays, 2b
Oliver, 1b	JTmash, 1b
Carter, 7	Easler, cf
Wallach, 3b	TPesa, 7
JWhite, cg	Berra, 3b
Norman, cg	JSmith, ac
Speier, ac	Stargell, fu
Rogers, 1	Selmon, cu
Reardon, 1	Reitz, 3b
Fryman, 1	DRobins, 1
Miller, fu	Madlock, fu
BSmith, 1	Tekule, 1
	Montez, fu
	Scurry, 1
Totaux	35 4 9 4
Montréal	003 010 000 0-4
Pittsburgh	000 200 200 1-5
Du-Pittsburgh 1, LBB-Montréal 7, Pittsburgh 9, 2B-Lacy, Raines, Dawson, TPesa, CC-Raines (1), Dawson (9), BV-Moreno, S-Rogers 2, Francon, Easler, BS-Madlock.	

Montréal	ml	cs	pp	bb	rb
Rogers	6/23	7	4	4	2
Reardon	1/3	0	0	0	2
Fryman	1	0	0	0	2
BSmith LP	0-1	1/13	1	1	3
Pittsburgh					
DRobins	7	7	4	4	2
Tekule	2	1	0	0	0
Scurry LG	3-3	1	0	0	1
Reardon a affronté 2 frappeurs à la 6e manche D-2:47 A-4:158					

lève du lanceur Don Robinson.

Auparavant, Willie Stargell, qui frappait à la place de Jimmy Smith, avait permis la poursuite de la remontée des Pirates en réussissant un simple qui avait poussé Berra au troisième coussin. Il a d'ailleurs eu droit à une ovation debout de la part des 4,158 spectateurs présents. Très faible foule, compte tenu que la direction des Pirates a vendu à rabais (un dollar) plus d'un millier de billets aux travailleurs de l'acier.

Les Pirates s'en vont à la dérive. La rumeur se veut même de plus en plus persistante à l'effet que leur barque

échouerait éventuellement à la Nouvelle-Orléans.

Tim Raines et André Dawson ont produit les quatre points des Expos. Raines en vertu d'un circuit de deux points et Dawson sur un circuit en solo et un double opportun.

Si l'on fait exception des quatrième et septième reprises, alors qu'il a accordé deux points à l'adversaire dans les deux occasions, Rogers a été très solide. En fait, six des sept coups sûrs qu'il a alloués aux Pirates sont survenus au cours de ces deux manches. Dans les cinq autres manches, Rogers a été parfait.

Le gérant des Expos n'a pas

semblé affecté plus qu'il ne le faut par cette défaite.

«Nous nous sommes présentés à Pittsburgh avec une fiche de neuf victoires en 11 matches. Même si nous avons perdu, je considère que nous poursuivons toujours une séquence victorieuse».

Eternel optimiste, Fanning a négligé le fait que les Expos ont maintenant subi trois défaites à leurs quatre dernières rencontres et que l'attitude des joueurs dans le vestiaire après le match n'avait rien de celle d'une troupe poursuivant une série heureuse.

Pressés de prendre l'avion pour Atlanta, les joueurs des Expos ont longtemps traîné

dans la pièce de l'entraîneur, donnant l'impression de vouloir éviter les journalistes.

«Habituellement, a commenté Fanning, quand on procède des avances de 3-0 et 4-2 à Rogers, il n'y a pas de problème. Mais ce ne fut pas le cas ce soir et c'est une situation que l'on ne verra pas souvent».

«Même chose pour Reardon, a-t-il poursuivi. Il a sorti Rogers du pétrin à la septième manche puis il s'est lui-même mis dans le trouble à la huitième reprise en accordant deux buts sur balles, un autre cas peu fréquent».

«Mais il faut que ça arrive à l'occasion...»

Jaeger et Navratilova, deux joueuses au style différent

PARIS (AP) — La finale dame des internationaux de France opposera demain sur le central du Stade Roland Garros deux Américaines bien différentes, tant par l'âge que par le style. Andrea Jaeger, qui a 17 ans aujourd'hui, relance du fond de court, et Martina Navratilova, 26 ans, déjà finaliste ici en 1975.

Les choses n'ont pas trainé hier en demi-finale et les deux matches ont été bouclés en 109 minutes au total, juste avant que les quelque 15,000 spectateurs ne fient la pluie de l'orage qui coulait.

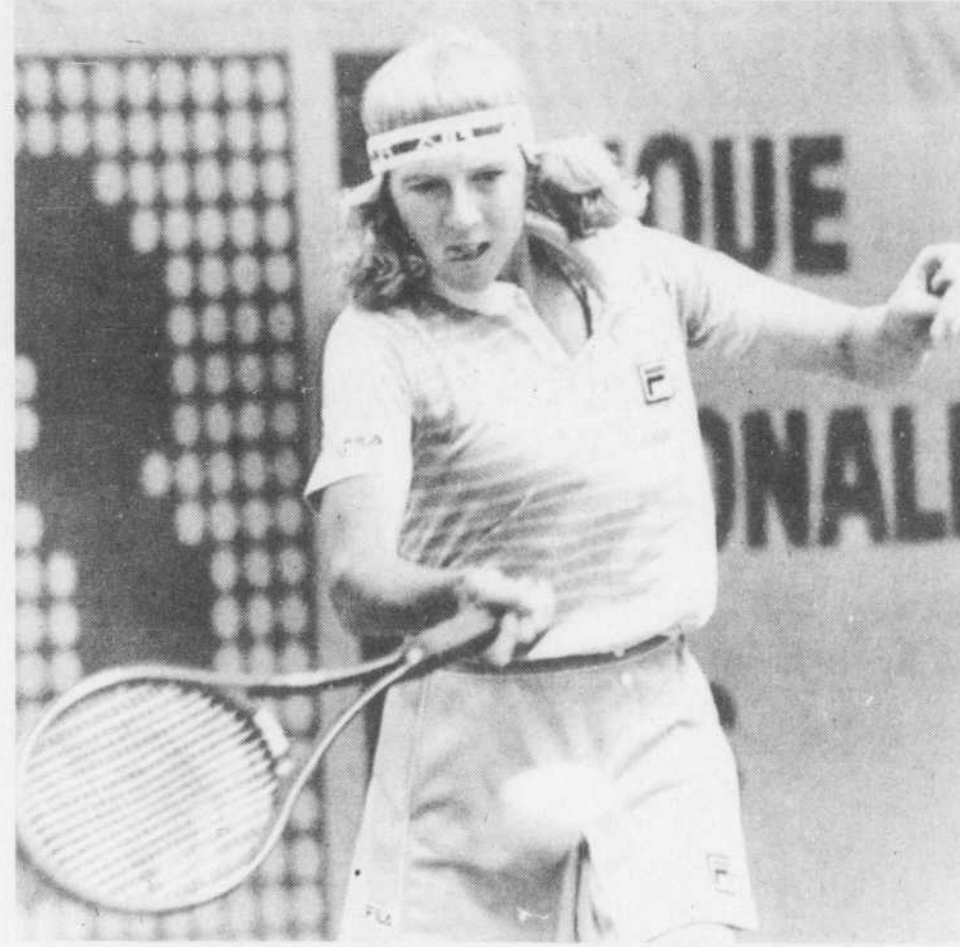
On ne peut s'empêcher d'éprouver de la déception à voir deux championnes telles que l'Américaine Chris Evert-Lloyd, quatre fois victorieuse de ces championnats, et la Tchèque Hana Mandlikova, tenante du titre, expédiées si vite, l'une en 1 h 88 mn et deux manches (6-3, 6-1), l'autre encore plus vite — 41 mn — sur le score encore plus écrasant de 6-0, 6-2. Ce n'était plus du tennis, c'était des exécutions.

Chris Evert-Lloyd, à 28 ans, a tout gagné. Elle est championne du monde en titre, et n'a plus grand-chose à prouver. Andrea Jaeger, formée à la dure école américaine, n'a eu aucun complexe face à cette légende vivante.

Elle s'installa donc derrière la ligne de fond, renvoyait tout, galopait sur toutes les balles et s'avancée prête à soutenir l'échange, une semaine s'il le fallait.

A ce jeu-là, où elle excelle pourtant, ce fut «Christie», qui craqua la première, fit les fautes, sortit les balles du court et s'inclina sur sa surface de prédilection, cette terre battue où, entre 1973 et 1979, elle remporta 125 matches sur 125.

Autre match, autre style; l'attaque, la montée à la volée, la prise du filet à tout prix, et obligatoirement des coups plus vifs, plus incisifs. Navratilova remporta deux



L'Américaine Andrea Jaeger a atteint la finale des Internationaux de France en éliminant hier sa compatriote Chris Evert-Lloyd. Elle affrontera l'Américaine Martina Navratilova, qui a battu la championne sortante, la Tchèque Hana Mandlikova.

(Photolaser AP)

fois Wimbledon ainsi, mais Mandlikova n'est pas mauvaise non plus, qui avait battu au tour précédent une autre Américaine, Tracy Austin, avec la même présence au filet.

Il reste à espérer que la finale de demain sera plus excitante, plus disputée que ces deux matches à sens unique. L'opposition des deux styles devrait le permettre.

Qu'en pensez-vous, le dernier

quateron est celui des ligueurs. Borg n'était peut-être pas là, on l'a vite remplacé, surtout si l'on pense à son jeune compatriote Mats Wilander, 17 ans, vainqueur successivement du Tchèque Ivan Lendl et de l'Américain Vitas Gerulaitis, qui tenait la passe de trois faces à l'Argentin Jose-Luis Clerc, un «grand du tennis», mais encore à la recherche d'un grand titre, de ceux qui comptent pour la postérité, ceux du grand chelem.

L'autre demi-finale opposera le revenant espagnol, Jose Higuera, dont la régularité retrouvée de métrologue a balayé Jimmy Connors mercredi, et la «terreur des courts» depuis le début de l'année — invaincu en cinq tournois —, Guillermo Vilas, tombé de Yannick Noah, et qui devrait profiter de l'absence de Borg pour retrouver un titre que celui-ci avait monopolisé depuis leur finale de 1978.

Hinault conserve le maillot rose

VIGEVANO, talie (AP) — Le Suisse Bill Bindi a devancé le peloton au sprint pour enlever les honneurs de la 19e étape du Giro d'Italie. Le cycliste français Bernard Hinault conserve toutefois le

maillot rose en tant que meneur au classement général et a pris une sérieuse option sur une deuxième victoire dans le Giro, alors qu'il ne reste que trois étapes à disputer.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi
Houston 6, Montréal 4
San Diego 3, Chicago 1
Atlanta 3, New York 1
Philadelphie 4, Cincinnati 2
Pittsburgh 8, Los Angeles 7
St-Louis 1, San Francisco 0

Hier
Pittsburgh 5, Montréal 4

Aujourd'hui
San Francisco, Chris (0-1) à Chicago, Jenkins (3-6), 14 h 35
San Diego, Curtis (3-3) à Pittsburgh, Rhoden (2-5), 19 h 35
New York, Puleo (5-2) à Cincinnati, Seaver (1-6), 19 h 35
Montréal, Guilkisson (3-4) à Atlanta, Dayley (2-2), 19 h 40
Philadelphie, Carlton (6-6) à Houston, Niekro (4-4), 20 h 35
Los Angeles, Stewart (1-2) à St-Louis, LaPoint (3-0), 20 h 35.

Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	mo	ca
Jones, SD	166	59	355	
Thompson, Pgh	170	58	341	
Bailor, NY	91	31	341	
Wohlford, SF	104	35	337	

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	bb	cs	cc	pp	mo	ca
Blackwell	22	5	0	3	227	
Carter	143	40	10	28	280	
Cromartie	164	35	4	17	213	
Dawson	185	55	8	25	297	
Frankona	80	25	0	3	312	
Guiden	1	0	0	0	000	
Mills	21	6	0	1	286	
Miller	13	1	0	2	277	
Norman	20	7	1	4	350	
Oliver	167	53	5	29	317	
Raines	180	51	0	10	283	
Speier	145	33	2	12	227	
Taveras	35	2	0	1	057	
Wallach	156	47	6	25	301	
White	37	8	1	7	216	

Buts volés: Raines, 17; Dawson, 11; Carter, Cromartie et Wallach, 2; Oliver et Frankona, 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burris	0-7	46	27	16	5.21
Fryman	2-1	17	1	3	1.56
Guilkisson	3-4	65	34	16	4.70
James	0-0	9	0	11	6.00
Lee	4-2	50	11	29	1.98
Palmer	1-0	6	1	4	1.50
Reardon	2-0	27	0	8	15.00
Rogers	7-3	81	15	59	1.66
Sanderson	5-4	72	1	23	40.86
Smith	0-0	17	5	8	2.65

Parties sauvées: Reardon, 7; Fryman, 4; Smith, 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	9	19	627	—
PHILADELPHIE	26	22	542	4 1/2
NEW YORK	27	23	540	4 1/2
MONTRÉAL	25	22	532	5
PITTSBURGH	21	27	437	9 1/2
CHICAGO	21	30	412	11

Section Ouest	g	p	moy.	diff.
ATLANTA	29	20	592	—
SAN DIEGO	27	21	563	1 1/2
LOS ANGELES	25	26	490	5
HOUSTON	22	28	440	7 1/2
SAN FRANCISCO	22	30	423	8 1/2
CINCINNATI	20	29	408	9

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
DETROIT	31	17	646	—
BOSTON	30	19	612	1 1/2
CLEVELAND	25	23	521	6
NEW YORK	25	23	521	6
MILWAUKEE	24	24	500	7
BALTIMORE	23	25	479	8
TORONTO	23	27	449	9

Section Ouest	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	31	20	608	—
CHICAGO	28	20	583	2 1/2
KANSAS CITY	27	21	563	2 1/2
OAKLAND	25	27	481	6 1/2
SEATTLE	25	28	472	7
TEXAS	15	29	341	12 1/2
MINNESOTA	12	41	226	20

Le Canada serait prêt à accueillir la Coupe du Monde de soccer en 1986

George Schwartz, vice-président de l'Association canadienne de soccer, s'est dit convaincu hier que le Canada serait prêt à tenir la Coupe du Monde de soccer en 1986 advenant que la Colombie ne puisse remplir cet engagement.

Ce pays d'Amérique du Sud s'est vu confier en 1974 le mandat de présenter cette classique, tenue tous les quatre ans, alors que 16 pays devaient normalement participer. Mais, depuis, le nombre a atteint 24 nations pour le rendez-vous de 1986.

Schwartz se rendra en Espagne ce mois-ci assister à la Coupe du Monde édition 1982. Il amorcera alors le processus pour l'obtention de ce prestigieux tournoi, sinon pour 1986

du moins pour 1990 alors que le Canada est déjà en lice.

«A ce qu'on m'a dit, la Colombie n'est pas prête encore à recevoir 16 pays dans une compétition qui requiert six stades. Elle le sera donc moins avec 24 pays en lice».

Selon toute vraisemblance, l'ancien gouvernement colombien aurait omis d'apporter son appui aux efforts déployés par les organisateurs pour présenter l'édition 1986 de la Coupe du Monde. «Je crois bien qu'en Espagne, la fédération internationale chargera une commission pour étudier le dossier colombien, à savoir si ce pays peut ou non être l'hôte de ces rencontres. Il appartiendra alors à la fédération de prendre les mesures qui s'imposent», a souligné

Schwartz.

Pour le vice-président de l'Association canadienne de soccer, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le Canada a fait la preuve qu'il peut être le pays hôte des grandes compétitions internationales de soccer. M. Schwartz cite surtout les succès remportés lors des Jeux de la XXIe olympiade, lors des Jeux Panaméricains et à l'occasion des Jeux du Commonwealth.

Pour sa part, à Vancouver, le président Jim Flemming de l'Association canadienne de soccer, a souligné que lui et Schwartz se rendraient en Espagne «avec diverses propositions et une planification très sérieuse».

Un des plans veut que les rencontres de la Coupe du

Monde de soccer 1986 aient lieu dans les stades des neuf équipes de la Ligue canadienne de football, à savoir Montréal, Toronto, Hamilton, Ottawa, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg et Vancouver et possiblement aussi à Halifax, une nouvelle concession dans la LCF.

D'autre part, la Société Radio-Canada a annoncé hier la présentation de 23 parties, dont la finale, au petit écran, du 13 juin au 11 juillet. Jean Pagé assurera la description des rencontres avec Georges Seltzer comme analyste, cependant que la mi-temps des matches, à Montréal, a été confiée à Serge Arsenault et à Francis Millien, chroniqueur de soccer au Devoir.

Le Marathon sera à nouveau couru en septembre

par Richard Milo

Auriez-vous préféré que le Marathon international de Montréal (MIM) soit présenté en mai ou en septembre?

La moitié des coureurs qui ont répondu à la question en allant chercher leur dossard ont dit oui, l'autre non, si bien qu'il appartient maintenant à Serge Arsenault et à son équipe de trancher la question.

Joint par LE DEVOIR hier après-midi, le président du MIM a avoué qu'il penche du côté du non, estimant qu'il vaudrait peut-être mieux tenir l'événement en septembre, comme par le passé. Deux raisons majeures motivent son choix.

■ L'an dernier, les équipes européennes l'avaient assuré de leur participation à la Coupe des nations à la condition que le Marathon de Montréal n'entre pas en conflit avec les championnats européens. Mais celles-ci n'ont pas tenu parole, à l'exception de l'Italie et de la Pologne même si l'événement a été avancé de septembre à mai.

■ Le comité organisateur croyait que les coureurs populaires pourraient s'adapter facilement au changement. Or, il semble que plusieurs coureurs n'ont pas été capables de changer leurs habitudes d'entraînement, même si, en théorie, il est beaucoup plus intéressant de s'entraîner au printemps plutôt qu'en été.

En plus de la date, Arsenault a confirmé que le comité organisateur entend éliminer la portion de neuf kilomètres dans les îles, pour que «ce soit plus juste pour les coureurs», qui sont privés de l'encouragement nécessaire de la foule entre les 27e et 36e kilomètres de l'épreuve de 42 kilomètres.

Pour le moment, Arsenault et son équipe se penchent sur la question. A toutes fins pratiques, une décision positive à ce sujet est déjà prise, et l'on attend plus que les autorisations nécessaires des autorités concernées pour annoncer officiellement une modification du parcours. Il n'est cependant pas question de changer les points de départ et d'arrivée, soient le Pont Jacques-Cartier et l'île Sainte-Hélène.

«Le Marathon de Montréal a maintenant atteint l'âge de la maturité, dit-il. Il est temps qu'il sorte de la maison et qu'on l'oriente de façon définitive».

Au fil de la conversation, Arsenault a émis l'hypothèse qu'il est peut-être temps de repenser la vocation du Marathon. Il n'écarte pas la possibilité que le Marathon de l'an prochain accueille moins d'athlètes d'élite, une cinquantaine peut-être.

«Entendons-nous bien. Il n'est pas question d'exclure l'élite, poursuit-il. Les coureurs populaires seraient les premiers à le dénoncer. Mais il faut également songer à rentabiliser l'événement. Le budget total est de \$12 million. Si l'on calcule 12,000 inscrits, il en coûte \$100 par tête».

Ils n'étaient cependant pas 12,000, mais bien 10,800 coureurs au fil du départ dimanche dernier, un millier de participants ayant préféré s'abstenir en raison de la chaleur accablante. Mais malgré les difficultés, quelque 8,300 coureurs, soit presque 80 pour cent, comme l'an dernier, ont terminé l'épreuve aux encouragements d'une foule d'environ 700,000 personnes massées le long du parcours. Cette année, le Marathon a haussé le total d'inscription de 10,000 à 12,000, refusant cependant l'admission des moins de 16 ans sur la recommandation des autorités médicales de l'épreuve.

Des inscrits, 308 coureurs ont terminé l'épreuve en moins de trois heures, contre 525 coureurs en 1981. Seulement 3,051 coureurs ont fini en moins de quatre heures, contre 3,746 l'an dernier. La chaleur et l'humidité auront grandement diminué le rendement des marathoniens mais les conseils de prudence donnés par le Dr François Creteau, avant le début de l'épreuve semblent avoir porté fruit puisque peu de coureurs ont dû être admis d'urgence à l'hôpital, situé dans le pavillon du Mexique à l'île Sainte-Hélène.

Dire que Benji Durdin, lui, s'entraîne toujours avec deux survêtements sur le dos...

■ L'Américain Alberto Salazar, le vainqueur des marathons de Boston et de New York, celui que l'on considère comme le meilleur marathonien au monde, exigerait une somme d'au moins \$20,000 pour prendre part à une compétition. Inutile de dire qu'il ne courra jamais à Montréal, puisque le président du Mara, on international refuse systématiquement de payer quiconque. Les bourses, \$10,000 au vainqueur, \$6,000 au deuxième et \$3,000 au troisième, ne sont remises aux gagnants par l'Association canadienne d'athlétisme qu'avec le consentement des fédérations nationales des gagnants. Pour le comité organisateur, il n'est pas question de sacrifier le marathon populaire pour mettre l'accent sur le marathon de l'élite. Et ça se comprend!

Wallach, le joueur du mois dans la LN

PITTSBURGH (PC) — Désigné le joueur par excellence de la Ligue nationale en mai, le joueur de troisième-but des Expos de Montréal, Tim Wallach, acceptait timidement les félicitations d'usage de ses coéquipiers dans le vestiaire des siens avant la rencontre d'hier contre les Pirates.

«Je ne m'attendais pas à recevoir cet honneur. J'en suis à la fois réjoui et surpris. Il existe plusieurs excellents joueurs de baseball dans la Ligue nationale et, si je me fie au résultat du vote des experts, mon rendement global a été meilleur que les leurs», dit-il.

Par contre, Wallach refuse de s'approprier tout le crédit de cette nomination. Selon lui, le gérant Jim Fanning et l'ins-

tructeur des frappeurs, Billy DeMars, comptent également pour beaucoup dans ses récents succès.

«En cédant Larry Parrish aux Rangers du Texas, la direction de l'équipe a démontré qu'elle avait confiance en moi, précise-t-il. Fanning n'a jamais hésité à m'utiliser. Quant à DeMars, il a accompli un travail de moine depuis le début du camp d'entraînement pour corriger mes lacunes à l'offensive».

Affichant une moyenne de .367, six circuits et 23 points produits en 28 rencontres, Wallach a devancé le voltigeur des Padres de San Diego, Ruppert Jones, par 23 voix contre 11 au scrutin des chroniqueurs de baseball réguliers de la Ligue nationale.

CARTES D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave. McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

«Les Canadiens s'intéressent aux questions d'énergie. Notre courrier le prouve.»

Marcel Bergeron
Directeur - Ventes à l'automobiliste
Compagnie Les Produits Gulf Canada

Le printemps dernier, nous avons demandé à certains journalistes bien connus comment Gulf Canada pouvait améliorer ses rapports avec ses concitoyens. Ils nous ont répondu qu'il fallait être plus généreux avec l'information, dissiper le mystère qui entoure l'industrie pétrolière et promouvoir un dialogue avec le public.

Notre série de messages a suscité une foule de réactions fort intéressantes. Des quelque deux cents lettres que nous recevons par semaine, la plupart sont favorables.

Nous sommes persuadés que la reprise économique au Canada est reliée à la qualité des rapports entre le public et l'industrie.

Plus de 10 000 Canadiens travaillent chez Gulf Canada, dont le président et le président du Conseil d'administration. Notre pays, c'est le Canada. C'est ici que nous habitons, que nous gagnons notre vie et que nous élevons nos enfants. Alors, imaginez un peu ce que nous ressentons quand on nous reproche de travailler pour une de ces «entreprises ternes et sans visage»!

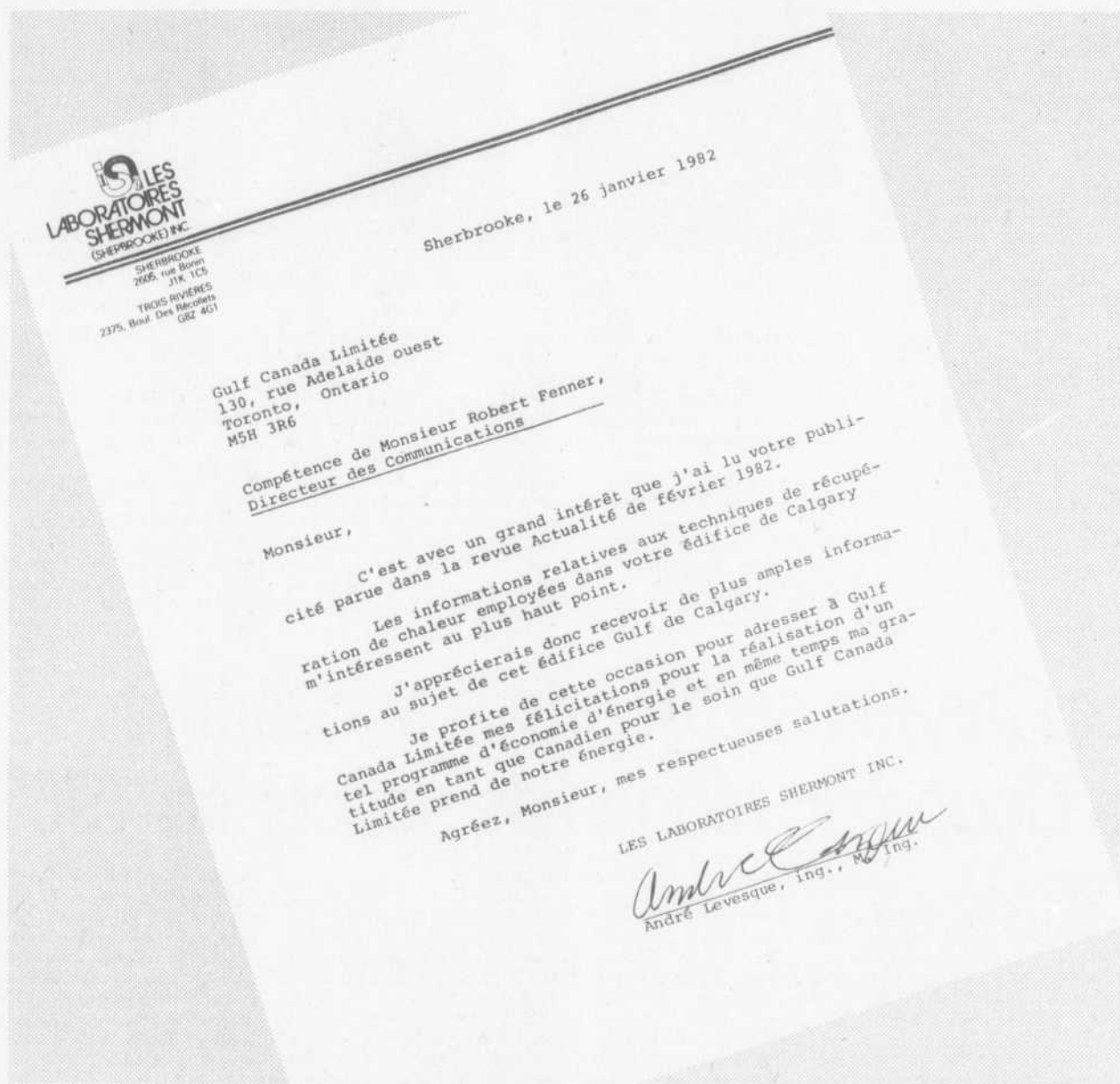
Les commentaires qu'a soulevés notre série de messages nous ont toutefois rassurés.

Alain Dumas, de Québec, nous écrit:

«Je veux vous féliciter pour la campagne d'information que vous avez diffusée dans les principaux quotidiens du Québec sur les systèmes de forage de la compagnie Gulf Canada. Très bien présentée, cette campagne nous permet à tous de saisir l'importance des travaux que Gulf Canada effectue afin d'assurer l'autosuffisance énergétique de notre pays. Je suis vivement impressionné par le sérieux et le professionnalisme dont vous faites preuve dans cette campagne d'information.»



Marcel Bergeron, directeur - ventes à l'automobiliste, Compagnie Les Produits Gulf Canada, est né à Asbestos et a poursuivi ses études à l'Université de Sherbrooke. C'est un fervent amateur de la voile.



Voici une des centaines de lettres que Gulf Canada a reçues de ses lecteurs: gens d'affaires, élèves, étudiants, enseignants, professionnels et fonctionnaires. Il est évident que les questions d'énergie suscitent beaucoup d'intérêt. Nos correspondants nous demandent des renseignements supplémentaires sur l'industrie pétrolière, ses investissements et la conservation de l'énergie. Voilà qui est bon signe car l'autosuffisance pétrolière va de pair avec une utilisation rationnelle de nos ressources.

Une personne désirant garder l'anonymat nous a retourné une de nos annonces avec la notation suivante: «Le gouvernement canadien aurait dû écouter Walter Gordon il y a longtemps et envoyer paître toutes les multinationales.» Puis, peut-être pour atténuer le coup, cette personne inscrivait sous la photo de Des Ringland, directeur de service chez Gulf Canada: «Sans vouloir blesser ce bon Canadien.»

Quantité de lettres nous sont parvenues de présidents de compagnies, de directeurs de la commercialisation, d'ingénieurs, d'étudiants et de fonctionnaires. On y demandait des renseignements sur l'édifice économiseur d'énergie de Gulf Canada à Calgary et sur les progrès technologiques réalisés par la Compagnie dans l'Arctique.

La lettre d'Albert D'Amours, de Valcourt, témoigne bien de l'intérêt que

portent les Canadiens aux questions énergétiques.

«Le genre de système de chauffage que Gulf utilise dans son édifice de Calgary m'intéresse au plus haut point. Je vous serais reconnaissant si vous me faisiez parvenir toute l'information disponible à ce sujet. J'apprécie que votre compagnie mette à la disposition du public des informations de ce genre et je vous encourage à continuer dans cette voie.»

Des centaines d'élèves et d'étudiants ont demandé des renseignements sur l'industrie pétrolière en général, et sur Gulf Canada en particulier. Nous nous en réjouissons car mieux la nouvelle génération sera renseignée sur l'énergie, plus elle sera portée à en faire une utilisation rationnelle et mieux elle comprendra ses effets sur l'économie.

Jean-Marc Potier, étudiant en administration aux HEC, veut en savoir

davantage sur le projet d'exploration dans la mer de Beaufort, et ajoute:

«J'aimerais également souligner l'intérêt avec lequel j'ai lu votre page publicitaire; je vous encourage fortement à poursuivre cette pratique publicitaire qui reflète avantageusement l'image de votre entreprise.»

L'autosuffisance pétrolière constitue une préoccupation majeure de nombreux Canadiens. E.R. Gauvin, de Pierrefonds, exprimait ainsi sa pensée:

«J'ai lu avec grand intérêt votre invitation aux Canadiens à s'intéresser à cette question passionnante qu'est l'autosuffisance pétrolière. Votre idée de faire participer les Canadiens à la recherche pétrolière est merveilleuse. Nos compatriotes auraient tout avantage à «investir» dans leur propre avenir.»

Quand on pense que pour chacune de ces lettres, quelqu'un a dû prendre le temps de nous écrire, nous sommes surpris du volume de courrier qui nous parvient. Et nous en sommes ravis car une meilleure communication entre l'industrie et le public sera tout à l'avantage des Canadiens.

Si vous voulez en savoir davantage sur Gulf Canada, ses investissements, ses sites d'exploration au Canada et ses efforts pour stimuler l'économie, faites la demande de notre rapport annuel de 1981 en écrivant à M. R. H. Fenner, directeur des Affaires publiques, Gulf Canada Limitée, 130, rue Adelaide ouest, Toronto (Ontario) M5H 3R6.



GULF CANADA LIMITÉE